



Stadt Biel
Ville de Bienne

WIRTSCHAFT DURABLE



**PRÉVOYANT
ZUSAMMEN**

2019 Bericht Jahresrechnung

nach HRM2

2019 Rapport Comptes annuels

selon le MCH2

70 exemplaires imprimés sur papier recyclé à 100%

Sommaire

0	En bref – résumé pour le lecteur pressé	9
0.1	Compte global, compte général et comptes spéciaux	9
0.2	Résultat 2019	9
0.3	Principales opérations	10
0.3.1	Impôts	10
0.3.2	Compensation des charges	10
0.3.3	Investissements	10
0.3.4	Charges d'intérêts	10
0.3.5	Charges de personnel et charges de biens et services	11
1	Vue d'ensemble des comptes annuels 2019	12
1.1	Généralités – Contexte économique	12
1.1.1	Le ralentissement économique semble se confirmer encore une fois	12
1.1.2	Faits marquants ayant impacté l'économie et la finance mondiale en 2019	12
1.1.3	L'industrie est à la peine	13
1.1.4	Horlogerie suisse	13
1.1.5	Économie biennoise sous l'angle de la fiscalité de ses entreprises	13
1.2	Bases légales	14
1.2.1	Présentation des comptes	14
1.2.2	Budget et quotité d'impôt	14
1.3	Compte de résultats	15
1.3.1	Compte général	16
1.3.1.1	<i>Comparaison des charges de personnel</i>	19
1.3.1.2	<i>Comparaison des charges de biens et services et autres charges d'exploitation</i>	20
1.3.2	Comptes spéciaux avec financement spécial	21
1.3.3	Eaux usées	21
1.3.4	Enlèvement des ordures	22
1.3.5	Sapeurs-pompiers	23
1.3.6	EMS municipaux	24
1.3.7	Places de stationnement	25
1.3.8	Tissot Arena	26
1.4	Planification des investissements selon le MCH2	27
1.5	Compte des investissements	27
1.5.1	Compte global	27

1.5.2	Compte général.....	28
1.5.3	Comptes spéciaux avec financement spécial.....	28
1.6	Flux de trésorerie du compte général	29
1.7	Trésorerie, acquisition de capitaux et capitaux de tiers	29
1.8	Données principales des comptes annuels.....	32
1.9	Vue d'ensemble du compte global	32
1.9.1	Résultat du financement.....	33
1.10	Crédits supplémentaires	34
2	Bilan	34
2.1	Compte global.....	34
2.2	Compte général	36
3	Compte de résultats échelonné	40
3.1	Compte global.....	40
3.2	Compte général	42
3.3	Résultats par direction municipale	43
3.3.1	Mairie	44
3.3.2	Direction des finances	46
3.3.3	Direction de l'action sociale et de la sécurité.....	50
3.3.4	Direction de la formation, de la culture et du sport	52
3.3.5	Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement.....	54
3.4	Comptes spéciaux avec financement spécial	56
3.4.1	Eaux usées	56
3.4.2	Enlèvement des ordures	58
3.4.3	Sapeurs-pompiers.....	60
3.4.4	EMS municipaux	62
3.4.5	Places de stationnement.....	66
3.4.6	Tissot Arena	68
3.5	Évaluation selon les fonctions.....	70
3.5.1	Compte de résultats selon la classification fonctionnelle.....	71
4	Compte des investissements	73
4.1	Compte global.....	73
4.2	Compte général	74
4.3	Comptes spéciaux	76
5	Tableau des flux de trésorerie.....	77

6	Indicateurs financiers	78
6.1	Informations sur les indicateurs financiers	78
6.2	Compte global.....	79
6.3	Compte général	80
6.4	Comptes spéciaux	81
6.4.1	Compte spécial «Eaux usées»	81
6.4.2	Compte spécial «Enlèvement des ordures»	81
6.4.3	Compte spécial «Sapeurs-pompiers»	81
6.4.4	Comparaison des indicateurs principaux avec d'autres villes du canton de Berne et de Suisse (compte général)	82
7	Proposition au Conseil de ville	84
8	Rapport succinct de l'organe de révision des comptes (Ernst & Young AG)	85
9	Approbation des comptes annuels	87
10	Annexe	88
10.1	Règles.....	88
10.1.1	Règles applicables à la présentation des comptes	88
10.1.2	Déroghations prévues par la législation cantonale.....	88
10.1.3	Engagements financiers à long terme	89
10.1.4	Produits dérivés	90
10.2	Bilan consolidé.....	91
10.3	Évaluation du patrimoine financier	93
10.4	Évaluation du patrimoine administratif	93
10.4.1	Limites d'inscription à l'actif.....	93
10.4.2	Patrimoine administratif existant	94
10.5	Bases des comptes annuels	95
10.6	État des capitaux propres	96
10.6.1	Compte global	96
10.6.2	Compte général.....	100
10.7	Comptes spéciaux	107
10.7.1	Eaux usées	107
10.7.2	Enlèvement des ordures	108
10.7.3	Sapeurs-pompiers.....	109
10.7.4	Places de stationnement.....	110
10.7.5	EMS municipaux	111

10.7.6	Tissot Arena	112
10.8	Tableau des provisions	113
10.9	Tableau des participations	116
10.10	Tableau des garanties	120
10.11	Tableau des immobilisations	121

Liste des illustrations

Figure 1: aperçu des résultats du compte global (comparaison).....	9
Figure 2: taux d'imposition	14
Figure 3: aperçu des résultats du compte global (en bref).....	15
Figure 4: compte de résultats échelonné par groupes de matières	16
Figure 5: comparaison des charges de personnel	19
Figure 6: répartition des charges de personnel en 2019.....	19
Figure 7: comparaison des charges de biens et services et autres charges d'exploitation.....	20
Figure 8: répartition des coûts, comptes annuels 2019.....	20
Figure 9: résultat du compte spécial «Eaux usées».....	21
Figure 10: résultat du compte spécial «Enlèvement des ordures».....	22
Figure 11: résultat du compte spécial «Sapeurs-pompiers»	23
Figure 12: résultat du compte spécial «EMS municipaux».....	24
Figure 13: résultat du compte spécial «Places de stationnement»	25
Figure 14: résultat du compte spécial «Tissot Arena»	26
Figure 15: investissements du compte global	27
Figure 16: investissements du compte général.....	28
Figure 17: investissements relatifs aux comptes spéciaux.....	28
Figure 18: tableau des flux de trésorerie du compte général	29
Figure 19: Evolution des capitaux tiers	30
Figure 20: évolution de l'endettement et des liquidités.....	30
Figure 21: évolution des capitaux de tiers et des intérêts sur les capitaux de tiers.....	31
Figure 22: vue d'ensemble des comptes annuels du compte global.....	32
Figure 23: autofinancement	33
Figure 24: crédits supplémentaires (résumé).....	34
Figure 25: bilan consolidé du compte global	35
Figure 26: bilan du compte général.....	37
Figure 27: résultat du compte global.....	40
Figure 28: résultat par groupes de matières	42
Figure 29: résultats par direction municipale.....	43
Figure 30: compte de résultats échelonné de la Mairie.....	44
Figure 31: résultat échelonné de la Direction des finances.....	46
Figure 32: compte de résultat échelonné de la Direction de l'action sociale et de la sécurité.....	50

Figure 33: compte de résultats échelonné de la Direction de la formation, de la culture et du sport	52
Figure 34: compte de résultats échelonné de la Direction des travaux publics, de l'énergie	54
Figure 35: résultat du compte spécial «Eaux usées»	56
Figure 36: résultat du compte spécial «Enlèvement des ordures»	58
Figure 37: résultat du compte spécial «Sapeurs-pompiers»	60
Figure 38: résultat du compte spécial «EMS municipaux»	62
Figure 39: comparaison des comptes des EMS municipaux.....	64
Figure 40: provisions pour les contributions aux frais d'infrastructures	64
Figure 41: résultat du compte spécial «Places de stationnement»	66
Figure 42: résultat du compte spécial «Tissot Arena»	68
Figure 43: compte de résultats selon la classification fonctionnelle	70
Figure 44: compte de résultats selon la classification fonctionnelle, charges	71
Figure 45: compte de résultats selon la classification fonctionnelle, revenus	71
Figure 46: charges versus revenus	72
Figure 47: compte des investissements du compte global.....	73
Figure 48: compte des investissements du compte général	74
Figure 49: principaux projets d'investissements du compte général	75
Figure 50: compte des investissements des comptes spéciaux (financés par les émoluments).....	76
Figure 51: principaux projets d'investissements des comptes spéciaux	76
Figure 52: tableau consolidé des flux de trésorerie du compte global	77
Figure 53: signification et informations sur les indicateurs financiers.....	78
Figure 54: indicateurs financiers du compte global	79
Figure 55: indicateurs financiers du compte général.....	80
Figure 56: indicateurs financiers du compte spécial «Eaux usées»	81
Figure 57: indicateurs financiers du compte spécial «Enlèvement des ordures»	81
Figure 58: indicateurs financiers du compte spécial «Sapeurs-pompiers»	81
Figure 59: comparaison des indicateurs principaux	82
Figure 60: proposition au Conseil de ville - comptes annuels 2019	84

0 En bref – résumé pour le lecteur pressé

0.1 Compte global, compte général et comptes spéciaux

Le compte global de la Ville de Bienne boucle l'exercice 2019 sur un excédent de 0,71 million de fr., alors que le budget ne prévoyait qu'un excédent de 0,31 million de fr. Le compte général, qui avait été budgété à l'équilibre, présente un bouclage équilibré sans toutefois devoir effectuer le prélèvement prévu de 2,94 millions de fr. sur le financement spécial «Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier». Les comptes spéciaux, pour leur part, bouclent avec un excédent ordinaire de 0,71 million de fr., c'est-à-dire 0,40 million de fr. de plus que le montant budgété.

0.2 Résultat 2019

Le léger bénéfice au niveau global et l'équilibre des comptes au niveau général sont de bonne augure et permettent de conclure que les différentes mesures d'amélioration mises en place ces dernières années ont des effets positifs sur le résultat. Très proches des projections budgétaires, les comptes 2019 prouvent que l'Administration municipale biennoise a su gérer ses ressources de manière parcimonieuse, et ce, tant au niveau de la gestion des coûts que des liquidités.

Vue d'ensemble		MCHF			
	2019		C19/B19		2018
	Comptes	Budget	Écart		Comptes
Mairie	-4.08	-4.33	0.25	-5.8%	-2.87
Direction des finances	127.33	127.38	-0.05	0.0%	120.97
Direction de l'action sociale et de la sécurité	-45.51	-42.42	-3.09	7.3%	-43.21
Direction de la formation, de la culture et du sport	-71.48	-73.10	1.62	-2.2%	-69.64
Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement	-6.26	-7.53	1.27	-16.9%	-5.80
Compte général	0.00	0.00	0.00	0.0%	-0.54
Eaux usées	0.60	-0.66	1.26	-190.9%	0.43
Enlèvement des ordures	1.25	0.89	0.36	40.4%	1.25
Comptes spéciaux avec FS de rang supérieur	1.85	0.23	1.62	704.3%	1.68
Sapeurs-pompiers	0.61	-0.13	0.74	-569.2%	0.82
EMS municipaux	-1.75	0.21	-1.96	-933.3%	0.16
Places de stationnement	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Tissot Arena	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Comptes spéciaux avec FS selon règlement du CM	-1.14	0.08	-1.22	-1525.0%	0.98
Comptes spéciaux	0.71	0.31	0.40	129.0%	2.66
Compte global	0.71	0.31	0.40	129.0%	2.12

Figure 1: aperçu des résultats du compte global (comparaison)

0.3 Principales opérations

0.3.1 Impôts

Totalisant 144,07 millions de fr., les revenus fiscaux totaux (personnes physiques, personnes morales et divers) sont inférieurs au montant budgété, avec un écart de 3,65 millions de fr.

De ce fait, la Ville de Bienne devra continuer à utiliser les fonds publics avec parcimonie et, si possible, à contrôler strictement les dépenses publiques dans les années à venir, tout en poursuivant la mise en œuvre de sa stratégie et de sa politique de développement, afin de continuer à produire les effets économiques, fiscaux et sociaux positifs escomptés.

0.3.2 Compensation des charges

Les contributions aux systèmes de compensation des charges s'élèvent à 86,33 millions de fr. au total, soit à 59,92% des revenus fiscaux totaux, et sont donc inférieures de 2,59 millions de fr. au montant budgété.

En ce qui concerne la péréquation financière, la Ville de Bienne a reçu en 2019 des prestations complémentaires plus élevées, qui se montent à 2,71 millions de fr. La réduction des disparités s'appuie sur l'indice de rendement fiscal harmonisé (IRH), calculé sur la moyenne des trois dernières années fiscales (2016, 2017 et 2018).

0.3.3 Investissements

Dans le domaine des investissements, la Ville de Bienne, bien qu'ayant investi en 2019 de manière soutenue, n'a pas épuisé le montant de 60,04 millions de fr. d'investissements qui avaient été inscrits au budget du compte global. Toutefois, il est important pour le développement futur que cette politique d'investissement durable soit maintenue et puisse permettre à la Ville de Bienne de continuer à se développer de manière dynamique ces prochaines années. Le compte global affiche en 2019 des investissements bruts de 35,36 millions de fr. et des recettes d'investissement (p. ex. contributions de la Confédération et du Canton) de 9,89 millions de fr. Les investissements nets s'élèvent à 25,47 millions de fr., ce qui représente un degré de réalisation de 42%. Au niveau des investissements nets, 15,90 millions de fr. concernent le compte général et 9,57 millions de fr. les comptes spéciaux. À ce propos, les amortissements sur le patrimoine administratif ont augmenté de 1,13 million de fr. au total et dépassent de 0,27 million de fr. le montant budgété. Le nouveau site officiel de la Ville de Bienne, entièrement remanié, a été mis en ligne en novembre 2019. En outre, l'assainissement et le réaménagement de la rue du Marché-Neuf et les mesures de protection incendie indispensables au Palais des Congrès sont arrivés à leur terme.

0.3.4 Charges d'intérêts

Durant l'exercice 2019, la Ville de Bienne a pu profiter encore de taux d'intérêt négatifs sur les capitaux de tiers à court terme. Il en résulte une amélioration de 0,85 million de fr. de la charge financière par rapport au budget. Il a également été possible de négocier un taux d'intérêt nettement plus bas pour refinancer les capitaux de tiers à long terme de plus de 180 millions de fr. qui devaient être remboursés en 2019.

0.3.5 Charges de personnel et charges de biens et services

L'introduction du système de saisie du temps de travail FIORI dans toute l'Administration municipale en 2019 a permis pour la première fois une saisie systématique et automatique des avoirs horaires. Cela a nécessité d'adapter la provision correspondante. Cela signifie une augmentation de 1,69 million de fr. dans le compte global, répartie à raison de 1,19 million de fr. pour le compte général et de 0,50 million de fr. pour les comptes spéciaux. Malgré l'adaptation de cette provision, les charges de personnel ne dépassent que de 0,63 million de fr. le montant inscrit au budget 2019.

Les charges de biens et services et autres charges d'exploitation s'élèvent à 37,93 millions de fr., à savoir 0,06 million de fr. de plus que budgété. Cela s'explique par la bonne observation de la discipline en matière de dépenses dans toute l'Administration municipale.

1 Vue d'ensemble des comptes annuels 2019

Ce chapitre fournit au lecteur pressé une vue d'ensemble des principaux éléments des comptes annuels 2019, tandis que les chapitres suivants et l'annexe fournissent des explications et analyses détaillées. Sous réserve d'une désignation contraire, les valeurs mentionnées dans le présent rapport sont indiquées en millions de francs.

1.1 Généralités – Contexte économique

1.1.1 Le ralentissement économique semble se confirmer encore une fois¹

La tendance conjoncturelle défavorable qui prévaut depuis le début de l'année se poursuit. Les perspectives économiques pour la Suisse demeurent sombres pour les trois derniers mois de l'année, selon le relevé mensuel du centre de recherches conjoncturelles (KOF).

Le ralentissement constaté dans l'industrie manufacturière est le principal responsable de ce repli. L'état des carnets de commandes, le développement de la production et la situation générale des affaires pèsent sur ce secteur.

Les économistes du KOF demeurent pessimistes pour l'industrie de transformation. La métallurgie, la filière bois et l'industrie chimique présentent selon eux les tendances négatives les plus marquées.

1.1.2 Faits marquants ayant impacté l'économie et la finance mondiale en 2019

La Chine au ralenti

Le ralentissement de la croissance mondiale (3% attendus en 2019 contre 3,6% en 2018) s'explique, entre autres, par le ralentissement chinois (6,1% attendus en 2019 contre 6,6% en 2018). La relative faiblesse de l'économie chinoise est en partie due à la guerre commerciale avec les États-Unis, bien que l'impact de cette dernière soit certainement assez faible. En effet, la croissance de la Chine ralentit naturellement depuis plusieurs années du fait de la mutation de son économie qui, en s'enrichissant, se rapproche progressivement d'une tendance plus lente qui caractérise les pays développés. C'est pourquoi, quels que soient les accords conclus avec le président américain, le ralentissement chinois va probablement se poursuivre en 2020.

L'interminable Brexit

Le Brexit, tout comme la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis, aura tenu en haleine les médias tout au long de 2019: report de la date de sortie, élections, blocage politique au Royaume-Uni, etc.

Cependant, les élections du 12 décembre ont conforté le Premier ministre du Royaume-Uni qui a réussi à faire sortir le pays de l'Union Européenne le 31 janvier 2020.

¹ KOF Bulletin, KOF Indicateur de la situation des affaires – 10.01.2020

Hausse des grands indices boursiers

Malgré des perspectives peu attractives fin 2018, les marchés boursiers ont, contre toute attente, affiché des hausses records en 2019. Portés par la politique accommodante des banques centrales, les indices de référence ont tous bondi d'environ 25% sur l'année.

La BNS maintient des taux négatifs

Bien que la BNS ait instauré la pratique des taux négatifs dès 2015, le contexte économique mondial plutôt morose a amené les autres banques centrales à revoir à la baisse les taux d'intérêt. L'année 2019 a vu la généralisation des taux négatifs dans la zone euro. Les expertes estiment que l'abandon des taux négatifs ne sera possible que lorsque les taux d'intérêt augmenteront sur les marchés internationaux des capitaux, et en particulier lorsque la BCE relèvera les siens. Une telle évolution semble peu probable avant un certain temps.

1.1.3 L'industrie est à la peine²

De nombreux secteurs sont confrontés à un recul de leurs chiffres d'affaires en 2019, en particulier l'industrie MEM (machines, équipements électriques et métaux), très sensible à la conjoncture. Le moral du secteur industriel en Allemagne, particulièrement important pour la branche MEM, est tombé à un niveau pouvant faire penser à une récession. Aucune reprise graduelle de la production industrielle globale en Allemagne n'est prévue pour le moment, de sorte que la situation pour l'industrie MEM restera difficile en 2020.

1.1.4 Horlogerie suisse³

Les exportations horlogères suisses ont progressé en 2019 malgré la chute des ventes à Hong Kong, marché le plus important pour ce secteur. Le coronavirus, une pneumonie virale, va à court terme influencer négativement les ventes de montres suisses au niveau mondial (les Chinois représentant la principale clientèle), parce que le flux de touristes, vital pour l'industrie du luxe, va être entravé. Cependant, ces flux se rétablissent rapidement, raison pour laquelle un rattrapage du temps perdu par les touristes chinois pourrait tout de même mener à une légère croissance des exportations horlogères en 2020, même si le repli important du nombre de montres vendues pourrait se poursuivre (moins de montres, mais des montres plus chères).

1.1.5 Économie biennoise sous l'angle de la fiscalité de ses entreprises

Au niveau mondial, la situation économique est incertaine en raisons de divers facteurs, ce qui a un impact critique tout particulièrement sur les secteurs de l'horlogerie et de la joaillerie. Les entreprises biennoises tournées vers l'exportation réagissent différemment à ces facteurs. Alors que les marchés asiatiques ont évolué de manière problématique pour les entreprises biennoises qui y sont actives, en particulier à cause de la plus forte imposition des marchés de vente, d'autres débouchés ont réagi positivement. Sur la base de critères d'imposition internationaux contraignants, quelques structures de société exportatrices présentes à Bienne ont dû se restructurer, ce qui a occasionné un départ de substance fiscale. Au vu de l'évolution décrite, il n'a

² SwissMEM, Faits & statistiques de l'industrie MEM

³ Fédération de l'industrie horlogère suisse FH, Revue FH, numéro 01/2020 du 16.01.2020, numéro 03/2020 du 13.02.2020.

pas été possible d'atteindre entièrement l'objectif budgétaire fixé au niveau des personnes morales.

1.2 Bases légales

Les comptes annuels 2019 ont été établis selon le MCH2, en vertu de l'art. 70 de la Loi cantonale du 16.03.1998 sur les communes (LCo, RSB 170.11). Le Conseil municipal est responsable de la gestion financière de la commune. Les comptes annuels renseignent sur les opérations financières qui ont eu lieu pendant l'année ainsi que sur l'état des actifs et des passifs au jour de référence qu'est le 31 décembre d'une année. En vertu de l'art. 71 de l'Ordonnance sur les communes (OCo, RSB 170.111), les comptes annuels comprennent le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe. Les éléments du rapport sur les comptes annuels sont fixés de manière contraignante à l'art. 30 de l'Ordonnance de Direction du 23.02.2005 sur la gestion financière des communes (ODGFCo, RSB 170.511). Les règles applicables à la présentation des comptes sont mentionnées en détail en appendice, au chap. 10.1.

1.2.1 Présentation des comptes

La comptabilité a été tenue au moyen du logiciel SAP. Frédéric Ryser, responsable du Département des finances, a assumé la responsabilité de la tenue de la comptabilité.

1.2.2 Budget et quotité d'impôt

Le budget équilibré pour l'exercice 2019 a été arrêté en votation populaire le 25 novembre 2018 (compte général) avec les impôts communaux suivants:

Type d'imposition:	Taux/Valeur	Année	
		2019	2018
Revenu, fortune, bénéfice, capital	les taux unitaires cantonaux multipliés par X	1.63	1.63
Taxe immobilière	en ‰ de la valeur officielle	1.5 ‰	1.5 ‰
Taxe des chiens	en francs	150.–	150.–

Figure 2: taux d'imposition

Par rapport à l'exercice précédent, la quotité d'impôt, le taux de la taxe immobilière et le montant de la taxe des chiens sont demeurés inchangés.

1.3 Compte de résultats

Conformément au MCH2, le **résultat du compte global** (compte général et comptes spéciaux) doit être approuvé par le Conseil de ville. Les comptes annuels 2019 du compte global bouclent sur un excédent de revenus de 0,71 million de fr. L'aperçu ci-après présente les résultats par direction municipale et pour chaque compte spécial.

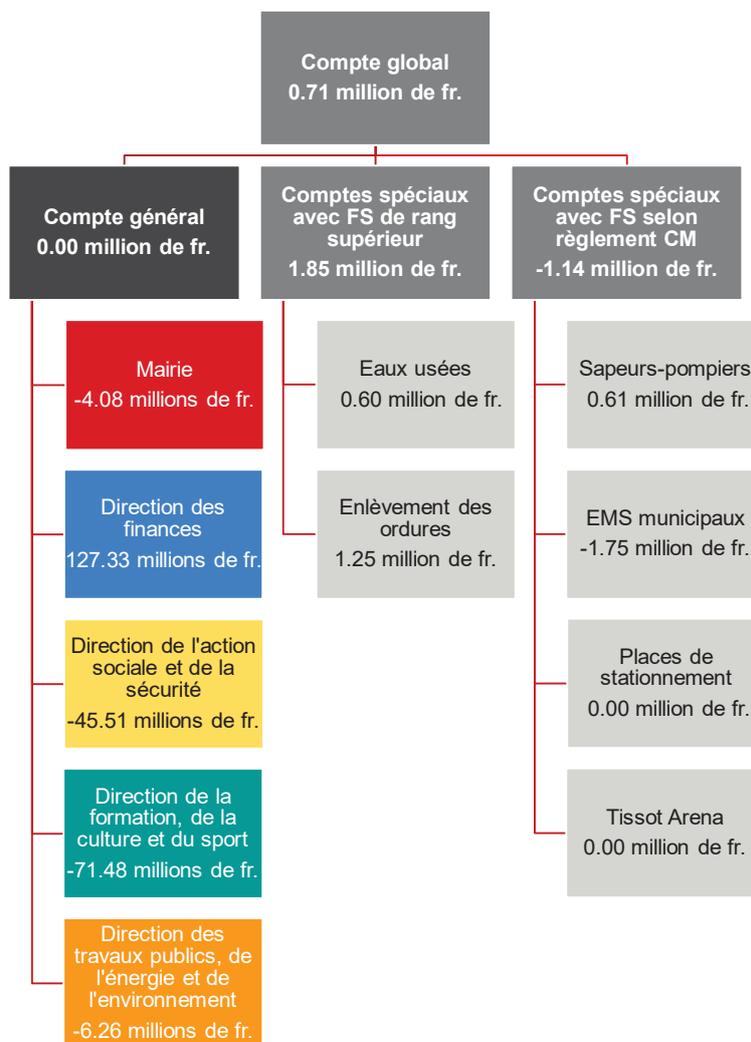


Figure 3: aperçu des résultats du compte global (en bref)

- **Compte général:** le compte général boucle sur un résultat équilibré.
- **Comptes spéciaux:** les excédents de revenus et de charges affichés dans les comptes spéciaux doté d'un financement spécial sont équilibrés au moyen du financement spécial concerné en vertu de la réglementation. Cela garantit une stricte séparation entre les secteurs financés par les impôts et ceux qui le sont par les émoluments, excluant ainsi les «subventionnements croisés».

Les résultats du compte général et des comptes spéciaux sont expliqués plus en détail aux chap. 3.2, 3.3 et 3.4.

1.3.1 Compte général

Le tableau ci-après présente les trois niveaux du compte de résultats 2019 du compte général par groupes de matières.

Charges et revenus		MCHF				
	2019		C19/B19		2018	
	Comptes	Budget	Écart		Comptes	
30 Charges de personnel	-91.23	-90.60	-0.63	0.7%	-86.23	1
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-37.93	-37.87	-0.06	0.2%	-40.54	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-16.09	-15.78	-0.31	2.0%	-14.95	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-0.01	0.00	-0.01	0.0%	-0.01	
36 Charges de transfert	-230.74	-236.04	5.30	-2.2%	-241.61	2
39 Imputations internes	-6.92	-6.94	0.02	-0.2%	-6.21	
Charges d'exploitation	-382.92	-387.23	4.31	-1.1%	-389.54	
40 Revenus fiscaux	144.07	147.72	-3.65	-2.5%	146.16	3
41 Revenus régaliens et de concessions	6.26	5.85	0.42	7.1%	5.70	
42 Taxes	27.30	30.92	-3.62	-11.7%	27.37	4
43 Revenus divers	32.67	36.70	-4.03	-11.0%	47.72	5
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.07	0.01	0.06	600.0%	0.01	
46 Revenus de transfert	154.42	149.52	4.90	3.3%	146.66	6
49 Imputations internes	6.92	6.94	-0.02	-0.2%	6.21	
Revenus d'exploitation	371.71	377.66	-5.95	-1.6%	379.82	
Résultat de l'activité d'exploitation	-11.21	-9.58	-1.63	17.1%	-9.73	
34 Charges financières	-18.31	-19.64	1.33	-6.8%	-20.59	
44 Revenus financiers	32.58	20.21	12.37	61.2%	30.75	7
Résultat provenant de financements	14.27	0.58	13.69	2375.1%	10.16	
Résultat opérationnel	3.06	-9.00	12.06	-134.0%	0.43	
38 Charges extraordinaires	-16.69	-6.13	-10.56	172.2%	-14.10	8
48 Revenus extraordinaires	13.63	15.13	-1.50	-9.9%	13.12	
Résultat extraordinaire	-3.06	9.00	-12.06	-134.0%	-0.98	
Résultat total du compte de résultats	0.00	0.00	0.00	0.0%	-0.54	

Figure 4: compte de résultats échelonné par groupes de matières

Principaux écarts (en millions de fr.)

- 1 -0.63 La provision pour les soldes de vacances et d'heures supplémentaires avait été adaptée la dernière fois en 2016 pour atteindre 2,3 millions de fr. Les provisions ont été comptabilisées ainsi que dissoutes au niveau des directions en 2019. Suite à l'introduction du nouveau système de saisie du temps de travail FIORI, il a été possible de déterminer les avoirs au 31.12.2019 et de comptabiliser une nouvelle provision de 3,49 millions de fr., répartie entre les différents centres de coûts. Il en résulte ainsi une augmentation de 1,19 million de fr. de cette provision, de sorte que les charges de personnel dépassent de 0,56 million de fr. les consignes budgétaires. La provision pour soldes de vacances et d'heures supplémentaires sera à l'avenir adaptée chaque année. Les écarts attendus n'auront probablement plus un aussi gros impact sur les charges de personnel.
- 2 +5.30 Les charges de transfert sont inférieures de 5,30 millions de fr. au montant budgété. Cela s'explique principalement par des dépenses brutes d'aide sociale moins élevées, qui sont ensuite neutralisées dans les revenus de transfert par leur saisie dans le système de répartition des charges. Elles n'ont donc aucune influence sur le résultat.
- 3 -3.65 Au niveau des revenus, les revenus fiscaux totaux de 144,07 millions de fr. (année précédente: 146,16 millions) sont en-deçà de 3,65 millions de fr. aux valeurs inscrites au budget.

Les revenus fiscaux des personnes physiques ont atteint 100,34 millions de fr. (année précédente: 94,93 millions) et dépassent de 1,04 million de fr. le montant budgété.

Des revenus de 26,29 millions de fr. (année précédente: 32,62 millions) ont été atteints chez les personnes morales. C'est une valeur inférieure de 1,99 million de fr. au montant budgété. Elle inclut également une dissolution partielle de provisions à hauteur de 0,25 million de fr.

Les impôts sur les gains immobiliers ont atteint 2,15 millions de fr. (année précédente: 4,09 millions), soit un montant inférieur de 3,65 millions de fr. aux prévisions. Le nombre de cas d'imposition des gains immobiliers a tendance à baisser. En outre, les gains par cas sont moins élevés.
- 4 -3.62 Les taxes sont inférieures de quelque 3,62 millions de fr. aux valeurs budgétées, ce qui s'explique principalement par le fait que, comme les années précédentes, les revenus optimistes provenant des amendes d'ordre n'ont pas été obtenus (écart de 2,68 millions de fr.).
- 5 -4.03 L'écart au niveau des autres revenus se situe dans le domaine de l'aide sociale. Étant donné que la Caisse de compensation du Canton de Berne ne traite que tous les deux ans les questions d'allocations pour enfants de bénéficiaires de l'aide sociale, les recettes connaissent des fluctuations.

- 6 +4.90 D'une part, la Ville de Bienne a reçu un montant de 2,71 millions de fr. plus élevé visant la réduction des disparités au niveau de la péréquation financière cantonale et, d'autre part, diverses contributions cantonales plus élevées ont pu être comptabilisées.
- 7 +12.37 Les revenus financiers se composent majoritairement des ventes et valorisations survenues dans le domaine du patrimoine financier au cours de l'exercice 2019. Ils sont en grande partie neutralisés par des versements dans le financement spécial.
- 8 -10.56 Le poste de charges «Attributions aux capitaux propres», de 16,69 millions de fr., est dépassé de 10,56 millions de fr. Cela s'explique par des ventes et des valorisations de droits de superficie qui sont réévalués à l'occasion de leur prolongation. Les ventes et valorisations sont compensées par le postes de revenus «Gains réalisés à partir du patrimoine financier» (GM 44, poste 7). Les valorisations n'ont pas d'effet sur les liquidités. Par contre, suite à ces dernières, on peut s'attendre à des rentes de droit de superficie plus élevées ces prochaines années.

1.3.1.1 Comparaison des charges de personnel

Le graphique ci-dessous illustre les écarts par rapport au budget ainsi que l'évolution par rapport aux années précédentes pour chaque direction.

La hausse des charges de personnel de 2016 à 2017 à la Direction de la formation, de la culture et du sport s'explique principalement par le fait que le compte spécial «Crèches et écoles gardiennes» a été dissous à fin 2016 et que l'ensemble des charges et revenus dans ce domaine figurent désormais dans le compte général.



Figure 5: comparaison des charges de personnel

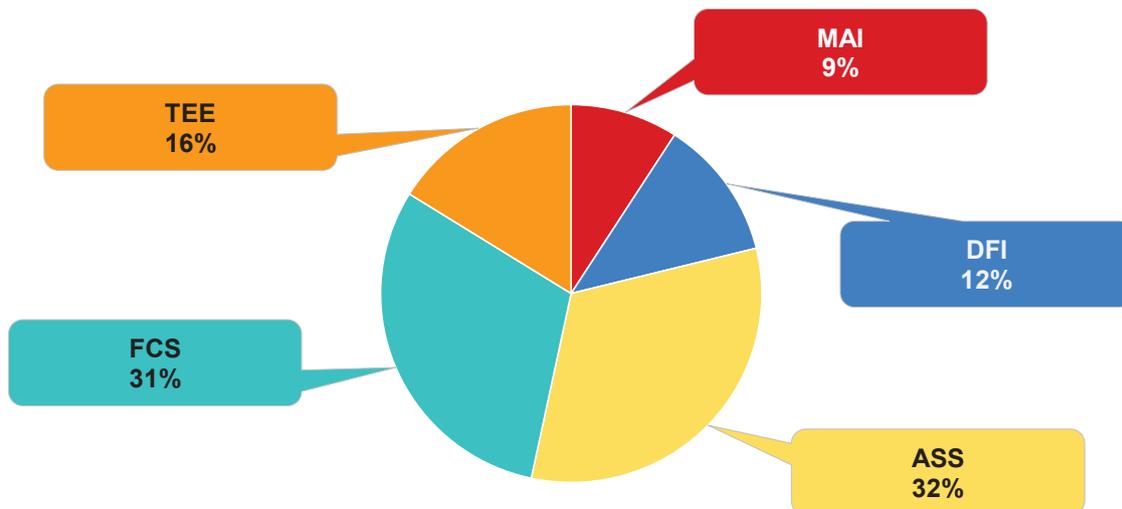


Figure 6: répartition des charges de personnel en 2019

1.3.1.2 Comparaison des charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Les charges de biens et services et autres charges d'exploitation ont pu être maintenues au niveau budgété. L'écart ne porte que sur 0,06 million de fr.

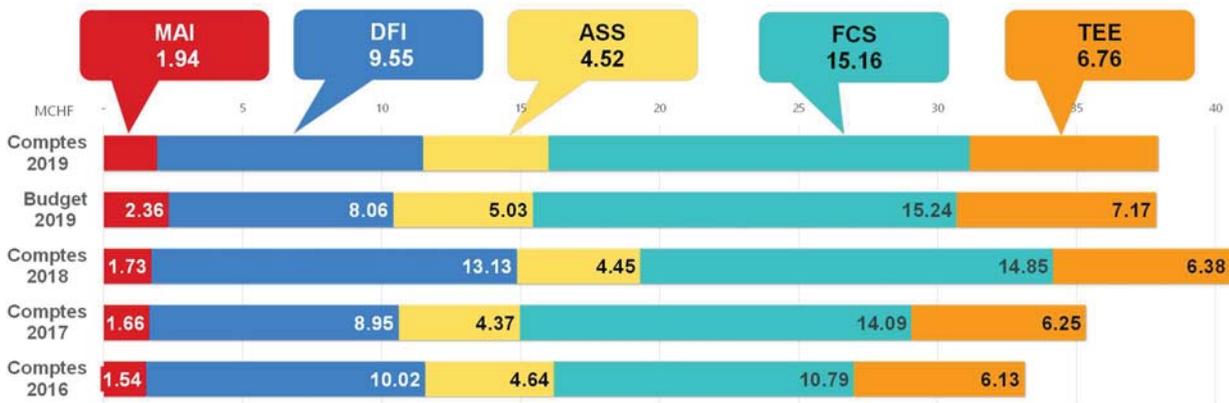


Figure 7: comparaison des charges de biens et services et autres charges d'exploitation

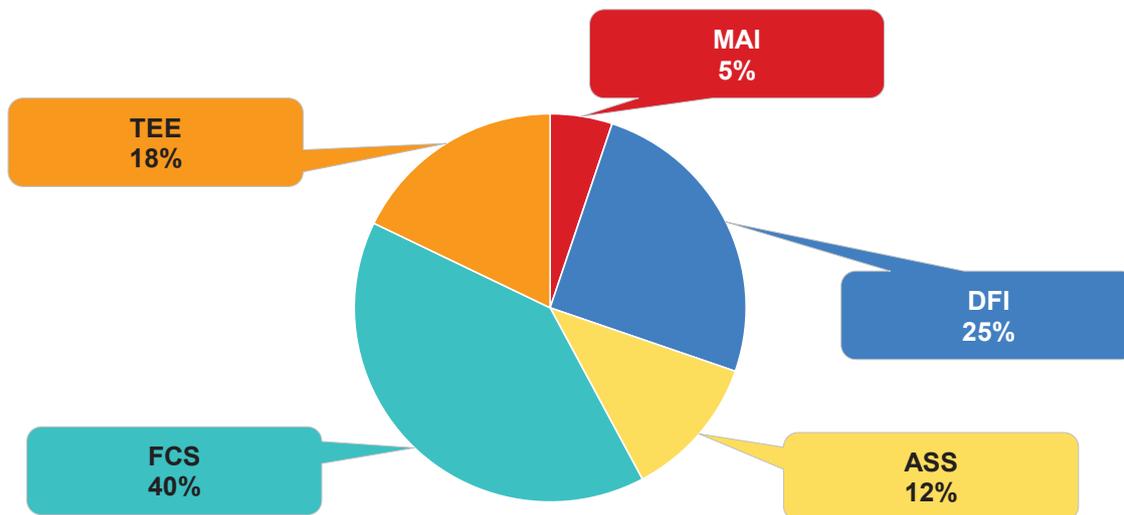


Figure 8: répartition des coûts, comptes annuels 2019

1.3.2 Comptes spéciaux avec financement spécial

Les résultats des comptes spéciaux sont présentés sommairement aux chapitres suivants. Les comptes de résultats détaillés par groupe de matières sont présentés et commentés au chap. 3.4.

1.3.3 Eaux usées

Le compte spécial «Eaux usées» boucle sur un excédent de revenus de 0,60 million de fr., alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 0,66 million de fr. L'amélioration se monte ainsi à 1,26 million de fr.

Charges et revenus					
	2019		C19/B19		2018
	Comptes	Budget	Écart		Comptes
Charges d'exploitation	-19.79	-18.35	-1.44	7.9%	-17.20
Revenus d'exploitation	20.58	18.02	2.56	14.2%	17.94
Résultat de l'activité d'exploitation	0.79	-0.33	1.12	-339.7%	0.74
Charges financières	-0.19	-0.33	0.14	-42.2%	-0.31
Revenus financiers	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Résultat provenant de financements	-0.19	-0.33	0.14	-42.2%	-0.31
Résultat opérationnel	0.60	-0.66	1.26	-191.1%	0.43
Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Résultat extraordinaire	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Résultat total du compte de résultats	0.60	-0.66	1.26	-190.9%	0.43

Figure 9: résultat du compte spécial «Eaux usées»

L'attribution au financement spécial s'élève à 0,60 million de fr.

Patrimoine administratif au 31.12.2019	CHF	23'431'584
État du maintien de la valeur au 31.12.2019	CHF	6'753'001
Capitaux propres du FS au 31.12.2019	CHF	7'743'478

1.3.4 Enlèvement des ordures

Le compte spécial «Enlèvement des ordures» boucle sur un excédent de revenus de 1,25 million de fr., alors que le budget prévoyait un excédent de revenus de 0,89 million de fr. L'amélioration se monte ainsi à 0,36 million de fr.

Charges et revenus					
MCHF					
	2019		C19/B19		2018
	Comptes	Budget	Écart		Comptes
Charges d'exploitation	-6.02	-6.33	0.31	-4.9%	-5.88
Revenus d'exploitation	6.95	6.84	0.11	1.6%	6.70
Résultat de l'activité d'exploitation	0.93	0.51	0.42	82.4%	0.82
Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Revenus financiers	0.32	0.38	-0.06	-15.8%	0.44
Résultat provenant de financements	0.32	0.38	-0.06	-15.8%	0.44
Résultat opérationnel	1.25	0.89	0.36	40.4%	1.25
Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Résultat extraordinaire	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Résultat total du compte de résultats	1.25	0.89	0.36	40.4%	1.25

Figure 10: résultat du compte spécial «Enlèvement des ordures»

L'attribution au financement spécial s'élève à 1,25 million de fr.

Patrimoine administratif au 31.12.2019	CHF	3'540'384
Capitaux propres du FS au 31.12.2019	CHF	8'584'608

1.3.5 Sapeurs-pompiers

Le compte spécial «Sapeurs-pompiers» boucle sur un excédent de revenus de 0,61 million de fr., alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 0,13 million de fr. L'amélioration se monte ainsi à 0,74 million de fr.

Charges et revenus					
	MCHF				
	2019		C19/B19		2018
	Comptes	Budget	Écart		Comptes
Charges d'exploitation	-5.74	-6.06	0.32	-5.3%	-5.29
Revenus d'exploitation	6.05	5.65	0.40	7.1%	5.81
Résultat de l'activité d'exploitation	0.31	-0.41	0.72	-175.6%	0.52
Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Revenus financiers	0.30	0.28	0.02	7.1%	0.30
Résultat provenant de financements	0.30	0.28	0.02	7.1%	0.30
Résultat opérationnel	0.61	-0.13	0.74	-569.2%	0.82
Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Résultat extraordinaire	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Résultat total du compte de résultats	0.61	-0.13	0.74	-569.2%	0.82

Figure 11: résultat du compte spécial «Sapeurs-pompiers»

L'attribution au financement spécial s'élève à 0,61 million de fr.

Patrimoine administratif au 31.12.2019	CHF	3'137'354
Capitaux propres du FS au 31.12.2019	CHF	9'076'719

1.3.6 EMS municipaux

Le compte spécial «EMS municipaux» boucle sur un excédent de charges de 1,75 million de fr., alors que le budget prévoyait un excédent de revenus de 0,21 million de fr. La détérioration se monte ainsi à 1,96 million de fr.

Charges et revenus	MCHF				
	2019		C19/B19		2018
	Comptes	Budget	Écart		Comptes
Charges d'exploitation	-28.72	-30.28	1.56	-5.2%	-26.40
Revenus d'exploitation	26.91	30.46	-3.55	-11.7%	26.51
Résultat de l'activité d'exploitation	-1.81	0.18	-1.99	-1105.6%	0.11
Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Revenus financiers	0.06	0.03	0.03	100.0%	0.05
Résultat provenant de financements	0.06	0.03	0.03	100.0%	0.05
Résultat opérationnel	-1.75	0.21	-1.96	-933.3%	0.16
Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Résultat extraordinaire	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Résultat total du compte de résultats	-1.75	0.21	-1.96	-933.3%	0.16

Figure 12: résultat du compte spécial «EMS municipaux»

Le prélèvement sur le financement spécial s'élève à 1,75 million de fr. (en chiffres nets).

Patrimoine administratif au 31.12.2019	CHF	11'461'984
Capitaux propres du FS au 31.12.2019	CHF	4'498'233

1.3.7 Places de stationnement

Le compte spécial «Places de stationnement» affiche un résultat opérationnel (excédent de revenus) de 1,17 million de fr., ce qui représente une amélioration de 0,41 million de fr. par rapport au résultat budgété.

Charges et revenus					
	2019		C19/B19		2018
	Comptes	Budget	Écart		Comptes
Charges d'exploitation	-6.20	-6.16	-0.03	0.6%	-5.96
Revenus d'exploitation	-0.07	-0.11	0.04	-38.4%	0.29
Résultat de l'activité d'exploitation	-6.26	-6.27	0.01	-0.1%	-5.67
Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Revenus financiers	7.43	7.03	0.40	5.7%	6.72
Résultat provenant de financements	7.43	7.03	0.40	5.7%	6.72
Résultat opérationnel	1.17	0.76	0.41	54.6%	1.05
Charges extraordinaires	-1.17	-0.76	-0.41	54.6%	-1.05
Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Résultat extraordinaire	-1.17	-0.76	-0.41	54.6%	-1.05
Résultat total du compte de résultats	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00

Figure 13: résultat du compte spécial «Places de stationnement»

L'attribution au financement spécial s'élève à 1,17 million de fr. et amène un résultat total équilibré.

Patrimoine administratif au 31.12.2019	CHF	30'021'085
Capitaux propres du FS au 31.12.2019	CHF	38'246'989

1.3.8 Tissot Arena

La Tissot Arena apparaît pour la troisième fois dans les comptes annuels 2019 dans un compte spécial doté d'un financement spécial. Sa comptabilité a été séparée du compte général au 1^{er} janvier 2017.

Charges et revenus					
MCHF					
	2019		C19/B19		2018
	Comptes	Budget	Écart		Comptes
Charges d'exploitation	-1.80	-1.47	-0.33	22.4%	-1.07
Revenus d'exploitation	0.02	0.00	0.02	0.0%	0.08
Résultat de l'activité d'exploitation	-1.78	-1.47	-0.31	21.1%	-1.00
Charges financières	-0.87	-1.19	0.32	-26.9%	-1.58
Revenus financiers	2.65	2.66	-0.01	-0.4%	2.57
Résultat provenant de financements	1.78	1.47	0.31	21.1%	1.00
Résultat opérationnel	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Résultat extraordinaire	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Résultat total du compte de résultats	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00

Figure 14: résultat du compte spécial «Tissot Arena»

Le compte spécial «Tissot Arena» boucle sur un résultat total équilibré.

Patrimoine administratif au 31.12.2019	CHF	1'831'010
Capitaux propres du FS au 31.12.2019	CHF	0

1.4 Planification des investissements selon le MCH2

Avec le MCH2, les amortissements sont calculés linéairement seulement à partir de la mise en service de l'objet concerné. Cette pratique a un impact direct sur les charges d'amortissement. On constate une légère hausse durant l'exercice 2019, où ces charges ont atteint 16,09 millions de fr. Sur ce montant, 12,3 millions de fr. d'amortissement concernent le patrimoine administratif existant; ils grèveront les comptes annuels jusqu'en 2027 dans la même proportion. Progressivement, le nombre d'immobilisations transmises en vue de leur utilisation augmentera, ce qui conduira à une hausse continue des charges d'amortissement. Si l'on part d'un volume d'investissements annuels de 40 millions de fr., cela signifie une croissance des charges d'amortissement de 0,5 à 2 millions de fr. par an. Ces amortissements et les coûts induits qui en résultent (intérêts et frais d'entretien) influencent directement le résultat des comptes et augmenteront constamment les charges d'exploitation.

1.5 Compte des investissements

Le compte des investissements s'appuie sur les art. 79 et 79a de l'Ordonnance cantonale sur les communes (OCo, RSB 170.111). En vertu des dispositions d'exécution de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT), seules les dépenses et les recettes du patrimoine administratif doivent être comptabilisées dans le compte des investissements. Les alimentations et diminutions des placements financiers et des immobilisations corporelles ne sont pas considérées comme des investissements et sont donc directement comptabilisées au bilan.

1.5.1 Compte global

Les investissements bruts du compte global ont atteint 35,36 millions de fr. Cela représente 5,45 millions de fr. de plus qu'en 2018, mais 24,69 millions de fr. de moins que le montant budgété de la planification des investissements pour 2019. En 2019, il a été possible d'enregistrer des recettes d'investissement (p. ex. contributions de la Confédération et du Canton) pour un montant réjouissant de 9,89 millions de fr., soit 6,39 millions de fr. de plus qu'en 2018.

Il en découle des investissements nets de 25,47 millions de fr. (degré de réalisation de 42%).

Des informations détaillées sur le compte des investissements du compte global sont fournies au chap. 4.1.

Comptes des investissements		MCHF			
	2019		C19/B19		2018
	Comptes	Budget	Écart		Comptes
Investissements bruts	-35.36	-60.04	24.69	-41.1%	-29.91
Recettes d'investissements	9.89	0.00	9.89	0.0%	3.50
Investissements nets	-25.47	-60.04	34.58	-57.6%	-26.42

Figure 15: investissements du compte global

1.5.2 Compte général

Les investissements bruts du compte général se sont élevés à 25,74 millions de fr. Cela représente 0,88 million de fr. de plus qu'en 2018, mais 19,50 millions de fr. de moins que le montant budgété de la planification des investissements pour 2019. Les recettes d'investissement ont atteint 9,84 millions de fr. en 2019, ce qui n'était pas prévu au budget. Il s'agit de 6,51 millions de fr. de plus de recettes qu'en 2018.

Il en découle des investissements nets de 15,90 millions de fr. pour le compte général (degré de réalisation de 35%). Le report de certains projets dû à un manque de ressources au sein de l'Administration municipale ou à de multiples oppositions explique le fait que les réalisations effectives sont inférieures aux objectifs fixés dans la planification des investissements.

Comptes des investissements		MCHF			
	2019		C19/B19		2018
	Comptes	Budget	Écart		Comptes
Investissements bruts	-25.74	-45.24	19.50	-43.1%	-24.86
Recettes d'investissements	9.84	0.00	9.84	0.0%	3.33
Investissements nets	-15.90	-45.24	29.34	-64.9%	-21.53

Figure 16: investissements du compte général

Des informations détaillées sur le compte des investissements du compte général sont fournies au chap. 4.2.

1.5.3 Comptes spéciaux avec financement spécial

Les investissements nets de tous les **comptes spéciaux** ont atteint 9,57 millions de fr. (degré de réalisation de 65%). C'est 5,23 millions de fr. de moins que le montant prévu au budget de la planification des investissements et 4,69 millions de fr. de plus que durant l'exercice 2018.

Comptes des investissements		MCHF			
	2019		C19/B19		2018
	Comptes	Budget	Écart		Comptes
Investissements bruts	-9.62	-14.80	5.18	-35.0%	-5.05
Recettes d'investissements	0.05	0.00	0.05	0.0%	0.16
Investissements nets	-9.57	-14.80	5.23	-35.3%	-4.88

Figure 17: investissements relatifs aux comptes spéciaux

Des informations détaillées sur le compte des investissements des comptes spéciaux sont fournies au chap. 4.3.

1.6 Flux de trésorerie du compte général

Le tableau des flux de trésorerie fait apparaître les causes de fluctuations: il montre en quoi les recettes (+) et les dépenses (-) ont augmenté ou diminué les disponibilités sur une période donnée. C'est pourquoi il est parfois aussi nommé «troisième jeu de compte». Il fournit des informations ne pouvant être obtenues à la lecture du bilan et du compte de résultats au sujet de l'évolution des liquidités dans les domaines de l'exploitation, des investissements et du financement.

Dans le compte général, l'état net des disponibilités et des placements à court terme a augmenté de 1,46 million de fr. entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019.

Tableau des flux de trésorerie	MCHF	
	2019	2018
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	30.54	6.15
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-31.45	-20.69
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	2.37	-1.75
Total des flux de trésorerie (tous)	1.46	-16.28
État des disponibilités nettes et placements à court terme au 1.1.	26.42	42.70
État des disponibilités nettes et placements à court terme au 31.12.	27.88	26.42

Figure 18: tableau des flux de trésorerie du compte général

Les flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation indiquent le montant des revenus obtenus, qui serviront à de nouveaux investissements ou à une réduction de la dette. Il s'agit de 30,54 millions de fr. durant l'exercice 2019. Pour financer les investissements, il n'a pas fallu acquérir de nouveaux capitaux de tiers, mais réduire l'état des disponibilités. D'autres explications concernant la systématique du tableau des flux de trésorerie et le tableau des flux de trésorerie du compte global sont fournies au chap. 5.

1.7 Trésorerie, acquisition de capitaux et capitaux de tiers

En 2019, la Ville a pu encore profiter d'opportunités de marchés liées aux taux d'intérêt bas des capitaux. À noter que plusieurs banques centrales ont assoupli leur politique monétaire en automne 2019. Ce faisant, elles ont signifié qu'elles laisseraient vraisemblablement leurs taux directeurs à un bas niveau pour une période prolongée⁴. De ce fait, la Ville a maintenu une proportion de son endettement à court terme, afin de pouvoir également profiter des taux bas du marché de refinancement à court terme (3 à 6 mois). Cette proportion, égale à 12,11% de la masse sous gestion, s'élève à 85,34 millions de fr., sur un niveau total d'endettement de 704,85 millions de fr.

⁴ BNS, Conférence de presse, 12 décembre 2019

À noter le refinancement d'un emprunt obligataire de l'ordre de 180 millions de fr. arrivé à échéance en avril 2019. Ce dernier a été refinancé sur une période de 8 et 12 ans, à des conditions de marché nettement plus favorables qu'elles ne l'étaient par le passé. En parallèle, une bonne gestion des liquidités a permis de maintenir l'endettement au même niveau que l'année passée, soit presque sans augmentation. Suite au passage du référentiel comptable MCH1 à MCH2, certains comptes qui étaient alors considérés dans le calcul des financements de tiers ne l'ont dès lors plus été. De ce fait, ces derniers se situent en 2019 à 795,79 millions de fr. Suite à cette reclassification de comptes, la variation réelle des financements de tiers entre 2018 et 2019 est de 22,78 millions de fr. contre 41,61 millions de fr. si la comparaison avait été faite avec les chiffres publiés pour l'année 2018.

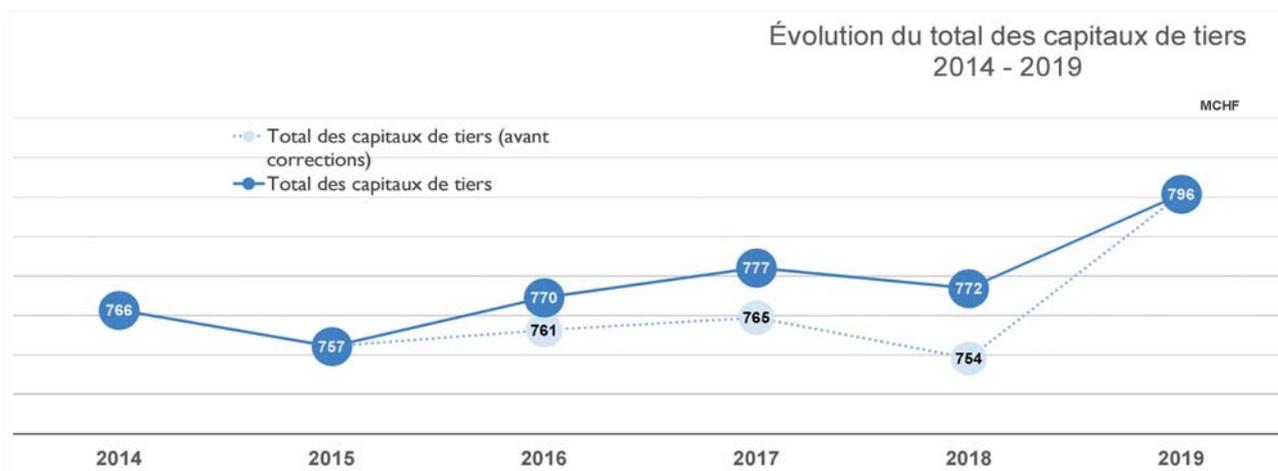


Figure 19: Evolution des capitaux tiers

Au niveau du bilan de la Ville de Bienne, la trésorerie se solde avec un montant en compte de 27,88 millions de fr., soit une augmentation de 1,46 million de fr. par rapport aux comptes 2018 (+5,5%). La méthode de calcul ayant légèrement été modifiée pour les montants concernant les années 2016 à 2018, ces derniers ont été ajustés afin d'obtenir des données comparables avec 2019.

Quant à son endettement, la Ville de Bienne le maintient à un niveau stable (+0,55 million de fr. par rapport à 2018).

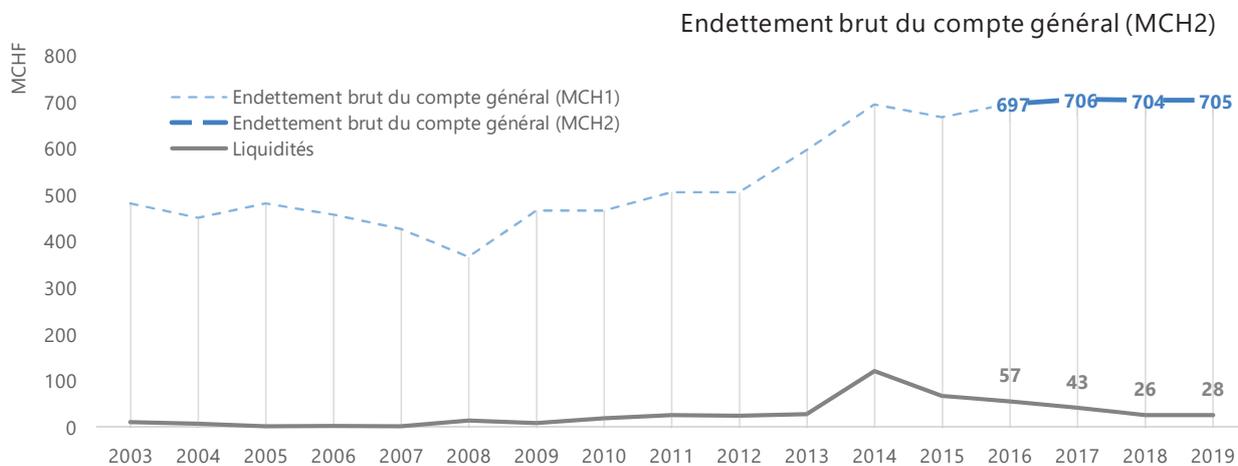


Figure 20: évolution de l'endettement et des liquidités

Il convient de relever que le principal élément ayant fortement influencé l'endettement de la Ville de Bienne ces dernières années est lié à la construction de la Tissot Arena. Comme déjà mentionné dans le rapport des comptes annuels 2015, la croissance de la dette enregistrée depuis 2012 est essentiellement due à sa réalisation. L'augmentation 2019 est quasi nulle (+0,55 million de fr.). Entre le passage à MCH2 et la réévaluation de certains postes du bilan en 2016 et 2019, la dette de la Ville de Bienne est passée en 4 ans de 696,80 millions à 704,87 millions de fr., ce qui représente une augmentation de 8,07 millions de fr., soit une moyenne de 2,02 millions d'augmentation annuelle.

Concernant les charges et revenus d'intérêts, la dette globale ayant pu partiellement être restructurée, cela a permis d'encore faire baisser la charge nette d'intérêts pour la Ville, de 1,77 million de fr., ainsi que le taux moyen des intérêts à 1,4%.

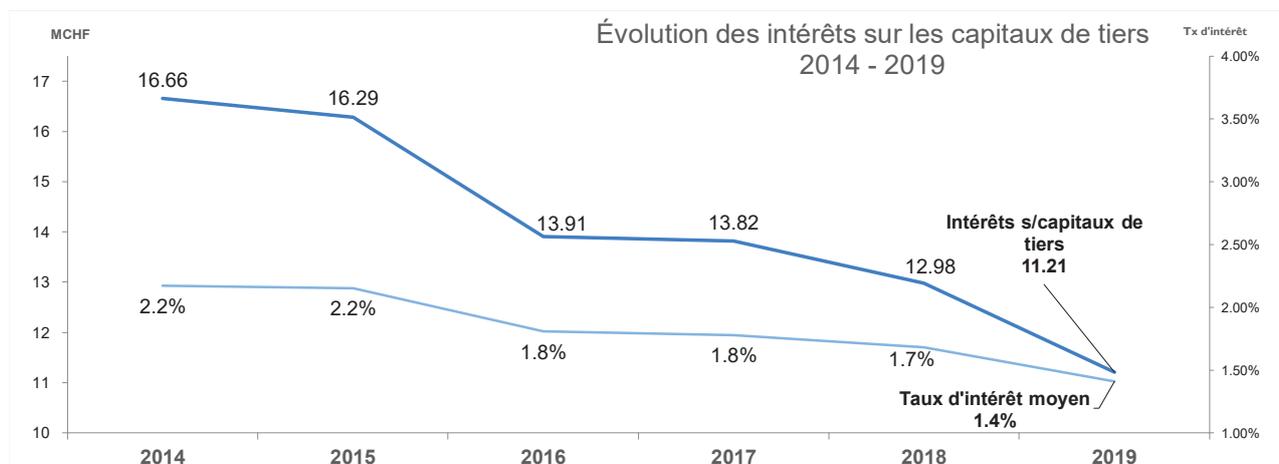


Figure 21: évolution des capitaux de tiers et des intérêts sur les capitaux de tiers

1.8 Données principales des comptes annuels

Les données principales sont les résultats chiffrés des comptes annuels qui revêtent une importance essentielle, tels que les résultats annuels, les revenus fiscaux et l'état des groupes de matières principaux du bilan. Entre autres informations importantes, ce point renseigne sur l'autofinancement tel qu'il ressort du compte global. Il est présenté en regard des investissements nets. Le MCH2 accorde une importance particulière aux considérations relatives aux résultats. Le compte-rendu et les commentaires détaillés se trouvent au chap. 3.

1.9 Vue d'ensemble du compte global

Le tableau ci-dessous fournit les chiffres clés des comptes annuels 2019 du compte global de la Ville de Bienne.

Désignation	MCHF		
	2019		2018
	Comptes	Budget	Comptes
Résultat annuel CR, compte global	0.71	0.30	2.13
Résultat annuel CR, compte général	0.00	0.00	-0.54
Résultat annuel, financements spéciaux (selon législation)	2.46	0.09	2.51
Résultat annuel, financements spéciaux (selon réglementation)	-1.75	0.20	0.16
Revenu de l'impôt des personnes physiques	100.34	99.30	94.93
Revenu de l'impôt des personnes morales	26.29	28.28	32.62
Taxe immobilière	12.31	11.90	18.42
Investissements nets	25.47	60.05	26.42
Total du patrimoine financier du compte global	697.73	-	669.71
Total du patrimoine administratif du compte global	562.69	-	555.29
Total du patrimoine administratif du compte général	489.27	-	485.76
Total du patrimoine administratif des financements spéciaux	73.42	-	69.53
Capitaux de tiers	796.14	-	766.67
Capitaux propres	464.28	-	458.32
Réserves	0.00	-	0.00
Excédent/découvert du bilan	10.43	-	10.43

Figure 22: vue d'ensemble des comptes annuels du compte global

1.9.1 Résultat du financement

Le résultat du financement du compte global met l'autofinancement consolidé en regard des investissements nets consentis.

Désignation	MCHF				
	2019		C19/B19	2018	
	Comptes	Budget	Écart	Comptes	
Résultat du compte global	90 +	0.71	0.31	0.40	2.13
Amortissement du patrimoine administratif	33 +	21.26	21.53	-0.27	20.13
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35 +	6.80	4.61	2.19	4.69
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	45 +	-3.74	-3.75	0.01	-3.59
Rectifications, prêts du patrimoine administratif	364 +	0.00	0.00	0.00	0.00
Rectifications, participations du patrimoine administratif	365 +	0.00	0.00	0.00	0.00
Amortissements, subventions d'investissement	366 +	0.00	0.00	0.00	0.00
Attributions aux capitaux propres	389 +	17.86	6.89	10.97	15.15
Prélèvements sur les capitaux propres	489 -	-13.63	-15.13	1.50	-13.12
Revalorisations du patrimoine administratif	4490 +	0.00	0.00	0.00	0.00
Autofinancement		29.26	14.46	14.80	25.39
Dépenses d'investissement	690 +	35.36	60.04	-24.68	29.91
Recettes d'investissement	590 +	-9.89	0.00	-9.89	-3.49
Investissements nets		25.47	60.04	-34.57	26.42
Résultat du financement		3.79	-45.58	49.37	-1.03

Figure 23: autofinancement

Au total, sur l'ensemble des finances communales, un autofinancement de 29,26 millions de fr.⁵ est atteint, tandis que des investissements nets ont été consentis dans le patrimoine administratif à hauteur de 25,47 millions de fr. Dans les premières années suivant l'introduction du MCH2, il faut considérer l'autofinancement de manière nuancée, au vu des nouvelles règles d'amortissement. Il convient de prendre en considération les amortissements lors du calcul de l'autofinancement.

⁵ Remarque: cette formule simplifiée de calcul de l'autofinancement ne tient pas compte des changements survenus dans le patrimoine financier et dans les capitaux de tiers à court terme, ni des opérations comptables avec incidence sur les liquidités.

1.10 Crédits supplémentaires

Tous les crédits supplémentaires (total de 27'842'515 fr.) sont récapitulés dans un tableau séparé avec la motivation correspondante. Globalement, la situation se présente comme suit:

Désignation	MCHF
a) Crédits liés	22'978'470
b) Crédits de la compétence du Conseil municipal	2'280'025
c) Crédits de la compétence du Conseil de ville	2'584'020
Total Crédits supplémentaires	27'842'515

Figure 24: crédits supplémentaires (résumé)

L'approbation des crédits supplémentaires par le Conseil municipal et le Conseil de ville est traitée dans une affaire séparée.

2 Bilan

Le bilan du compte global englobe les postes du bilan du compte général et de tous les comptes spéciaux. Les créances réciproques et les avoirs entre les différents comptes ont été éliminés. Voir le détail des éliminations au chap. 10.2.

2.1 Compte global

Le bilan du compte global de la Ville de Bienne affichait au 31.12.2019 à l'actif un patrimoine financier de 697,73 millions de fr. (55%) et un patrimoine administratif de 562,69 millions de fr. (45%), pour un total de 1,26 milliard de fr. Au passif, il affichait des capitaux de tiers de 796,14 millions de fr. (63%) et des capitaux propres de 464,28 millions de fr. (37%).

Actif	État au 31.12.2019	État au 01.01.2019	Écart
Patrimoine financier			
100 Disponibilités et placements à court terme	27.97	26.45	1.52
101 Créances	120.57	113.85	6.72
102 Placements financiers à court terme	0.42	0.16	0.26
104 Actifs de régularisation	1.34	0.53	0.81
106 Stocks, fournitures et travaux en cours	0.17	0.16	0.01
107 Placements financiers	13.51	6.94	6.57
108 Immobilisations corporelles PF	533.75	521.62	12.13
Total Patrimoine financier	697.73	669.71	28.01
	55%	55%	
Patrimoine administratif			
140 Immobilisations corporelles PA	222.58	218.52	4.06
142 Immobilisations incorporelles	12.55	9.20	3.35
144 Prêts	31.60	31.60	0.00
145 Participations, capital social	295.97	295.97	0.00
Total du patrimoine administratif	562.69	555.29	7.40
	45%	45%	
Total Actif	1'260.42	1'225.00	35.42
	100%	100%	
Passif	État au 31.12.2019	État au 01.01.2019	Variation
Capitaux de tiers			
Capitaux de tiers à court terme			
200 Engagements courants	43.80	19.73	24.07
201 Engagements financiers à court terme	101.91	310.05	-208.14
204 Passifs de régularisation	5.81	8.46	-2.65
205 Provisions à court terme	4.15	2.41	1.74
Total des capitaux de tiers à court terme	155.68	340.65	-184.98
Capitaux de tiers à long terme			
206 Engagements financiers à long terme	622.93	409.05	213.88
208 Provisions à long terme	12.55	12.00	0.55
209 Engagem. envers les financements spéciaux	4.98	4.98	0.00
Total des capitaux de tiers à long terme	640.46	426.02	214.44
Total des capitaux de tiers	796.14	766.68	29.46
	63%	63%	
Capitaux propres			
290 Engagem. (+) et avances (-) fin. spéciaux	180.88	190.96	-10.08
293 Préfinancements	162.82	144.55	18.27
294 Réserves	0.00	0.00	0.00
296 Réserve réévaluation patrimoine financier	110.15	112.39	-2.24
299 Excédent/découvert du bilan	10.43	10.43	0.00
Total des capitaux propres	464.28	458.33	5.96
	37%	37%	
Total Passif	1'260.42	1'225.00	35.42
	100%	100%	

Figure 25: bilan consolidé du compte global

2.2 Compte général

Le bilan renseigne sur l'état du patrimoine et de l'endettement du compte général (financé par les impôts) au 31.12.2019. Il se compose de l'actif et du passif. Il juxtapose la fortune et les capitaux de tiers, le solde constituant les capitaux propres. Le bilan est modifié par le résultat annuel du compte de résultats et par les investissements nets du compte des investissements.

Le tableau ci-après présente le bilan d'ouverture au 01.01.2019 et le bilan de clôture au 31.12.2019 du compte général avec un total du bilan de 1,18 milliard de fr.

Au 31.12.2019, le bilan du compte général affichait à l'actif un patrimoine financier de 695,90 millions de fr. (59%) et un patrimoine administratif de 489,27 millions de fr. (41%), pour un total de 1,18 milliard de fr. Au passif, il affichait des capitaux de tiers de 795,79 millions de fr. (67%) et des capitaux propres de 389,38 millions de fr. (33%).

Actif	État au 31.12.2019	État au 01.01.2019	Variation
Patrimoine financier			
100 Disponibilités et placements à court terme	27.90	26.42	1.48
101 Créances	151.74	132.43	19.31
102 Placements financiers à court terme	0.42	0.16	0.26
104 Actifs de régularisation	0.44	0.35	0.09
106 Stocks, fournitures et travaux en cours	0.17	0.16	0.01
107 Placements financiers	25.70	19.92	5.78
108 Immobilisations corporelles PF	489.53	477.40	12.13
Total du patrimoine financier	695.90	656.84	39.06
	59%	57%	
Patrimoine administratif			
140 Immobilisations corporelles PA	177.13	176.77	0.36
142 Immobilisations incorporelles	12.17	9.02	3.15
144 Prêts	8.00	8.00	0.00
145 Participations, capital social	291.97	291.97	0.00
Total du patrimoine administratif	489.27	485.76	3.51
	41%	43%	
Total ACTIF	1'185.17	1'142.60	42.57
	100%	100%	
Passif			
Capitaux de tiers			
Capitaux de tiers à court terme			
200 Engagements courants	58.20	17.32	40.88
201 Engagements financiers à court terme	101.91	310.05	-208.14
204 Passifs de régularisation	5.76	8.46	-2.70
205 Provisions à court terme	3.59	2.40	1.19
Total des capitaux de tiers à court terme	169.46	338.23	-168.77
Capitaux de tiers à long terme			
206 Engagements financiers à long terme	619.51	408.98	210.53
208 Provisions à long terme	3.40	3.48	-0.08
209 Engagem. envers les financements spéciaux	3.42	3.49	-0.07
Total des capitaux de tiers à long terme	626.33	415.95	210.38
Total des capitaux de tiers	795.79	754.18	41.61
	67%	66%	
Capitaux propres			
290 Engagem. (+) et avances (-) fin. spéciaux	150.98	161.77	-10.79
293 Préfinancements	117.82	103.83	13.99
294 Réserves	0.00	0.00	0.00
296 Réserve réévaluation patrimoine finan.	110.15	112.39	-2.24
299 Excédent/découvert du bilan	10.43	10.43	0.00
Total des capitaux propres	389.38	388.42	0.96
	33%	34%	
Total PASSIF	1'185.17	1'142.60	42.57
	100%	100%	

Figure 26: bilan du compte général

Les éléments encadrés du bilan sont expliqués ci-après plus en détail:

a) Patrimoine financier

En 2019, les disponibilités pour financer les investissements ont baissé. Les immobilisations corporelles ont augmenté de 12,13 millions de fr. Cela s'explique principalement par diverses réévaluations de droits de superficie. Les gains de réévaluation ont alimenté le financement spécial «Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier» par le biais du compte de résultats. L'évolution de ce financement spécial est présentée aux chap. 10.6.1 et 10.6.2.

b) Patrimoine administratif

La valeur comptable résiduelle des immobilisations corporelles et incorporelles du patrimoine administratif a augmenté de 3,51 millions de fr. durant l'exercice sous revue. Selon le MCH2, seuls les investissements achevés et transmis en vue de leur utilisation sont amortis. Toutes les autres dépenses d'investissement sont inscrites comme des «immobilisations en cours de construction» dans la comptabilité des immobilisations et ne sont pas encore amorties, ce qui engendre des décalages temporels entre la charge financière et le début de l'amortissement. Les détails par catégorie d'immobilisation sont donnés dans le tableau des immobilisations en appendice, au chap. 10.11. Le patrimoine administratif existant avant l'introduction du MCH2 va être amorti linéairement sur douze ans avec un montant de 12,26 millions de fr. La présentation détaillée se trouve en appendice, au chap. 10.4.2.

c) Capitaux de tiers

Le poste des «Engagements financiers à court terme» a baissé de 208,14 millions de fr. Parmi les engagements à court terme, on comptabilise des engagements dont la durée est inférieure à un an ou qui arrivent à échéance l'année suivante (2020). Cela signifie que des engagements à long terme arrivant à échéance en 2020 vont passer des engagements à long terme à ceux à court terme. En 2019, plus de 180 millions de fr. ont été remboursés. Le refinancement, augmenté à 200 millions de fr., apparaît dans les engagements à long terme. Cela répond aux prescriptions de présentation des comptes selon le MCH2. Au total, les capitaux de tiers à intérêts à court, à moyen et à long terme s'élèvent à 741,42 millions de fr. Actuellement, pour des considérations de rendement, il est plus avantageux de couvrir à court terme plutôt qu'à long terme les besoins en capitaux de tiers, tout en veillant à ne pas négliger les risques liés au refinancement.

Les provisions à court terme ont augmenté de 1,19 million de fr. au vu de la modification des provisions pour les soldes de vacances et d'heures supplémentaires. La réduction de 0,08 million de fr. des provisions à long terme a diverses causes. D'une part, une provision a été constituée pour l'entretien des tombes à long terme (0,15 million de fr.); d'autre part, la provision pour les pertes fiscales attendues a pu être réduite de 0,25 million de fr. Les détails sur les provisions figurent au chap. 10.8.

d) Capitaux propres

Les **capitaux propres** s'élèvent à 389,38 millions de fr., et englobent plusieurs postes qui sont présentés ici plus en détail:

- **Financements spéciaux, engagements et avances:** les financements spéciaux alimentés par les émoluments et d'autres financements spéciaux reposant sur le droit de rang supérieur (réserve de réévaluation d'ESB) sont portés au bilan sous ce poste.

- **Préfinancements (FS):** tous les financements spéciaux s'appuyant sur un règlement communal sont portés au bilan sous ce poste.
- **Réserves:** les amortissements supplémentaires devant être comptabilisés en application des articles 84 et 85 OCo sont portés au bilan dans les capitaux propres. Il n'a pas été nécessaire ni de constituer ni de dissoudre une réserve pour la clôture 2019 conformément aux bases légales correspondantes⁶.
- **Réserve liée à la réévaluation:** lors de l'introduction du MCH2, le patrimoine financier a été réévalué (art. T2-3, al. 2 OCo). Les corrections de valeur sont comptabilisées au moyen des comptes d'immobilisation ad hoc et attribuées à la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier. Les prélèvements sur la réserve liée à la réévaluation, dans les cinq premières années suivant l'introduction du MCH2, sont obligatoires en cas d'aliénation d'éléments du patrimoine financier qui avaient été revalorisés, et admis jusqu'à concurrence du montant de la perte résultant d'une réévaluation périodique du patrimoine financier au sens de l'art. 81, al. 3 et 4, OCo. Cinq ans après l'introduction du MCH2 (2021), 10% du total des immobilisations financières et 5% du total des immobilisations corporelles du patrimoine financier doivent être transférés dans la réserve de fluctuation. Dès la sixième année, la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier est dissoute, en vertu de l'OCo, de manière linéaire en faveur de l'excédent du bilan dans un délai de cinq ans.
- **Excédent / découvert du bilan:** l'excédent ou le découvert du bilan inclut le résultat annuel et les résultats cumulés des années précédentes. Il est toujours inscrit au passif. Un signe positif précède un excédent du bilan, et un signe négatif un découvert. Un découvert doit être amorti dans un délai de huit ans à compter de sa première inscription au bilan. Il ne doit pas excéder un tiers du revenu annuel ordinaire des impôts (art. 74 LCo). L'évolution des capitaux propres est présentée dans l'état des capitaux propres, à l'annexe des comptes annuels.

Actuellement, la Ville de Bienne affiche un excédent de bilan de 10,43 millions de fr., ce qui correspond à une réserve d'un dixième de quotité d'impôt. Les détails (état initial, évolution et état final) des différents postes des capitaux propres sont présentés en appendice, au chap. 10.6 «État des capitaux propres».

⁶ **Constitution:** lorsque le compte de résultats enregistre un excédent de revenus et que les amortissements ordinaires sont inférieurs aux investissements nets. Volume: différence entre les investissements nets et les amortissements ordinaires, mais seulement jusqu'à concurrence de l'excédent de revenus. **Dissolution:** en faveur du bilan, dans la mesure où l'exercice se solde par un excédent de charges du compte général et où d'autres conditions concernant les rentrées fiscales et le montant versé ou reçu au titre de la péréquation financière sont remplies.

3 Compte de résultats échelonné

Le compte de résultats comprend les dépenses de consommation et les revenus y afférents d'une année civile. Les charges ne créent pas de contre-valeurs utilisables plusieurs années. La différence entre le total des charges et celui des revenus représente le résultat du compte global. Ce dernier se compose des résultats du compte général et de ceux des comptes spéciaux avec financements spéciaux présentés séparément.

3.1 Compte global

Le compte de résultats du compte global comprend les charges et revenus cumulés du compte général (financé par les impôts) et de tous les comptes spéciaux (eaux usées, enlèvement des ordures, sapeurs-pompiers, EMS municipaux, places de stationnement ainsi que Tissot Arena). Les entreprises municipales autonomes sur le plan juridique (ESB, Parking S.A., CTS S.A. et TPB) n'y figurent pas, car elles ne font pas partie du cercle de consolidation.

Charges et revenus		MCHF			
	2019		C19/B19		2018
	Comptes	Budget	Écart		Comptes
30 Charges de personnel	-123.30	-123.98	0.68	-0.5%	-116.59
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-53.42	-54.94	1.52	-2.8%	-55.36
33 Amortissements du patrimoine administratif	-21.26	-21.54	0.28	-1.3%	-20.13
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-6.80	-4.60	-2.20	47.8%	-4.71
36 Charges de transfert	-236.64	-241.89	5.25	-2.2%	-246.62
39 Imputations internes	-9.76	-8.92	-0.84	9.5%	-7.94
Charges d'exploitation	-451.18	-455.87	4.69	-1.0%	-451.35
40 Revenus fiscaux	144.07	147.72	-3.65	-2.5%	146.16
41 Revenus régaliens et de concessions	6.26	5.85	0.42	7.1%	5.70
42 Taxes	78.91	82.85	-3.94	-4.8%	76.93
43 Revenus divers	32.91	37.06	-4.15	-11.2%	48.13
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	3.74	3.75	-0.01	-0.3%	3.59
46 Revenus de transfert	156.50	152.36	4.14	2.7%	148.71
49 Imputations internes	9.76	8.92	0.84	9.5%	7.94
Revenus d'exploitation	432.15	438.51	-6.36	-1.4%	437.15
Résultat de l'activité d'exploitation	-19.03	-17.37	-1.66	9.6%	-14.20
34 Charges financières	-19.37	-21.16	1.79	-8.5%	-22.47
44 Revenus financiers	43.34	30.59	12.75	41.7%	40.83
Résultat provenant de financements	23.97	9.44	14.53	154.0%	18.35
Résultat opérationnel	4.94	-7.93	12.87	-162.3%	4.15
38 Charges extraordinaires	-17.86	-6.89	-10.97	159.2%	-15.15
48 Revenus extraordinaires	13.63	15.13	-1.50	-9.9%	13.12
Résultat extraordinaire	-4.23	8.24	-12.47	-151.3%	-2.02
Résultat total du compte de résultats	0.71	0.31	0.40	129.0%	2.13

Figure 27: résultat du compte global

Le compte global de la Ville de Bienne affiche un excédent de revenus de 0,71 million de fr. pour l'exercice 2019. Les commentaires détaillés sur les résultats du compte général et des comptes spéciaux figurent aux chapitres suivants.

3.2 Compte général

Dans le compte général, les charges d'exploitation de 382,92 millions de fr. font face à des revenus d'exploitation de 371,71 millions de fr. Le résultat de l'activité d'exploitation affiche un excédent de charges de 11,21 millions de fr. Une fois le résultat provenant de financements et le résultat extraordinaire pris en compte, le résultat total est de 0,00 million de fr.

Charges et revenus						MCHF	
	2019		C19/B19		2018		
	Comptes	Budget	Écart		Comptes		
30 Charges de personnel	-91.23	-90.60	-0.63	0.7%	-86.23		
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-37.93	-37.87	-0.06	0.2%	-40.54		
33 Amortissements du patrimoine administratif	-16.09	-15.78	-0.31	2.0%	-14.95		
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-0.01	0.00	-0.01	0.0%	-0.01		
36 Charges de transfert	-230.74	-236.04	5.30	-2.2%	-241.61		
39 Imputations internes	-6.92	-6.94	0.02	-0.2%	-6.21		
Charges d'exploitation	-382.92	-387.23	4.31	-1.1%	-389.54		
40 Revenus fiscaux	144.07	147.72	-3.65	-2.5%	146.16		
41 Revenus régaliens et de concessions	6.26	5.85	0.42	7.1%	5.70		
42 Taxes	27.30	30.92	-3.62	-11.7%	27.37		
43 Revenus divers	32.67	36.70	-4.03	-11.0%	47.72		
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.07	0.01	0.06	600.0%	0.01		
46 Revenus de transfert	154.42	149.52	4.90	3.3%	146.66		
49 Imputations internes	6.92	6.94	-0.02	-0.2%	6.21		
Revenus d'exploitation	371.71	377.66	-5.95	-1.6%	379.82		
Résultat de l'activité d'exploitation	-11.21	-9.58	-1.63	17.1%	-9.73		
34 Charges financières	-18.31	-19.64	1.33	-6.8%	-20.59		
44 Revenus financiers	32.58	20.21	12.37	61.2%	30.75		
Résultat provenant de financements	14.27	0.58	13.69	2375.1%	10.16		
Résultat opérationnel	3.06	-9.00	12.06	-134.0%	0.43		
38 Charges extraordinaires	-16.69	-6.13	-10.56	172.2%	-14.10		
48 Revenus extraordinaires	13.63	15.13	-1.50	-9.9%	13.12		
Résultat extraordinaire	-3.06	9.00	-12.06	-134.0%	-0.98		
Résultat total du compte de résultats	0.00	0.00	0.00	0.0%	-0.54		

Figure 28: résultat par groupes de matières

Les principaux écarts de charges et de revenus au niveau des groupes de matières ont déjà été expliqués au chap. 1.3.1. Le chapitre suivant présente plus en détail les résultats par direction et les principaux écarts par rapport au budget. Il ressort de l'annexe «Écarts entre le budget et les comptes 2019», jointe aux comptes annuels, les écarts détaillés au niveau des différents centres de profits. Ils ne font pas partie du présent rapport en raison de leur degré de détails.

3.3 Résultats par direction municipale

Le tableau ci-dessous présente les excédents de charges ou de revenus des directions municipales.

Excédents de charges ou de revenus	MCHF				
	2019		C19/B19		2018
	Comptes	Budget	Écart		Comptes
Mairie	-4.08	-4.33	0.25	-5.8%	-2.87
Direction des finances	127.33	127.38	-0.05	0.0%	120.97
Direction de l'action sociale et de la sécurité	-45.51	-42.42	-3.09	7.3%	-43.21
Direction de la formation, de la culture et du sport	-71.48	-73.10	1.62	-2.2%	-69.64
Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement	-6.26	-7.53	1.27	-16.9%	-5.80
Total des directions	0.00	0.00	0.00	0.0%	-0.54

Figure 29: résultats par direction municipale

Le compte de résultats échelonné par direction municipale au niveau des groupes de charges et de revenus est commenté en détail aux chap. 3.3.1 à 3.3.5. Les informations détaillées figurent dans la partie comptable.

3.3.1 Mairie

La Mairie affiche un excédent de charges de 4,08 millions de fr.

Charges et revenus						MCHF	
	2019		C19/B19		2018		
	Comptes	Budget	Écart		Comptes		
30 Charges de personnel	-8.34	-8.09	-0.25	3.1%	-7.13	1	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-1.94	-2.36	0.42	-17.8%	-1.73	2	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-0.60	-0.73	0.13	-17.8%	-0.30		
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-0.01	0.00	-0.01	0.0%	-0.01		
36 Charges de transfert	-18.05	-18.28	0.23	-1.3%	-17.35	3	
39 Imputations internes	-1.15	-1.15	0.00	0.0%	-1.14		
Charges d'exploitation	-30.09	-30.61	0.52	-1.7%	-27.67		
40 Revenus fiscaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
41 Revenus régaliens et de concessions	0.07	0.09	-0.02	-22.2%	0.05		
42 Taxes	1.10	1.13	-0.03	-2.7%	1.45		
43 Revenus divers	0.12	0.12	0.00	0.0%	0.19		
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.03	0.00	0.03	0.0%	0.01		
46 Revenus de transfert	21.54	21.50	0.04	0.2%	19.91		
49 Imputations internes	1.41	1.41	0.00	0.0%	1.38		
Revenus d'exploitation	24.27	24.25	0.02	0.1%	22.98		
Résultat de l'activité d'exploitation	-5.82	-6.36	0.54	-8.5%	-4.69		
34 Charges financières	-0.01	-0.01	0.00	0.0%	-0.03		
44 Revenus financiers	1.71	1.70	0.01	0.6%	1.71		
Résultat provenant de financements	1.70	1.69	0.01	0.6%	1.68		
Résultat opérationnel	-4.12	-4.67	0.55	-11.8%	-3.01		
38 Charges extraordinaires	-1.02	-0.76	-0.26	34.2%	-0.87	4	
48 Revenus extraordinaires	1.06	1.10	-0.04	-3.6%	1.01		
Résultat extraordinaire	0.04	0.34	-0.30	-88.2%	0.14		
Résultat total du compte de résultats	-4.08	-4.33	0.25	-5.8%	-2.87		

Figure 30: compte de résultats échelonné de la Mairie

Principaux écarts (en millions de fr.)

- 1 -0.25 L'écart s'explique par l'augmentation de la provision pour soldes de vacances et d'heures supplémentaires et le versement rétroactif de l'allocation d'entretien selon arrêté du Conseil de ville du 17 janvier 2019.
- 2 +0.42 Les charges de biens et services et autres charges d'exploitation n'ont pas atteint le montant budgété, ce qui est réjouissant. L'écart provient notamment de projets qui n'ont pas pu être réalisés dans le laps de temps prévu (en particulier la valorisation du centre-ville de Bienne), raison pour laquelle les charges de prestations et d'honoraires sont moindres.
- 3 +0.23 L'écart est dû avant tout à des charges moindres au niveau de la compensation des charges des transports publics.
- 4 -0.26 Le compte spécial «Places de stationnement» a atteint un bénéfice plus élevé. La moitié de celui-ci (0,94 million de fr.) alimente le financement spécial «Encouragement des transports publics» via le centre de coûts de l'urbanisme. Voir les revenus supplémentaires dans les revenus de transfert (GM 46).

3.3.2 Direction des finances

La Direction des finances affiche un excédent de revenus de 127,33 millions de fr.

Charges et revenus						MCHF	
	2019		C19/B19		2018		
	Comptes	Budget	Écart		Comptes		
30 Charges de personnel	-10.95	-11.29	0.34	-3.0%	-10.09	1	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-9.55	-8.06	-1.49	18.5%	-13.13	2	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-12.99	-12.83	-0.16	1.2%	-12.75		
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
36 Charges de transfert	-10.86	-11.35	0.49	-4.3%	-10.55	3	
39 Imputations internes	-0.76	-0.76	0.00	0.0%	-0.71		
Charges d'exploitation	-45.11	-44.29	-0.82	1.9%	-47.23		
40 Revenus fiscaux	143.86	147.53	-3.67	-2.5%	145.97	4	
41 Revenus régaliens et de concessions	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
42 Taxes	0.34	0.68	-0.34	-50.0%	0.36		
43 Revenus divers	1.50	2.29	-0.79	-34.5%	1.64		
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.04	0.00	0.04	0.0%	0.00		
46 Revenus de transfert	12.84	9.08	3.76	41.4%	9.04	5	
49 Imputations internes	5.45	5.45	0.00	0.0%	4.75		
Revenus d'exploitation	164.03	165.03	-1.00	-0.6%	161.76		
Résultat de l'activité d'exploitation	118.92	120.74	-1.82	-1.5%	114.53		
34 Charges financières	-18.28	-19.58	1.30	-6.6%	-20.54	6	
44 Revenus financiers	30.21	17.90	12.31	68.8%	28.44	7	
Résultat provenant de financements	11.93	-1.68	13.61	-810.1%	7.90		
Résultat opérationnel	130.85	119.06	11.79	9.9%	122.44		
38 Charges extraordinaires	-15.66	-5.38	-10.28	191.1%	-13.22	8	
48 Revenus extraordinaires	12.14	13.70	-1.56	-11.4%	11.76	9	
Résultat extraordinaire	-3.52	8.32	-11.84	-142.3%	-1.46		
Résultat total du compte de résultats	127.33	127.38	-0.05	0.0%	120.97		

Figure 31: résultat échelonné de la Direction des finances

Principaux écarts (en millions de fr.)

- 1 +0.34 Divers facteurs ont conduit à cet écart dans les charges de personnel, malgré l'augmentation de la provision Vacances/heures supplémentaires de 0,14 million de fr. D'une part, le Secteur des impôts à la source a été intégré dans l'Intendance cantonale des impôts à partir du 1^{er} octobre 2019. D'autre part, divers postes n'ont pas pu être réoccupés aisément.
- 2 -1.49 Au niveau des charges de biens et services et autres charges d'exploitation, il a fallu faire appel à divers experts dans le cadre de projets ou en cas de postes vacants. En outre, la prime de l'assurance immobilière obligatoire a été adaptée au 01.01.2019 suite à la nouvelle réglementation en matière de franchise.
- 3 +0.49 Dans les charges de transfert, le Canton de Berne a moins facturé la répartition des charges «Nouvelle répartition des tâches». La part de la commune est déterminée par la population résidante de Bienne ainsi que par la population globale du Canton de Berne. En 2019, la population résidante du Canton de Berne a augmenté, ce qui a conduit à une réduction de la part de la Ville de Bienne à la répartition des charges «Nouvelle répartition des tâches».
- 4 -3.67 Les revenus provenant des impôts directs des personnes physiques ont évolué favorablement durant l'exercice 2019. La hausse légère, mais constante, des revenus fiscaux provenant des catégories de revenus plus élevés a un impact positif. Les rappels d'impôts et les amendes fiscales provenant surtout de dénonciations spontanées non punissables ont été inférieurs au budget (env. -0,5 million de fr.). Par contre, les impôts à la source ont connu une évolution positive, atteignant 4,85 millions de fr. Les recettes nettes découlant du partage de l'impôt entre les communes ont dépassé les attentes de 0,4 million de fr.

En ce qui concerne les impôts directs des personnes morales, les revenus fiscaux des entreprises exportatrices biennoises n'ont pas évolué dans la mesure attendue en raison des insécurités économiques et sont 2,2 millions de fr. en dessous des valeurs budgétées. Il convient de mentionner les recettes nettes supérieures à la moyenne provenant du partage de l'impôt entre les communes, qui ont atteint quelque 5,5 millions de fr. Elles compensent ainsi une partie des recettes moindres.

La taxe immobilière, les taxations spéciales, l'impôt sur les donations sont nettement au-dessus des valeurs prévues. Les impôts sur les gains immobiliers sont en-deça des prévisions (env. -3,6 millions de fr.). Cela s'explique par la grande difficulté de prévoir les revenus fiscaux provenant de la vente de biens-fonds et d'immeubles.

- 5 +3.76 Au niveau des revenus de transfert, les prestations complémentaires sont perçues à partir de la péréquation financière «Réduction des disparités». Les prestations complémentaires de la commune dans le domaine de la réduction des disparités s'appuient sur l'indice de rendement fiscal harmonisé (IRH), calculé sur la moyenne des trois dernières années (2016, 2017 et 2018). La Ville a ainsi touché des prestations complémentaires plus élevées en 2019.
- 6 +1.30 En 2019, il a été possible de refinancer des capitaux de tiers à hauteur de 180 millions de fr. à des conditions optimales. Au niveau des charges de financement, ce refinancement conduit à des intérêts plus bas sur les engagements financiers à long terme.
- 7 +12.31 Les revenus financiers se composent majoritairement des ventes et valorisations survenues dans le domaine du patrimoine financier au cours de l'exercice 2019. Ils sont en grande partie neutralisés par des versements au financement spécial «Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier».
- 8 -10.28 Le poste de charges «Attributions aux capitaux propres», de 15,66 millions de fr., est dépassé de 10,28 millions de fr. Cela est dû à des ventes et à la valorisation de droits de superficie (GM 44, poste 7) qui sont réévalués à l'occasion de leur prolongation.
- 9 -1.56 Il n'a pas été nécessaire d'effectuer le prélèvement sur le financement spécial «Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier», budgété à 2,94 millions de fr., dans le but d'obtenir un budget équilibré.

Nous avons laissé une page blanche pour un meilleur confort de lecture.

3.3.3 Direction de l'action sociale et de la sécurité

La Direction de l'action sociale et de la sécurité affiche un excédent de charges de 45,51 millions de fr.

Charges et revenus						MCHF	
	2019		C19/B19		2018		
	Comptes	Budget	Écart		Comptes		
30 Charges de personnel	-29.40	-28.58	-0.82	2.9%	-27.99	1	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-4.52	-5.03	0.51	-10.1%	-4.45	2	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-0.10	-0.13	0.03	-23.1%	-0.07		
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
36 Charges de transfert	-146.38	-150.87	4.49	-3.0%	-159.84	3	
39 Imputations internes	-2.82	-2.82	0.00	0.0%	-2.48		
Charges d'exploitation	-183.22	-187.43	4.21	-2.2%	-194.83		
40 Revenus fiscaux	0.21	0.19	0.02	10.5%	0.19		
41 Revenus régaliens et de concessions	0.07	0.06	0.01	16.7%	0.05		
42 Taxes	10.60	13.51	-2.91	-21.5%	10.57	4	
43 Revenus divers	28.25	32.47	-4.22	-13.0%	43.71	5	
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0.01	-0.01	-100.0%	0.00		
46 Revenus de transfert	98.23	98.37	-0.14	-0.1%	96.76		
49 Imputations internes	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
Revenus d'exploitation	137.36	144.61	-7.25	-5.0%	151.27		
Résultat de l'activité d'exploitation	-45.86	-42.82	-3.04	7.1%	-43.56		
34 Charges financières	-0.02	-0.05	0.03	-60.0%	-0.02		
44 Revenus financiers	0.37	0.37	0.00	0.0%	0.37		
Résultat provenant de financements	0.35	0.32	0.03	9.4%	0.36		
Résultat opérationnel	-45.51	-42.50	-3.01	7.1%	-43.20		
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	-0.00		
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.08	-0.08	-100.0%	0.00		
Résultat extraordinaire	0.00	0.08	-0.08	-100.0%	-0.00		
Résultat total du compte de résultats	-45.51	-42.42	-3.09	7.3%	-43.21		

Figure 32: compte de résultat échelonné de la Direction de l'action sociale et de la sécurité

Principaux écarts (en millions de fr.)

- 1 -0.82 L'écart s'explique par l'augmentation de la provision pour soldes de vacances et d'heures supplémentaires et le versement rétroactif de l'allocation d'entretien selon arrêté du Conseil de ville du 17 janvier 2019.
- 2 -0.51 Les charges de biens et services et autres charges d'exploitation ont heureusement pratiquement pu être maintenues au niveau de 2018.
- 3 +4.49 Concernant l'aide sociale, le nombre de cas est en recul, ce qui est réjouissant. Cela s'exprime par des coûts plus bas dans les postes les plus importants de l'aide sociale (forfait d'entretien, logement, primes de caisse-maladie ou frais de maladie) qui sont comptabilisés dans les charges de transfert.
- 4 -2.91 Comme les années précédentes, les recettes provenant des amendes d'ordre en 2019 sont restées en-deça des prévisions budgétaires. Divers événements au niveau du personnel de contrôle (changements, postes temporairement pas occupés et absences pour cause de maladie et d'accident) ont également joué un rôle dans ce mauvais résultat.
- 5 -4.22 Les cas d'aide sociale en recul ont, par principe, aussi engendré moins de revenus. À ce propos, la Caisse de compensation ne calcule les allocations pour enfants destinés aux bénéficiaires de l'aide sociale que tous les deux ans avec le Département des affaires sociales. En outre, les prestations des assurances sociales destinées aux bénéficiaires de l'aide sociale ayant des performances réduites sont en baisse suite à des révisions légales.

3.3.4 Direction de la formation, de la culture et du sport

La Direction de la formation, de la culture et du sport affiche un excédent de charges de 71,48 millions de fr.

Charges et revenus						MCHF	
	2019		C19/B19		2018		
	Comptes	Budget	Écart		Comptes		
30 Charges de personnel	-27.81	-26.96	-0.85	3.2%	-26.87	1	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-15.16	-15.24	0.08	-0.5%	-14.85		
33 Amortissements du patrimoine administratif	-0.20	-0.19	-0.01	5.3%	-0.19		
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
36 Charges de transfert	-54.77	-54.78	0.01	0.0%	-52.99		
39 Imputations internes	-1.60	-1.60	0.00	0.0%	-1.31		
Charges d'exploitation	-99.54	-98.77	-0.77	0.8%	-96.20		
40 Revenus fiscaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
41 Revenus régaliens et de concessions	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
42 Taxes	11.24	11.09	0.15	1.4%	11.06	2	
43 Revenus divers	2.08	1.20	0.88	73.3%	1.60	3	
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
46 Revenus de transfert	14.37	13.08	1.29	9.9%	13.59	4	
49 Imputations internes	0.06	0.06	0.00	0.0%	0.06		
Revenus d'exploitation	27.75	25.43	2.32	9.1%	26.30		
Résultat de l'activité d'exploitation	-71.79	-73.34	1.55	-2.1%	-69.90		
34 Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
44 Revenus financiers	0.31	0.24	0.07	29.2%	0.22		
Résultat provenant de financements	0.31	0.24	0.07	29.2%	0.22		
Résultat opérationnel	-71.48	-73.10	1.62	-2.2%	-69.68		
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.04		
Résultat extraordinaire	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.04		
Résultat total du compte de résultats	-71.48	-73.10	1.62	-2.2%	-69.64		

Figure 33: compte de résultats échelonné de la Direction de la formation, de la culture et du sport

Principaux écarts (en millions de fr.)

- 1 -0.85 L'écart dans les charges de personnel s'explique par la modification de la provision pour soldes de vacances et d'heures supplémentaires et le versement rétroactif de l'allocation d'entretien selon arrêté du Conseil de ville du 17 janvier 2019.
- 2 +0.15 Vu l'augmentation du nombre d'enfants dans les écoles à journée continue, on enregistre au niveau des taxes une hausse des contributions parentales pour l'encadrement et le repas de midi.
- 3 +0.88 Une facturation a posteriori pour les «mesures particulières» dans l'écolage chez les communes affiliées a amené des recettes supplémentaires au niveau des revenus divers.
- 4 +1.29 On note au niveau des revenus de transfert un remboursement plus élevé du Canton (INS) pour les écoles à journée continue suite à l'augmentation des heures d'encadrement fournies.

3.3.5 Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement

La Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement affiche un excédent de charges de 6,26 millions de fr.

Charges et revenus						MCHF	
	2019		C19/B19		2018		
	Comptes	Budget	Écart		Comptes		
30 Charges de personnel	-14.74	-15.67	0.93	-5.9%	-14.15	1	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-6.76	-7.17	0.41	-5.7%	-6.38	2	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-2.19	-1.89	-0.30	15.9%	-1.63	3	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
36 Charges de transfert	-0.68	-0.76	0.08	-10.5%	-0.88	4	
39 Imputations internes	-0.59	-0.61	0.02	-3.3%	-0.58		
Charges d'exploitation	-24.96	-26.10	1.14	-4.4%	-23.62		
40 Revenus fiscaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
41 Revenus régaliens et de concessions	6.13	5.70	0.43	7.5%	5.60	5	
42 Taxes	4.01	4.51	-0.50	-11.1%	3.94	6	
43 Revenus divers	0.70	0.62	0.08	12.9%	0.58	7	
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
46 Revenus de transfert	7.45	7.47	-0.02	-0.3%	7.37		
49 Imputations internes	0.00	0.02	-0.02	-100.0%	0.02		
Revenus d'exploitation	18.29	18.32	-0.03	-0.2%	17.51		
Résultat de l'activité d'exploitation	-6.67	-7.78	1.11	-14.3%	-6.10		
34 Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
44 Revenus financiers	-0.02	0.00	-0.02	0.0%	0.00		
Résultat provenant de financements	-0.02	0.00	-0.02	0.0%	0.00		
Résultat opérationnel	-6.69	-7.78	1.09	-14.0%	-6.10		
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	-0.00		
48 Revenus extraordinaires	0.43	0.25	0.18	72.0%	0.31	8	
Résultat extraordinaire	0.43	0.25	0.18	72.0%	0.31		
Résultat total du compte de résultats	-6.26	-7.53	1.27	-16.9%	-5.80		

Figure 34: compte de résultats échelonné de la Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement

Principaux écarts (en millions de fr.)

- 1 +0.93 L'écart dans les charges de personnel s'explique par la modification de la provision pour soldes de vacances et d'heures supplémentaires et le versement rétroactif de l'allocation d'entretien selon arrêté du Conseil de ville du 17 janvier 2019.
- 2 +0.41 Les charges de biens et services et autres charges d'exploitation n'ont pas atteint le montant budgété.
- 3 -0.30 Les amortissements dépendent de la transmission en vue de leur utilisation des objets sur lesquels portent les crédits d'engagement correspondants.
- 4 -0.08 Les charges de transfert moindres sont dues au fait que les frais d'entretien de la Tissot Arena sont comptabilisés dans le compte spécial «Tissot Arena» et non plus dans le compte de la TEE, comme cela avait été budgété.
- 5 +0.43 Dans les revenus régaliens et de concessions, la Ville de Bienne reçoit une redevance annuelle pour l'utilisation du domaine public pour l'approvisionnement en électricité et en gaz, en vertu des art. 45 et 45bis du Règlement ESB du 14.12.2011. Le décompte définitif est établi à la fin de l'année et dépend des variations de consommation.
- 6 -0.50 Au niveau des taxes, on note une baisse des recettes provenant des ensevelissements. De plus, une délimitation a été constituée, en collaboration avec le Département des finances, pour l'entretien des tombes à long terme. À cela s'ajoutent des prestations réduites du Chantier municipal suite à de longues absences au niveau du personnel.
- 7 +0.08 Davantage de prestations propres ont pu être comptabilisées dans les revenus divers pour les crédits d'engagement activés.
- 8 +0.18 Les charges d'amortissement de divers investissements ont pu être compensées par un prélèvement sur un préfinancement prévu par arrêté du Conseil municipal ou du Conseil de ville. Les prélèvements sur les préfinancements sont plus élevés en raison de charges d'amortissement plus importantes (GM 33).

3.4 Comptes spéciaux avec financement spécial

Les comptes spéciaux avec financement spécial doivent mettre à disposition les ressources nécessaires pour accomplir des tâches prescrites légalement ou décidées par la Ville elle-même. Ils requièrent une base légale idoine, qu'il s'agisse du droit supérieur ou d'un règlement communal (art. 87 OCo).

3.4.1 Eaux usées

Le compte spécial «Eaux usées» est doté d'un financement spécial «à double sens» alimenté par des émoluments, qui est régi par le droit supérieur. La loi prévoit, en outre, un financement de la valeur de remplacement sous forme d'attribution à un financement spécial distinct, traité comme un préfinancement.

Le compte spécial «Eaux usées» affiche un excédent de revenus de 0,60 million de fr.

Charges et revenus						MCHF	
	2019		C19/B19		2018		
	Comptes	Budget	Écart		Comptes		
30 Charges de personnel	-2.29	-2.52	0.23	-9.1%	-2.23	1	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-1.34	-1.70	0.36	-21.2%	-1.31	2	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-3.69	-3.67	-0.02	0.5%	-3.58		
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-6.79	-4.60	-2.19	47.6%	-4.70	3	
36 Charges de transfert	-3.62	-3.87	0.25	-6.5%	-3.65	4	
39 Imputations internes	-2.06	-1.98	-0.08	4.0%	-1.73		
Charges d'exploitation	-19.79	-18.34	-1.45	7.9%	-17.20		
40 Revenus fiscaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
41 Revenus régaliens et de concessions	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
42 Taxes	14.37	11.84	2.53	21.4%	11.94	5	
43 Revenus divers	0.22	0.23	-0.01	-4.3%	0.41		
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	3.67	3.74	-0.07	-1.9%	3.58		
46 Revenus de transfert	0.26	0.22	0.04	18.2%	0.29		
49 Imputations internes	2.06	1.98	0.08	4.0%	1.73		
Revenus d'exploitation	20.58	18.01	2.57	14.3%	17.94		
Résultat de l'activité d'exploitation	0.79	-0.33	1.12	-339.4%	0.74		
34 Charges financières	-0.19	-0.33	0.14	-42.4%	-0.31	6	
44 Revenus financiers	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
Résultat provenant de financements	-0.19	-0.33	0.14	-42.4%	-0.31		
Résultat opérationnel	0.60	-0.66	1.26	-190.9%	0.43		
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
Résultat extraordinaire	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
Résultat total du compte de résultats	0.60	-0.66	1.26	-190.9%	0.43		

Figure 35: résultat du compte spécial «Eaux usées»

Principaux écarts (en millions de fr.)

- 1 +0.23 La baisse au niveau des charges de personnel par rapport au budget s'explique notamment par des postes vacants dans les secteurs de l'entretien des canalisations et de l'évacuation des eaux urbaines. En outre, le nouveau poste créé au 01.01.2019 au Secteur de l'évacuation des eaux urbaines n'a pu être occupé qu'à l'automne.
- 2 +0.36 Les charges de biens et services et autres charges d'exploitation ont pu être maintenues au niveau de 2018. Il a été possible de renoncer au remplacement prévu de certains vieux dispositifs de comptage, appareils informatiques et mobilier au Secteur de l'évacuation des eaux urbaines, car ces objets ont pu continuer à être utilisés. En raison de postes vacants, il n'a pas été possible d'effectuer tous les travaux d'entretien prévus. En outre, un montant trop élevé a été inscrit au budget pour les rectifications sur créances.
- 3 -2.19 Outre le versement ordinaire dans le préfinancement destiné au maintien de la valeur exigé par la législation cantonale sur la protection des eaux, les taxes de raccordement viennent également alimenter le préfinancement sur la base du Règlement municipal concernant l'évacuation des eaux usées. Le préfinancement destiné au maintien de la valeur sert à financer les amortissements découlant d'investissements. L'écart par rapport au budget s'explique par des taxes de raccordement plus élevées.
- 4 +0.25 Les paiements à la société STEP Région Bienne S.A. pour les coûts et les charges d'entretien ont été en-deçà des prévisions.
- 5 +2.53 Les revenus provenant des taxes de raccordement ont été plus élevés que prévu. Ceux-ci alimentent le compte spécial destiné au maintien de la valeur via le GM 35 (cf. ch. 3). Grâce à des activités de construction intenses de la part de divers investisseurs, plusieurs grands projets de bâtiments résidentiels et industriels sont arrivés à terme. Une fois qu'ils sont mis à disposition en vue de l'emménagement, les taxes de raccordement peuvent être facturées. L'activité des investisseurs privés et le moment de l'achèvement des constructions ne peuvent pas être influencés et sont difficiles à estimer. En 2019, la redevance d'ESB sur l'eau potable et les taxes sur les eaux usées facturées annuellement ont été supérieures à la moyenne des années précédentes, ce qui a engendré des revenus plus élevés.
- 6 +0.14 Les charges d'intérêts internes sont plus basses, car un taux plus bas a été appliqué. Cela dépend des conditions que la Ville de Bienne obtient lors de l'acquisition de fonds de tiers. Grâce à la clôture des comptes positive en 2018, les capitaux de tiers producteurs d'intérêts (capitaux communaux) sont moins élevés.

L'excédent de revenus de 0,60 million de fr., à affectation liée, est transféré dans le compte spécial «Eaux usées». Les capitaux propres (maintien de la valeur et financement spécial) du compte spécial s'élevaient à 14,50 millions de fr. au 31.12.2019 et servent à financer les frais induits d'investissement et de futurs déficits d'exploitation.

3.4.2 Enlèvement des ordures

Les dispositions concernant les financements spéciaux «à double sens», alimentés par les émoluments, s'appliquent à ce compte spécial (Loi sur les déchets, [LD]; RSB 822.1). Les frais d'élimination des déchets sont couverts par des émoluments selon le principe de causalité.

Le compte spécial «Enlèvement des ordures» affiche un excédent de revenus de 1,25 million de fr.

Charges et revenus						MCHF	
	2019		C19/B19		2018		
	Comptes	Budget	Écart		Comptes		
30 Charges de personnel	-3.47	-3.72	0.25	-6.7%	-3.35	1	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-1.92	-1.94	0.02	-1.0%	-1.86		
33 Amortissements du patrimoine administratif	-0.42	-0.46	0.04	-8.7%	-0.42		
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
36 Charges de transfert	-0.21	-0.21	0.00	0.0%	-0.25		
39 Imputations internes	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
Charges d'exploitation	-6.02	-6.33	0.31	-4.9%	-5.88		
40 Revenus fiscaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
41 Revenus régaliens et de concessions	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
42 Taxes	6.84	6.74	0.10	1.5%	6.60	2	
43 Revenus divers	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
46 Revenus de transfert	0.11	0.10	0.01	10.0%	0.10		
49 Imputations internes	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
Revenus d'exploitation	6.95	6.84	0.11	1.6%	6.70		
Résultat de l'activité d'exploitation	0.93	0.51	0.42	82.4%	0.82		
34 Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
44 Revenus financiers	0.32	0.38	-0.06	-15.8%	0.44		
Résultat provenant de financements	0.32	0.38	-0.06	-15.8%	0.44		
Résultat opérationnel	1.25	0.89	0.36	40.4%	1.25		
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
Résultat extraordinaire	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
Résultat total du compte de résultats	1.25	0.89	0.36	40.4%	1.25		

Figure 36: résultat du compte spécial «Enlèvement des ordures»

Principaux écarts (en millions de fr.)

- 1 +0.25 Divers postes budgétés n'ont pas pu être occupés, ce qui a conduit à une baisse des frais de salaire et des prestations sociales dans les charges de personnel.

- 2 +0.10 D'une part, on a obtenu des revenus supplémentaires au niveau des taxes par le biais de prestations à des tiers s'élevant à 182'000 fr. D'autre part, les produits tirés de la vente de matériaux (papier, carton, métal) se sont effondrés. Il a toutefois été possible d'atteindre des revenus supplémentaires à hauteur de 100'000 fr.

L'excédent de revenus de 1,25 million de fr., à affectation liée, alimente le compte spécial «Enlèvement des ordures». Les capitaux propres du compte spécial s'élevaient à 8,58 millions de fr. au 31.12.2019 et servent à financer les frais induits d'investissement et de futurs déficits d'exploitation.

3.4.3 Sapeurs-pompiers

Par principe, le compte spécial «Sapeurs-pompiers» est alimenté non par des émoluments, mais par la taxe d'exemption selon le règlement municipal RDCo 875.1.

Le compte spécial «Sapeurs-pompiers» affiche un excédent de revenus de 0,61 million de fr.

Charges et revenus					
MCHF					
	2019		C19/B19		2018
	Comptes	Budget	Écart		Comptes
30 Charges de personnel	-4.01	-4.12	0.11	-2.7%	-3.57 1
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-1.12	-1.35	0.23	-17.0%	-1.16 2
33 Amortissements du patrimoine administratif	-0.36	-0.34	-0.02	5.9%	-0.36
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
36 Charges de transfert	-0.25	-0.25	0.00	0.0%	-0.19
39 Imputations internes	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Charges d'exploitation	-5.74	-6.06	0.32	-5.3%	-5.29
40 Revenus fiscaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
41 Revenus régaliens et de concessions	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
42 Taxes	4.40	4.18	0.22	5.3%	4.29 3
43 Revenus divers	0.02	0.00	0.02	0.0%	0.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
46 Revenus de transfert	1.63	1.47	0.16	10.9%	1.52 4
49 Imputations internes	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Revenus d'exploitation	6.05	5.65	0.40	7.1%	5.81
Résultat de l'activité d'exploitation	0.31	-0.41	0.72	-175.6%	0.52
34 Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
44 Revenus financiers	0.30	0.28	0.02	7.1%	0.30
Résultat provenant de financements	0.30	0.28	0.02	7.1%	0.30
Résultat opérationnel	0.61	-0.13	0.74	-569.2%	0.82
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Résultat extraordinaire	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Résultat total du compte de résultats	0.61	-0.13	0.74	-569.2%	0.82

Figure 37: résultat du compte spécial «Sapeurs-pompiers»

Principaux écarts (en millions de fr.)

- 1 +0.11 Divers postes budgétés n'ont pas pu être occupés en 2019, ce qui a conduit à une baisse des frais de salaire et des prestations sociales dans les charges de personnel.
- 2 +0.23 Les pertes sur créances découlant des taxes d'exemption sont comptabilisées dans les charges de biens et services et autres charges d'exploitation. En 2019, les pertes sur créances ont été inférieures au montant budgété. Cela s'explique par un meilleur comportement des contribuables quant aux paiements.
- 3 +0.22 On a obtenu des revenus supplémentaires dans les taxes grâce aux taxes d'exemption. Le nombre de contribuables a augmenté (emménagements, personnes arrivant à l'âge où elles sont assujetties).
- 4 +0.16 Dans les revenus de transfert, on note une légère hausse de l'indemnité forfaitaire de l'AIB pour les tâches spéciales en raison des valeurs de protection de la région. De plus, le corps des sapeurs-pompiers a reçu une rémunération supplémentaire sous la forme d'un dédommagement des CFF pour la tâche de centre d'intervention spécial des CFF en 2014 (arrêt du tribunal pendant entre l'AIB et les CFF concernant le versement de forfaits pour centre d'intervention spécial).

L'excédent de revenus de 0,61 million de fr., à affectation liée, alimente le compte spécial «Sapeurs-pompiers». Les capitaux propres du compte spécial s'élevaient à 9,08 millions de fr. au 31.12.2019 et servent à couvrir de futurs déficits d'exploitation.

3.4.4 EMS municipaux

Le compte spécial «EMS municipaux» est régi comme un financement spécial en vertu du règlement municipal RDCo 862.59.1. C'est le seul compte spécial reposant sur un plan comptable (CURAVIVA) qui s'écarte du MCH2 et s'appuie sur les directives de la Direction cantonale de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI). Il a donc fallu procéder à une conversion selon le MCH2 pour établir les comptes annuels.

L'adaptation continue au plan comptable CURAVIVA engendre partiellement des imprécisions qui permettent difficilement une comparaison avec les années précédentes selon les circonstances.

Le compte spécial «EMS municipaux» affiche un excédent de charges de 1,75 million de fr.

Charges et revenus						MCHF	
	2019		C19/B19		2018		
	Comptes	Budget	Écart		Comptes		
30 Charges de personnel	-21.69	-22.33	0.64	-2.9%	-20.61	1	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-5.94	-7.27	1.33	-18.3%	-5.47	2	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-0.31	-0.68	0.37	-54.4%	-0.31	3	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
36 Charges de transfert	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
39 Imputations internes	-0.78	0.00	-0.78	0.0%	0.00	4	
Charges d'exploitation	-28.72	-30.28	1.56	-5.2%	-26.40		
40 Revenus fiscaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
41 Revenus régalien et de concessions	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
42 Taxes	26.05	29.28	-3.23	-11.0%	26.37	5	
43 Revenus divers	0.00	0.13	-0.13	-100.0%	0.00		
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
46 Revenus de transfert	0.08	1.05	-0.97	-92.4%	0.14	6	
49 Imputations internes	0.78	0.00	0.78	0.0%	0.00	7	
Revenus d'exploitation	26.91	30.46	-3.55	-11.7%	26.51		
Résultat de l'activité d'exploitation	-1.81	0.18	-1.99	-1105.6%	0.11		
34 Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
44 Revenus financiers	0.06	0.03	0.03	100.0%	0.05		
Résultat provenant de financements	0.06	0.03	0.03	100.0%	0.05		
Résultat opérationnel	-1.75	0.21	-1.96	-933.3%	0.16		
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
Résultat extraordinaire	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00		
Résultat total du compte de résultats	-1.75	0.21	-1.96	-933.3%	0.16		

Figure 38: résultat du compte spécial «EMS municipaux»

Principaux écarts (en millions de fr.)

- 1 +0.64 Au vu du retard pris dans l'achèvement de la rénovation de l'EMS Chemin Redern et du mauvais état des infrastructures de l'EMS Ried, l'occupation des lits a été moins bonne que prévu. Il a donc aussi fallu moins de personnel.
- 2 +1.33 Au niveau des charges de biens et services et autres charges d'exploitation, les dépenses plus faibles découlent aussi des deux facteurs ci-dessus. De plus, la répartition des frais généraux des Services centraux du Département municipal des établissements médico-sociaux pour personnes âgées (bureau EMS) n'a pas été comptabilisée dans ce groupe de matières comme cela était le cas dans le budget.
- 3 +0.37 Les amortissements débutent au moment où un objet est transmis en vue de son utilisation. Étant donné que la rénovation de l'EMS Chemin Redern a pris du retard, il n'y a eu aucun amortissement en 2019.
- 4 -0.78 Il s'agit des charges internes pour la répartition des frais généraux du bureau EMS sur les centres de coûts des EMS. Ces charges avaient été budgétées dans les charges de biens et services (GM 31).
- 5 -3.23 Dans les EMS Chemin Redern, Cristal et Ried, les revenus tirés des taxes de soins n'ont pas atteint le montant budgété. Il y a eu du retard dans l'achèvement des travaux au chemin Redern. Toutes les places de l'EMS n'ont donc pas pu être entièrement occupées comme prévu. Au sein de l'EMS Cristal, le budget se basait sur des degrés de soins plus élevés qui n'ont pas été atteints. En outre, le restaurant du Cristal a été fermé durant tous les travaux (2016–2018). Ainsi, la base de clientèle a dû être entièrement renouvelée, ce qui s'est avéré plus difficile que prévu. L'occupation moyenne de l'EMS Ried n'a atteint que 90,6% de la capacité maximale en raison de chambres encore inoccupées, alors qu'une occupation de 97,2% avait été budgétée.
- 6 -0.97 Au niveau des revenus de transfert, les frais généraux du bureau EMS ont encore été budgétés selon l'ancien système. En outre, au vu de la faible occupation des EMS et du personnel réduit, la convention de formation dans le domaine des soins du Canton n'a pas pu être respectée (système de bonus/malus).
- 7 0.78 Il s'agit des revenus internes pour la répartition des frais généraux du bureau EMS sur les centres de coûts des EMS (cf. ch. 4). Ces revenus avaient été budgétés dans les taxes (GM 42).

Les résultats de chaque EMS, à affectation liée, sont transférés dans le compte spécial «EMS municipaux» et servent à couvrir de futurs déficits d'exploitation.

EMS municipaux		MCHF		
	Capitaux propres 01.01.2019	Résultat 2019	Capitaux propres 31.12.2019	
Équilibre des comptes EMS Ried	3.15	0.01	3.16	
Équilibre des comptes EMS Parc de la Suze	-0.83	0.02	-0.81	
Équilibre des comptes EMS Cristal	-0.08	-0.50	-0.58	
Équilibre des comptes EMS Chemin Redern	4.00	-1.28	2.72	
Total	6.24	-1.75	4.49	

Figure 39: comparaison des comptes des EMS municipaux

Provision Contributions aux frais d'infrastructures		MCHF		
	État au 01.01.2019	Évolution en 2019	État au 31.12.2019	
EMS Ried	2.10	0.31	2.41	
EMS Parc de la Suze	0.39	0.04	0.43	
EMS Cristal	0.40	-0.01	0.39	
EMS Chemin Redern	5.63	0.30	5.93	
Total	8.52	0.63	9.15	

Figure 40: provisions pour les contributions aux frais d'infrastructures

Nous avons laissé une page blanche pour un meilleur confort de lecture.

3.4.5 Places de stationnement

Les places de stationnement sont gérées par le biais d'un compte spécial avec financement spécial en vertu du règlement municipal RDCo 761.5.

Le compte spécial «Places de stationnement» affiche un excédent de revenus de 1,17 million de fr. dans le résultat opérationnel.

À la fin de l'année, l'excédent de revenus est réparti à parts égales entre les financements spéciaux «Places de stationnement» et «Encouragement de la circulation piétonne et cycliste ainsi que des transports publics».

Charges et revenus					
MCHF					
	2019		C19/B19		2018
	Comptes	Budget	Écart		Comptes
30 Charges de personnel	-0.50	-0.57	0.07	-12.3%	-0.60
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-4.39	-4.42	0.03	-0.7%	-4.23
33 Amortissements du patrimoine administratif	-0.31	-0.36	0.05	-13.9%	-0.25
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
36 Charges de transfert	-0.99	-0.81	-0.18	22.2%	-0.88
39 Imputations internes	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Charges d'exploitation	-6.19	-6.16	-0.03	0.5%	-5.96
40 Revenus fiscaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
41 Revenus régaliens et de concessions	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
42 Taxes	-0.07	-0.11	0.04	-36.4%	0.29
43 Revenus divers	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
46 Revenus de transfert	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
49 Imputations internes	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Revenus d'exploitation	-0.07	-0.11	0.04	-36.4%	0.29
Résultat de l'activité d'exploitation	-6.26	-6.27	0.01	-0.2%	-5.67
34 Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
44 Revenus financiers	7.43	7.03	0.40	5.7%	6.72
Résultat provenant de financements	7.43	7.03	0.40	5.7%	6.72
Résultat opérationnel	1.17	0.76	0.41	53.9%	1.05
38 Charges extraordinaires	-1.17	-0.76	-0.41	53.9%	-1.05
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Résultat extraordinaire	-1.17	-0.76	-0.41	53.9%	-1.05
Résultat total du compte de résultats	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00

Figure 41: résultat du compte spécial «Places de stationnement»

Principaux écarts (en millions de fr.)

- 1 +0.07 Divers postes budgétés n'ont pas pu être occupés en 2019, ce qui a conduit à une baisse des frais de salaire et des prestations sociales dans les charges de personnel.
- 2 -0.18 Au vu des meilleurs résultats, le transfert (50%) vers le compte général (centre de coûts du Département de l'urbanisme), inscrit au niveau des charges de transfert, est plus élevé.
- 3 +0.04 Le paiement de la TVA est budgété et effectué au niveau des taxes. En raison de taxes de remplacement pour places de stationnement non budgétées, ces charges se sont réduites dans les revenus.
- 4 +0.40 L'écart positif dans les revenus financiers s'explique par un paiement unique a posteriori d'années précédentes découlant d'émoluments pour cartes de stationnement. Ces paiements ont été effectués par cartes et les versements sont faits par une entreprise externe.
- 5 -0.41 Versement de la moitié du bénéfice dans le préfinancement.

3.4.6 Tissot Arena

La Tissot Arena est gérée par le biais d'un compte spécial avec financement spécial en vertu du règlement municipal RDCo 437.9.

Le compte spécial «Tissot Arena» affiche un résultat équilibré.

Charges et revenus					
MCHF					
	2019		C19/B19		2018
	Comptes	Budget	Écart		Comptes
30 Charges de personnel	-0.11	-0.12	0.01	-8.3%	0.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-0.78	-0.39	-0.39	100.0%	-0.78
33 Amortissements du patrimoine administratif	-0.08	-0.25	0.17	-68.0%	-0.25
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
36 Charges de transfert	-0.83	-0.71	-0.12	16.9%	-0.04
39 Imputations internes	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Charges d'exploitation	-1.80	-1.47	-0.33	22.4%	-1.07
40 Revenus fiscaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
41 Revenus régaliens et de concessions	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
42 Taxes	0.02	0.00	0.02	0.0%	0.08
43 Revenus divers	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
46 Revenus de transfert	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
49 Imputations internes	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Revenus d'exploitation	0.02	0.00	0.02	0.0%	0.08
Résultat de l'activité d'exploitation	-1.78	-1.47	-0.31	21.1%	-1.00
34 Charges financières	-0.87	-1.19	0.32	-26.9%	-1.58
44 Revenus financiers	2.65	2.66	-0.01	-0.4%	2.57
Résultat provenant de financements	1.78	1.47	0.31	21.1%	1.00
Résultat opérationnel	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Résultat extraordinaire	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00
Résultat total du compte de résultats	0.00	0.00	0.00	0.0%	0.00

Figure 42: résultat du compte spécial «Tissot Arena»

Principaux écarts (en millions de fr.)

- 1 -0.39 L'entretien effectué par le Secteur des espaces verts pour la Tissot Arena est comptabilisé dans les charges de biens et services et autres charges d'exploitation, mais il avait été budgété dans les charges de transfert (GM 36).
- 2 +0.17 Une modification a été apportée dans la durée d'amortissement des investissements depuis le 01.01.2016 pour la construction de la Tissot Arena.
- 3 -0.12 Le compte spécial «Tissot Arena» est clôturé avec l'amortissement du prêt de la Ville de Bienne via les charges de transfert.
- 4 +0.32 Les charges d'intérêts internes sont plus faibles, car un taux plus bas a été appliqué. Cela dépend des conditions que la Ville de Bienne obtient lors de l'acquisition de fonds de tiers.

3.5 Évaluation selon les fonctions

Le tableau ci-après présente les charges et revenus du compte général, répartis entre les dix groupes de fonctions fixés par le Canton ⁷.

Désignation	MCHF					
	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	37.16	41.35	33.79	44.24	35.14	38.20
Charges nettes						
Revenus nets	4.20		10.45		3.06	
Ordre et sécurité publics, défense	33.39	17.91	32.83	20.49	31.85	17.77
Charges nettes		15.49		12.34		14.07
Revenus nets						
Formation	56.76	15.20	56.36	13.24	59.62	14.70
Charges nettes		41.56		43.12		44.92
Revenus nets						
Culture, sports et loisirs, Églises	23.26	1.64	23.52	1.78	23.22	1.46
Charges nettes		21.62		21.74		21.76
Revenus nets						
Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges nettes				0.00		
Revenus nets						
Sécurité sociale	178.71	128.48	183.84	132.43	189.84	142.00
Charges nettes		50.24		51.41		47.85
Revenus nets						
Transports et télécommunications	23.69	2.06	25.11	2.13	22.26	2.19
Charges nettes		21.63		22.98		20.06
Revenus nets						
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	7.76	5.50	7.58	5.44	6.88	5.30
Charges nettes		2.26		2.15		1.58
Revenus nets						
Économie publique	0.58	0.00	0.53	0.00	0.48	0.00
Charges nettes		0.58		0.53		0.48
Revenus nets						
Finances et impôts	56.60	205.79	49.42	193.25	54.94	202.06
Charges nettes						
Revenus nets	149.19		143.83		147.12	
Total des charges/revenus	417.92	417.92	413.00	413.00	424.23	423.69
Excédent de revenus						
Excédent de charges						0.54
TOTAL	417.92	417.92	413.00	413.00	424.23	424.23

Figure 43: compte de résultats selon la classification fonctionnelle

⁷ L'évaluation complète et détaillée doit être livrée chaque année à la Direction des finances du Canton de Berne à des fins statistiques.

3.5.1 Compte de résultats selon la classification fonctionnelle

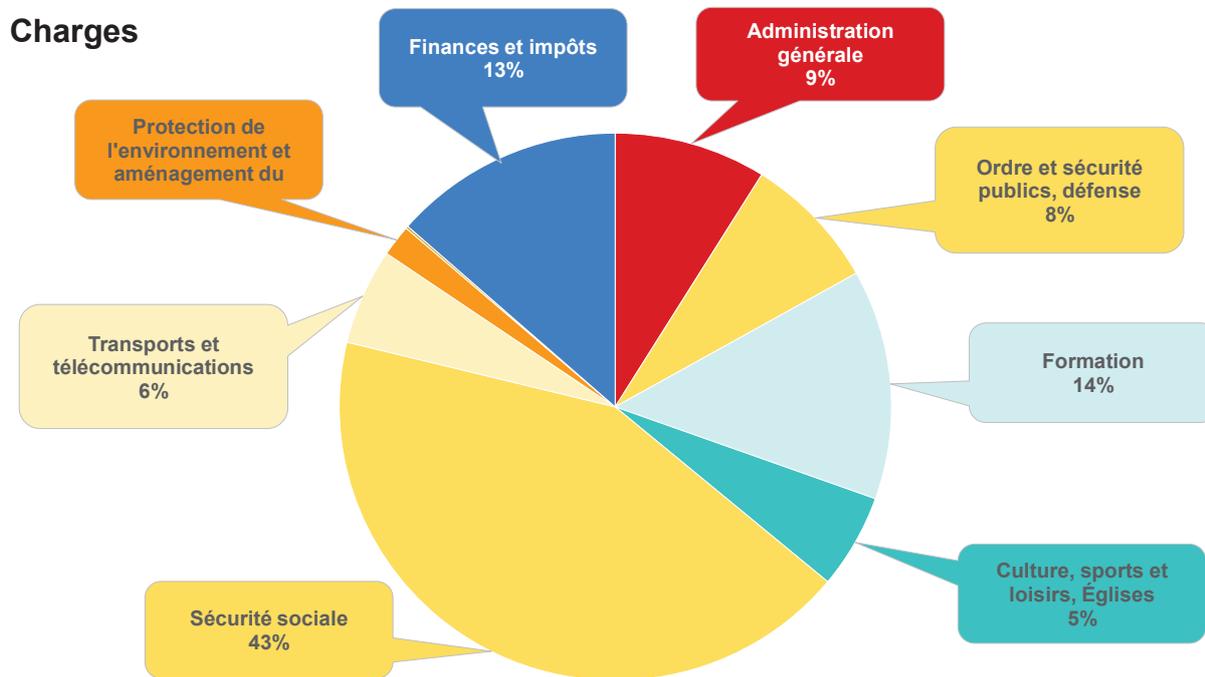


Figure 44: compte de résultats selon la classification fonctionnelle, charges

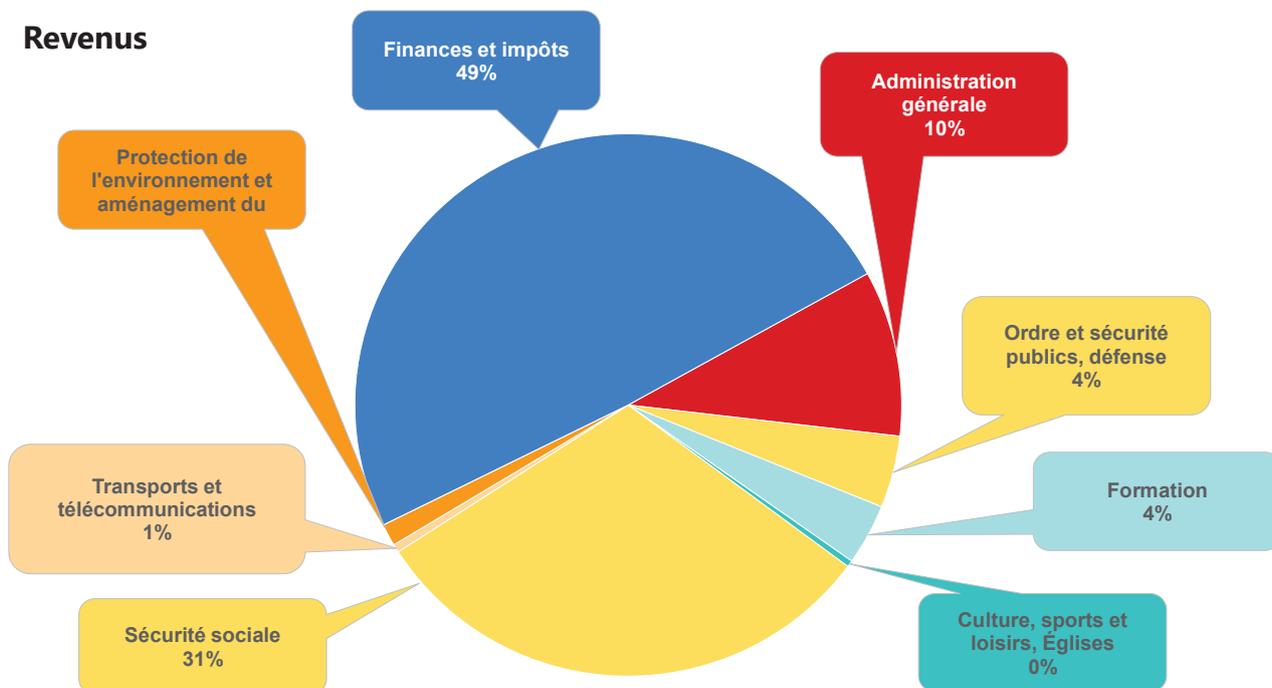


Figure 45: compte de résultats selon la classification fonctionnelle, revenus

Charges vs. Revenus MCHF

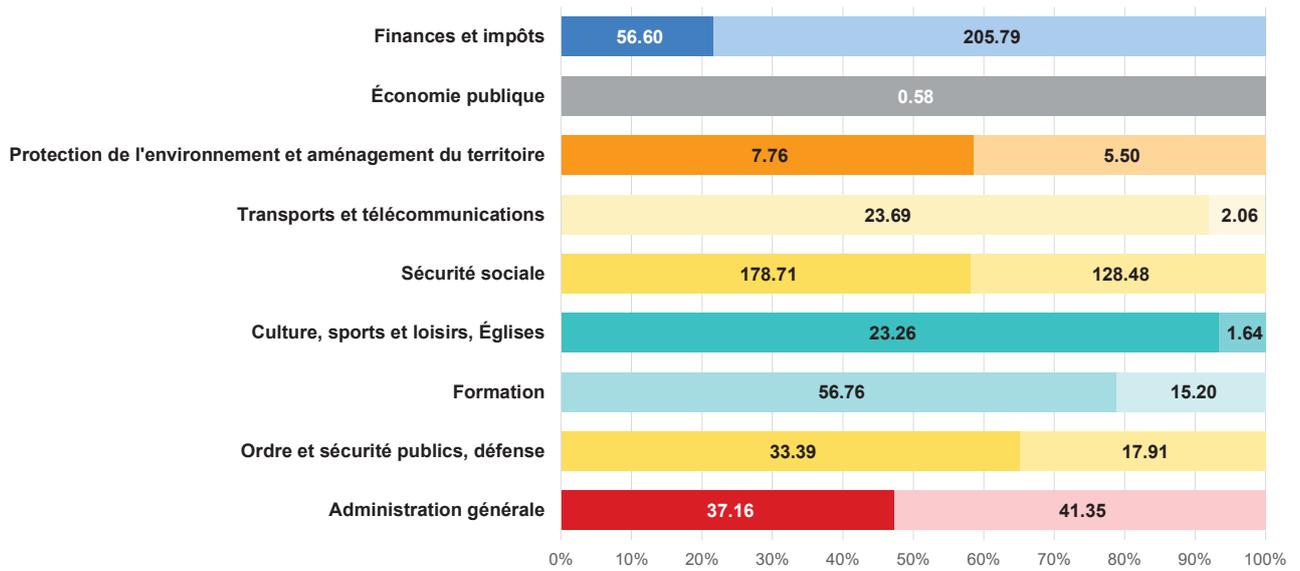


Figure 46: charges versus revenus

4 Compte des investissements

Le compte des investissements s'appuie sur les art. 79 et 79a de l'Ordonnance cantonale sur les communes (OCo, RSB 170.111). Seules les dépenses et les recettes du patrimoine administratif peuvent y être comptabilisées. Les augmentations et diminutions des placements financiers et des immobilisations corporelles du patrimoine financier sont considérées comme des immobilisations et non comme des investissements et sont donc directement comptabilisées au bilan.

4.1 Compte global

La vue d'ensemble ci-dessous présente les dépenses et recettes d'investissement du patrimoine administratif par groupes de matières pour le compte global.

Comptes des investissements						
MCHF						
	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Dépenses d'investissement	-35.36	0.00	-60.04	0.00	-29.91	0.00
Immobilisations corporelles	-30.50	0.00	0.00	0.00	-26.86	0.00
Investissements pour le compte de tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Immobilisations incorporelles	-4.86	0.00	0.00	0.00	-3.05	0.00
Participations, capital social	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes d'investissement	0.00	9.89	0.00	0.00	0.00	3.50
Report d'immobilisations corporelles dans le PF	0.00	0.02	0.00	0.00	0.00	0.03
Remboursements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Subventions d'investissement acquises	0.00	9.86	0.00	0.00	0.00	3.15
Remboursement de subventions d'investissement propres	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.32
Total des charges/revenus	-35.36	9.89	-60.04	0.00	-29.91	3.50
Recettes portées au bilan	-9.89	0.00	0.00	0.00	-3.50	0.00
Dépenses portées au bilan	0.00	35.36	0.00	60.04	0.00	29.91
TOTAL	-45.24	45.24	-60.04	60.04	-33.41	33.41
Investissements nets	-25.47		-60.04		-26.42	

Degré de réalisation

42%

Figure 47: compte des investissements du compte global

Les recettes et dépenses affichées dans le compte des investissements sont portées à l'actif dans le patrimoine administratif. Cependant, les valeurs patrimoniales ne sont amorties qu'à partir du moment où l'objet est transmis en vue de son utilisation. Cela peut engendrer des décalages temporels entre la charge financière et le début de l'amortissement.

4.2 Compte général

La vue d'ensemble ci-dessous présente les dépenses et recettes d'investissement du patrimoine administratif par groupes de matières pour le compte général (financé par les impôts).

Comptes des investissements						
MCHF						
	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Dépenses d'investissement	-25.74	0.00	-45.24	0.00	-24.86	0.00
Immobilisations corporelles	-20.96	0.00	0.00	0.00	-21.91	0.00
Investissements pour le compte de tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Immobilisations incorporelles	-4.77	0.00	0.00	0.00	-2.96	0.00
Participations, capital social	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes d'investissement	0.00	9.84	0.00	0.00	0.00	3.33
Report d'immobilisations corporelles dans le PF	0.00	0.02	0.00	0.00	0.00	0.03
Remboursements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Subventions d'investissement acquises	0.00	9.81	0.00	0.00	0.00	2.98
Remboursement de subventions d'investissement propres	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.32
Total des charges/revenus	-25.74	9.84	-45.24	0.00	-24.86	3.33
Recettes portées au bilan	-9.84	0.00	0.00	0.00	-3.33	0.00
Dépenses portées au bilan	0.00	25.74	0.00	45.24	0.00	24.86
TOTAL	-35.57	35.57	-45.24	45.24	-28.20	28.20
Investissements nets	-15.90		-45.24		-21.53	

Degré de réalisation

35%

Figure 48: compte des investissements du compte général

Principaux projets d'investissements: compte général		MCHF
		2019
Nouvelle salle de gymnastique et extension de l'École de la Plänke		-3.91
Rénovation du complexe scolaire du Geyisried		-2.71
Concept de bus Bienne 2020, étape 2 (contributions de la Confédération et du Canton pas encore reçues)		-2.08
Palais des Congrès de Bienne - Étude concernant l'assainissement et les mesures urgentes		-0.95
Remplacement de la solution informatique du Contrôle des habitants par le produit standard NEST		-0.82
Bâtiment du Contrôle: rénovation des façades et des fenêtres		-0.69
Théâtre Palace - rénovation		-0.62
École Dufour est et ouest: état des lieux et procédure de sélection des prestations de planification		-0.59
Système de gestion électronique des documents		-0.58
Assainissement et réaménagement de la rue du Marché-Neuf		-0.54
Stratégie globale "Informatique scolaire" DiAna		-0.51
Autres projets		-1.90
Investissements nets		-15.90

Figure 49: principaux projets d'investissements du compte général

Les principaux projets intégrés dans la planification des investissements 2019 n'ont pas pu être mis en œuvre dans la mesure prévue:

- Domaine scolaire (locaux provisoires pour les crèches, rénovation de l'École du Tilleul): 3,00 millions de fr.
- Domaine des routes (entretien des routes communales, arrêts de bus sans obstacles, Concept bus 2020, assainissement du pont sur le canal de la Thielle): 4,00 millions de fr.
- Hockey inline aux Champs-de-Boujean: 1,00 million de fr.
- Besoins d'entretien de divers bâtiments: 1,00 million de fr.

4.3 Comptes spéciaux

La vue d'ensemble ci-dessous présente les dépenses et recettes d'investissement du patrimoine administratif par groupes de matières pour les comptes spéciaux.

Comptes des investissements		MCHF				
	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Dépenses d'investissement	-9.62	0.00	-14.80	0.00	-5.05	0.00
Immobilisations corporelles	-9.54	0.00	0.00	0.00	-4.96	0.00
Investissements pour le compte de tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Immobilisations incorporelles	-0.08	0.00	0.00	0.00	-0.09	0.00
Participations, capital social	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes d'investissement	0.00	0.05	0.00	0.00	0.00	0.16
Report d'immobilisations corporelles dans le PF	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Remboursements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Subventions d'investissement acquises	0.00	0.05	0.00	0.00	0.00	0.16
Remboursement de subventions d'investissement propres	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des charges/revenus	-9.62	0.05	-14.80	0.00	-5.05	0.16
Recettes portées au bilan	-0.05	0.00	0.00	0.00	-0.16	0.00
Dépenses portées au bilan	0.00	9.62	0.00	14.80	0.00	5.05
TOTAL	-9.67	9.67	-14.80	14.80	-5.21	5.21
Investissements nets	-9.57		-14.80		-4.88	

Figure 50: compte des investissements des comptes spéciaux (financés par les émoluments)

Principaux projets d'investissements: comptes spéciaux		MCHF
		2019
EMS Chemin Redern, rénovation partielle (EMS)		-3.60
Équipement technique de la zone industrielle des Champs-de-Boujean ouest (EU)		-1.13
Remplacement d'un véhicule d'hydrocurage et de collecte des boues (EU)		-0.63
Horodateurs collectifs et automates à billets (PS)		-0.62
Autres projets		-3.59
Investissements nets		-9.57

Figure 51: principaux projets d'investissements des comptes spéciaux

Les principaux projets intégrés dans la planification des investissements 2019 n'ont pas pu être mis en œuvre dans la mesure prévue:

- Eaux usées (assainissement des canalisations à la rue Fritz-Oppliger, remplacement de l'installation de séparation des eaux usées): 1,60 million de fr.
- Enlèvement des ordures (réalisation du centre de recyclage débutée en 2019): 3,30 millions de fr.

5 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est un instrument devant figurer dans les comptes annuels, aux côtés du bilan, du compte de résultats et du compte des investissements. Il met en lumière l'origine des entrées et des sorties de fonds et contribue ainsi à la transparence des comptes annuels dans leur ensemble.

La figure ci-dessous présente le tableau des flux de trésorerie du compte global de la Ville de Bienne. Celui du compte général (financé par les impôts) se trouve au chap. 1.6.

Tableau des flux de trésorerie	MCHF	
	2019	2018
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation de la commune (compte général)	19.53	12.67
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation des entreprises communales	17.92	5.77
Total des flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	37.45	18.44
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement de la commune (compte général)	-31.45	-20.69
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement des entreprises communales	-9.57	-4.93
Total des flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-41.02	-25.61
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	5.07	-9.10
Total des flux de trésorerie (tous)	1.50	-16.27
Disponibilités et placements à court terme au 1.1.	26.44	42.71
Disponibilités et placements à court terme au 31.12.	27.94	26.44

Figure 52: tableau consolidé des flux de trésorerie du compte global

Le tableau des flux de trésorerie du compte global s'appuie sur le bilan consolidé. En outre, les différents secteurs ne sont pas strictement séparés en particulier au niveau des postes qui n'ont pas d'incidence financière. De ce fait, les postes du secteur du compte général dans le tableau des flux de trésorerie du compte global ne peuvent pas être comparés directement avec ceux du tableau des flux de trésorerie du compte général.

La Ville de Bienne a encaissé un montant de 1,50 million de fr. provenant de la différence entre des recettes et des dépenses ayant une incidence financière. Pour financer les dépenses d'investissement de quelque 41,02 millions de fr. dans le patrimoine administratif et le patrimoine financier, il a fallu augmenter d'autant les capitaux de tiers et réduire les disponibilités nettes.

6 Indicateurs financiers

Les indicateurs financiers facilitent grandement l'évaluation de la situation financière et patrimoniale d'une collectivité. Toutefois, ces indicateurs ne devraient pas être examinés individuellement, mais dans leur ensemble, sur plusieurs années, et appréciés à la lumière d'autres facteurs. Les nouvelles valeurs indicatives officielles pour chacun des indicateurs financiers ne sont pas encore disponibles à l'heure actuelle. Elles seront définies par l'OACOT au terme de plusieurs exercices soumis au MCH2. Il n'est pas non plus judicieux d'effectuer des comparaisons avec l'exercice précédent, étant donné que les prescriptions et formules de comptabilisation ont été redéfinies avec le MCH2.

6.1 Informations sur les indicateurs financiers

La signification et les informations sur chaque indicateur financier sont fournies dans la vue d'ensemble ci-après.

Indicateur financier	Informations
Quotient d'endettement net (QEN)	indique la part des revenus fiscaux (impôts directs des personnes physiques et morales) +/- les prestations de la péréquation financière qui serait nécessaire pour amortir la dette nette.
Degré d'autofinancement (DA)	indique dans quelle mesure les investissements peuvent être financés par des ressources propres. S'il est de plus de 100%, il permet le financement d'investissements ou conduit à un désendettement, tandis que s'il est de moins de 100%, il entraîne un nouvel endettement ou emprunt.
Quotité de la charge des intérêts (QChI)	indique la part des revenus qui est absorbée par les intérêts nets. Plus elle est élevée et plus l'endettement est important. À l'inverse, moins elle est élevée et plus grande est la marge de manœuvre financière de la collectivité. Une quotité de la charge des intérêts négative signifie que les revenus du patrimoine sont supérieurs au montant des intérêts de la dette. Les comparaisons portant sur plusieurs exercices renseignent sur l'évolution de l'endettement dans la commune, et les comparaisons intercommunales sur la situation actuelle de la commune en la matière.
Dette brute par rapport aux revenus (DB/R)	permet d'évaluer la situation d'endettement, et en particulier de déterminer si l'endettement est proportionné compte tenu des revenus obtenus. Cet indicateur renseigne sur le pourcentage des revenus financiers nécessaire au remboursement de la dette brute.
Quotité d'investissement (QInv)	renseigne sur le rapport entre les activités d'investissement et les charges annuelles globales. Cet indicateur ne permet toutefois pas à lui seul de tirer des conclusions sur la situation financière de la commune.
Quotité de la charge financière (QChF)	indique l'incidence des frais financiers sur le budget (= charges d'intérêts nettes plus amortissements et rectifications). Cet indicateur permet de constater dans quelle mesure les revenus courants sont absorbés par les intérêts et les amortissements ordinaires (charge financière). Une hausse de ce taux équivaut à une réduction de la marge budgétaire.
Endettement net en francs par habitant (E/H)	sert à mesurer l'importance de la dette et doit être apprécié en même temps que la capacité financière de la commune (quotité d'autofinancement). Une valeur négative reflète l'existence d'une fortune nette par habitant.
Quotité d'autofinancement (QA)	reflète la capacité financière d'une commune ainsi que sa marge de manœuvre budgétaire. Cet indicateur renseigne sur la part des revenus pouvant être affectée au financement d'investissements ou au désendettement (capacité financière).
Quotité de la charge des intérêts nets (QChIN)	indique la part des revenus fiscaux qu'une commune doit affecter à la rémunération de sa dette. Un taux élevé est synonyme d'endettement important.
Capitaux propres déterminants par habitant (CPD/H)	sont destinés aux comparaisons et utilisés dans le contexte de la péréquation financière.
Quotient de l'excédent du bilan (QEB)	est défini par rapport aux revenus fiscaux +/- les prestations de la péréquation financière. Seule une base saine de capitaux propres est à même de garantir un bon autofinancement. Le QEB n'est calculé que pour le compte général.
Taux de couverture des coûts (TCC)	indique le rapport entre les revenus et les charges, dès lors que les émoluments doivent couvrir les frais dans les domaines de l'alimentation en eau, du traitement des eaux usées, de la gestion des déchets, etc. Si le taux de couverture des coûts excède 100%, l'accomplissement de la tâche en question a généré un bénéfice, et s'il est inférieur à 100%, il a entraîné une perte.
Quotité du maintien de la valeur (QMV)	indique le rapport entre le maintien de la valeur et les valeurs de remplacement dans le cas de l'alimentation en eau et du traitement des eaux usées, domaines dans lesquels la législation permet la réduction ou l'arrêt des attributions dès que le montant du maintien de la valeur atteint ou dépasse 25% de la valeur de remplacement.

Figure 53: signification et informations sur les indicateurs financiers

6.2 Compte global

En vertu de l'art. 30, al. 1, let. h, ODGFCo (RSB 170.511), les indicateurs financiers doivent être calculés non seulement pour le compte global, mais aussi pour le compte général et pour les comptes spéciaux alimentés par les émoluments. Selon le MCH2, les indicateurs financiers suivants doivent être calculés pour le compte global⁸.

Compte global								
Indicateur financier	2016	2017	2018	2019	Moyenne	Moyenne Ct. Berne 2017	Valeurs indicatives de la CDF	Évaluation des résultats de 2019
Quotient d'endettement net (QEN)	68.0%	68.5%	63.7%	63.2%	65.7%	-39.9%	< 100% bon 100% - 150% suffisant > 150% mauvais	
Degré d'autofinancement (DA)	87.1%	106.8%	96.2%	112.1%	99.2%	84.7%	> 100% très bon 80% - 100% cas normal 50% - 80% insuffisant	
Quotité de la charge des intérêts (QChI)	3.1%	3.0%	3.0%	2.5%	2.9%	0.8%	0% - 4% bon 4% - 9% suffisant > 9% mauvais	
Dette brute par rapport aux revenus (DB/R)	165.8%	163.7%	154.4%	161.2%	161.2%	100.5%	< 50% très bon 50% - 100% bon 100% - 150% moyen 150% - 200% mauvais	
Quotité d'investissement (QInv)	11.8%	8.6%	6.4%	7.6%	8.6%	12.1%	<10% faible 10% - 20% moyenne 20% - 30% forte >30% très forte	
Quotité de la charge financière (QChF)	7.2%	7.2%	7.2%	7.0%	7.2%	4.8%	< 5% charge faible 5% - 15% charge acceptable >15% hohe Belastung	
Endettement net en francs par habitant (E/H)	1'871	1'810	1'809	1'803	1'823	-1'045	0 - 1'000 endettement faible 1'001 - 2'500 endettement moyen 2'501 - 5'000 endettement important	
Quotité d'autofinancement (QA)	8.3%	8.3%	5.4%	6.1%	7.0%	8.9%	> 20% bon 10% - 20% moyen < 10% mauvais	
Quotité de la charge des intérêts nets (QChIN)	-10.8%	-15.8%	-6.5%	-9.8%	-10.7%	-2.5%	<0% pas de charge 0% - 7% charge moyenne >8% charge haute	
Capitaux propres déterminants par habitant (CPD/H)	4'361	4'637	4'920	5'068	4'748	3'124	Aucune valeur indicative	

Figure 54: indicateurs financiers du compte global

Les indicateurs financiers du compte global n'ont qu'une pertinence limitée, au vu du cadre méthodologique des prescriptions de consolidation du MCH2.

⁸ Voir p. 78 pour des informations sur les indicateurs financiers

6.3 Compte général

Pour le compte général (financé par les impôts), nous utilisons les mêmes indicateurs que pour le compte global, mais en ajoutant le quotient de l'excédent du bilan, bien qu'il n'y ait encore aucune valeur indicative cantonale.

Compte général								
Indicateur financier	2016	2017	2018	2019	Moyenne	Moyenne Ct. Berne 2017	Valeurs indicatives de la CDF	Évaluation des résultats de 2019
Quotient d'endettement net (QEN)	66.1%	65.2%	63.9%	64.1%	64.8%	-39.9%	< 100% bon 100% - 150% suffisant > 150% mauvais	
Degré d'autofinancement (DA)	61.2%	95.3%	71.5%	120.1%	81.6%	84.7%	> 100% très bon 80% - 100% cas normal 50% - 80% insuffisant	
Quotité de la charge des intérêts (QChI)	3.8%	3.2%	3.1%	2.8%	3.2%	0.8%	0% - 4% bon 4% - 9% suffisant > 9% mauvais	
Dette brute par rapport aux revenus (DB/R)	198.3%	190.3%	178.5%	191.7%	189.5%	100.5%	< 50% très bon 50% - 100% bon 100% - 150% moyen 150% - 200% mauvais	
Quotité d'investissement (QInv)	13.0%	8.7%	6.0%	6.4%	8.5%	12.1%	<10% faible 10% - 20% moyenne 20% -30% forte >30% très forte	
Quotité de la charge financière (QChF)	7.5%	6.8%	6.8%	6.8%	7.0%	4.8%	< 5% charge faible 5% - 15% charge acceptable >15% hohe Belastung	
Endettement net en francs par habitant (E/H)	1'819	1'724	1'816	1'830	1'797	-1'045	0 - 1'000 endettement faible 1'001 - 2'500 endettement moyen 2'501 - 5'000 endettement important	
Quotité d'autofinancement (QA)	6.6%	7.6%	3.8%	4.8%	5.7%	8.9%	> 20% bon 10% - 20% moyen < 10% mauvais	
Quotité de la charge des intérêts nets (QChIN)	-9.9%	-14.7%	-5.6%	-8.4%	-9.6%	-2.5%	<0% pas de charge 0% - 7% charge moyenne >8% charge haute	
Capitaux propres déterminants par habitant (CPD/H)	3'656	3'968	4'228	4'367	4'057	3'124	Aucune valeur indicative	
Quotient de l'excédent du bilan (QEB)	8.7%	7.7%	6.8%	6.7%	7.5%	42.3%	Aucune valeur indicative	

Figure 55: indicateurs financiers du compte général

Par rapport à l'année précédente, la Ville de Bienne a pu augmenter son degré d'autofinancement de 71,5% à 120,1%. Cela s'explique par le fait qu'il n'a pas été nécessaire d'effectuer le prélèvement sur le financement spécial «Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier», budgété à 2,94 millions de fr., et que les investissements nets ont été moins élevés en 2019. Le degré d'autofinancement peut subir d'importantes fluctuations et constitue l'indicateur le plus volatil.

On remarque que le degré d'autofinancement (DA) est nettement plus haut que la quotité d'autofinancement (QA). Cet effet découle du faible niveau d'investissements nets qui peuvent varier très fortement d'une année à l'autre.

Bien qu'en 2019, il ait seulement fallu acquérir de nouveaux fonds de tiers à hauteur de 0,55 million de fr., la dette brute par rapport aux revenus (DB/R) est montée à 191,7%. La modification de cet indicateur est une opération purement comptable; elle découle du fait que des comptes

courants internes des comptes spéciaux avec une créance négative ont été inscrits pour la première fois en 2019 dans les engagements courants à l'actif du bilan.

6.4 Comptes spéciaux

6.4.1 Compte spécial «Eaux usées»

Les indicateurs suivants doivent être présentés pour le compte spécial alimenté par les émoluments «Eaux usées».

Eaux usées							
Indicateur financier	2016	2017	2018	2019	Moyenne	Valeurs indicatives de la CDF	Évaluation des résultats de 2019
Degré d'autofinancement (DA)	213.3%	171.3%	182.1%	163.6%	179.2%	> 100% très bon 80% - 100% cas normal 50% - 80% insuffisant	
Taux de couverture des coûts (TCC)	103.2%	101.9%	102.5%	103.0%	102.7%	Aucune valeur indicative	
Quotité du maintien de la valeur (QMV)	0.3%	0.6%	0.8%	1.5%	0.8%	Aucune valeur indicative	

Figure 56: indicateurs financiers du compte spécial «Eaux usées»

6.4.2 Compte spécial «Enlèvement des ordures»

Les indicateurs suivants doivent être présentés pour le compte spécial alimenté par les émoluments «Enlèvement des ordures».

Enlèvement des ordures							
Indicateur financier	2016	2017	2018	2019	Moyenne	Valeurs indicatives de la CDF	Évaluation des résultats de 2019
Degré d'autofinancement (DA)	-6642.7%	1075.8%	91463.4%	1181.7%	2471.0%	> 100% très bon 80% - 100% cas normal 50% - 80% insuffisant	
Taux de couverture des coûts (TCC)	129.7%	129.0%	121.3%	120.8%	125.1%	Aucune valeur indicative	

Figure 57: indicateurs financiers du compte spécial «Enlèvement des ordures»

6.4.3 Compte spécial «Sapeurs-pompiers»

Les indicateurs suivants doivent être présentés pour le compte spécial alimenté par les émoluments «Sapeurs-pompiers».

Sapeurs-pompiers							
Indicateur financier	2016	2017	2018	2019	Moyenne	Valeurs indicatives de la CDF	Évaluation des résultats de 2019
Degré d'autofinancement (DA)	n.a.	183.6%	371.9%	379.5%	373.2%	> 100% très bon 80% - 100% cas normal 50% - 80% insuffisant	
Taux de couverture des coûts (TCC)	118.1%	117.1%	115.4%	110.7%	115.2%	Aucune valeur indicative	

Figure 58: indicateurs financiers du compte spécial «Sapeurs-pompiers»

6.4.4 Comparaison des indicateurs principaux avec d'autres villes du canton de Berne et de Suisse (compte général)

Indicateur financier		2019		2018		2019		2018			
		Bienne	Évaluation des résultats	Bienne	Évaluation des résultats	Bienne	Évaluation des résultats	Thoune	Évaluation des résultats	Lucerne	Évaluation des résultats
Quotient d'endettement net (QEN)	< 100% bon 100% - 150% suffisant > 150% mauvais	64.1%	●	63.9%	●	30.2%	●	-97.1%	●	18.6%	●
Degré d'autofinancement (DA)	> 100% très bon 80% - 100% cas normal 50% - 80% insuffisant	120.1%	●	71.5%	●	68.8%	●	76.1%	●	167.5%	●
Quotité de la charge des intérêts (QChI)	0% - 4% bon 4% - 9% suffisant > 9% mauvais	2.8%	●	3.1%	●	1.5%	●	0.3%	●	-5.2%	●
Dettes brutes par rapport aux revenus (DB/R)	< 50% très bon 50% - 100% bon 100% - 150% moyen 150% - 200% mauvais	191.7%	●	178.5%	●	231.4%	●	57.1%	●	Aucune valeur indicative	
Quotité d'investissement (QInv)	< 10% faible 10% - 20% moyenne 20% - 30% forte	6.4%	●	6.0%	●	7.7%	●	7.2%	●	Aucune valeur indicative	
Quotité de la charge financière (QChF)	< 5% charge faible 5% - 15% charge acceptable > 15% charge élevée	6.8%	●	6.8%	●	6.9%	●	2.7%	●	-3.5%	●
Endettement net en francs par habitant (E/H)	0 - 1'000 endettement faible 1'001 - 2'500 endettement moyen 2'501 - 5'000 endettement important	1'830	●	1'816	●	1'078	●	-2'744	●	759	●
Quotité d'autofinancement (QA)	> 20% bon 10% - 20% moyen < 10% mauvais	4.8%	●	3.8%	●	4.8%	●	4.6%	●	10.2%	●

Indicateur financier		2019		2018		2019		2018			
		Bienne	Évaluation des résultats	Bienne	Évaluation des résultats	Winterthur	Évaluation des résultats	Neuchâtel	Évaluation des résultats	Soleure	Évaluation des résultats
Quotient d'endettement net (QEN)	< 100% bon 100% - 150% suffisant > 150% mauvais	64.1%	●	63.9%	●	305.0%	●	63.7%	●	-126.3%	●
Degré d'autofinancement (DA)	> 100% très bon 80% - 100% cas normal 50% - 80% insuffisant	120.1%	●	71.5%	●	117.0%	●	24.4%	●	219.1%	●
Quotité de la charge des intérêts (QChI)	0% - 4% bon 4% - 9% suffisant > 9% mauvais	2.8%	●	3.1%	●	1.0%	●	2.0%	●	-0.1%	●
Dettes brutes par rapport aux revenus (DB/R)	< 50% très bon 50% - 100% bon 100% - 150% moyen 150% - 200% mauvais	191.7%	●	178.5%	●	Aucune valeur indicative		138.1%	●	22.2%	●
Quotité d'investissement (QInv)	< 10% faible 10% - 20% moyenne 20% - 30% forte	6.4%	●	6.0%	●	12.0%	●	14.9%	●	8.1%	●
Quotité de la charge financière (QChF)	< 5% charge faible 5% - 15% charge acceptable > 15% charge élevée	6.8%	●	6.8%	●	Aucune valeur indicative		10.1%	●	3.3%	●
Endettement net en francs par habitant (E/H)	0 - 1'000 endettement faible 1'001 - 2'500 endettement moyen 2'501 - 5'000 endettement important	1'830	●	1'816	●	10'280	●	1'979	●	5'247	●
Quotité d'autofinancement (QA)	> 20% bon 10% - 20% moyen < 10% mauvais	4.8%	●	3.8%	●	Aucune valeur indicative		3.1%	●	12.7%	●

Figure 59: comparaison des indicateurs principaux

Il convient de tenir compte lors de la comparaison que les valeurs des autres villes sont celles des années précédentes et pas celles des comptes 2019.

On remarque que la Ville de Bienne affiche un indicateur bon à très bon au niveau du quotient d'endettement net (QEN), du degré d'autofinancement (DA) et de la quotité de la charge des intérêts (QChI), comme les villes de Lucerne et de Soleure.

En ce qui concerne les autres indicateurs, la Ville de Bienne se trouve dans la moyenne suisse, du reste aussi au niveau du volume des investissements.

La pression sur la substance fiscale augmente constamment et les villes demeurent tenues d'investir dans les infrastructures publiques, afin de maintenir leur attractivité soumise à concurrence. Cela montre que les différentes villes et communes sont confrontées grosso modo aux mêmes difficultés.

7 Proposition au Conseil de ville

Le Conseil municipal de Bienne approuve les présents comptes annuels 2019 à l'attention du Conseil de ville.

Désignation	MCHF	
	Charges	Revenus
Compte global	488.41	489.12
Excédent de revenus	0.71	-
Compte général	417.92	417.92
Excédent de charges/revenus	0.00	0.00
Compte spécial «Eaux usées»	19.98	20.58
Excédent de revenus	0.60	-
Compte spécial «Enlèvement des ordures»	6.02	7.27
Excédent de revenus	1.25	-
Compte spécial «Sapeurs-pompiers»	5.74	6.35
Excédent de revenus	0.61	-
Compte spécial «EMS municipaux»	28.72	26.97
Excédent de charges	-	1.75
Compte spécial «Places de stationnement»	7.36	7.36
Excédent de charges/revenus	0.00	0.00
Compte spécial «Tissot Arena»	2.67	2.67
Excédent de charges/revenus	0.00	0.00

Figure 60: proposition au Conseil de ville - comptes annuels 2019

Projet d'arrêté

Vu le rapport du Conseil municipal du 18 mars 2020 concernant «Comptes annuels 2019», et s'appuyant sur l'art. 40, al. 1, ch. 4, let. b, du Règlement de la Ville de Bienne du 9 juin 1996 (RDCo 101.1), le Conseil de ville de Bienne arrête:

1. Il approuve les comptes annuels 2019.
2. Le Conseil municipal est chargé d'exécuter cet arrêté.

Bienne, le 18 mars 2020

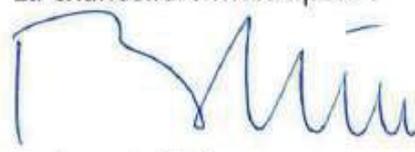
Au Nom du Conseil municipal

Le maire :



Erich Fehr

La chancière municipale :



Barbara Labbé

8 Rapport succinct de l'organe de révision des comptes (Ernst & Young AG)



Ernst & Young AG
Schanzenstrasse 4a
Postfach
CH-3001 Bern

Telefon +41 58 286 61 11
Fax +41 58 286 68 18
www.ey.com/ch

An den Stadtrat der
Stadt Biel

Bern, 7. April 2020

Bericht des Rechnungsprüfungsorgans zur Jahresrechnung per 31. Dezember 2019 der Stadt Biel

Als Rechnungsprüfungsorgan haben wir die Jahresrechnung der Stadt Biel, bestehend aus Berichterstattung, Bilanz, Erfolgsrechnung, Investitionsrechnung, Geldflussrechnung und Anhang (ohne der Jahresrechnungen der Verkehrsbetriebe Biel und der Energie Service Biel) für das am 31. Dezember 2019 abgeschlossene Rechnungsjahr geprüft.

Verantwortung des Gemeinderates

Der Gemeinderat ist für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den kantonalen und kommunalen gesetzlichen Vorschriften verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung eines internen Kontrollsystems mit Bezug auf die Aufstellung der Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstössen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Gemeinderat für die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

Verantwortung des Rechnungsprüfungsorgans

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften und der Arbeitshilfe für Rechnungsprüfungsorgane (AH RPO, Ausgabe 2016) vorgenommen. Die Prüfung haben wir so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Eine Prüfung beinhaltet die Durchführung von Prüfungshandlungen zur Erlangung von Prüfungsnachweisen für die in der Jahresrechnung enthaltenen Wertansätze und sonstigen Angaben. Die Auswahl der Prüfungshandlungen liegt im pflichtgemässen Ermessen des Prüfers. Dies schliesst eine Beurteilung der Risiken wesentlicher falscher Angaben in der Jahresrechnung als Folge von Verstössen oder Irrtümern ein. Bei der Beurteilung dieser Risiken berücksichtigt der Prüfer das interne Kontrollsystem, soweit es für die Aufstellung der Jahresrechnung von Bedeutung ist, um die den Umständen entsprechenden Prüfungshandlungen festzulegen, nicht aber um ein Prüfungsurteil über die Wirksamkeit des internen Kontrollsystems abzugeben. Die Prüfung umfasst zudem die Beurteilung der Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden, der Plausibilität der vorgenommenen Schätzungen sowie eine Würdigung der Gesamtdarstellung der Jahresrechnung. Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise eine ausreichende und angemessene Grundlage für unser Prüfungsurteil bilden.

Prüfungsurteil

Nach unserer Beurteilung entspricht die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2019 abgeschlossene Rechnungsjahr den kantonalen und kommunalen gesetzlichen Vorschriften.

Berichterstattung aufgrund weiterer gesetzlicher Vorschriften

Wir bestätigen, dass wir die Anforderungen an die Befähigung gemäss Art. 123 GV erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbare Sachverhalte vorliegen.

Wir weisen darauf hin, dass die Stadt Biel entgegen Art. 2 der Direktionsverordnung über den Finanzhaushalt der Gemeinden (FHDV) weiterhin über kein der Grösse ihres Finanzhaushaltes entsprechendes dokumentiertes internes Kontrollsystem verfügt. Es kann jedoch festgehalten werden, dass die Stadt Biel aktiv an der Einführung eines angemessenen internen Kontrollsystems arbeitet und bereits eine beträchtliche Anzahl von Kontrollaktivitäten bestehen.

Wir beantragen, die Jahresrechnung per 31. Dezember 2019 mit Aktiven und Passiven von CHF 1'260'432'286 und einem Ertragsüberschuss von CHF 713'253 zu genehmigen.

Ernst & Young AG



Andreas Schwab-Gatschet
Zugelassener Revisionsexperte
(Leitender Revisor)



Simone Wittwer
Zugelassene Revisionsexpertin

9 Approbation des comptes annuels

Le Conseil de ville de Bienne a approuvé les présents comptes annuels 2019 en date du 25 juin 2020 conformément à la proposition ci-avant du Conseil municipal.

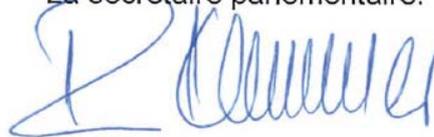
Au nom du Conseil de ville

Le président du Conseil de ville:



Leonhard Cadetg

La secrétaire parlementaire:



Regula Klemmer

10 Annexe

10.1 Règles

10.1.1 Règles applicables à la présentation des comptes

Les comptes annuels de la Ville de Bienne ont été clôturés conformément aux bases légales cantonales en vigueur.

Loi sur les communes (LCo; RSB 170.11)

Ordonnance sur les communes (OCo; RSB 170.111)

Ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes (ODGFCo; RSB 170.511)

En vertu de l'art. 70, al. 1, LCo, les comptes se fondent sur le modèle comptable harmonisé 2 pour les cantons et les communes (MCH2) selon le manuel de la Conférence des directeurs cantonaux des finances. Dans certains domaines, les prescriptions cantonales s'écartent des recommandations concernant le MCH2.

10.1.2 Dérogations prévues par la législation cantonale

Les dérogations qui résultent de la législation cantonale sur les communes sont les suivantes:

- Les terrains bâtis du patrimoine administratif sont inscrits avec le ou les bâtiments à l'actif du bilan dans le groupe de matières approprié et amortis en conséquence (art. 83 et annexe 2 OCo).
- Il est possible d'affecter des recettes fiscales aux financements spéciaux pour autant que les art. 86 à 88a OCo soient respectés.
- Les préfinancements ne sont admis que s'il existe une base réglementaire pour un financement spécial (art. 86 à 88a OCo).
- La législation bernoise sur les communes ne prévoit pas de fonds enregistrés comme capitaux propres ou comme capitaux de tiers. Seules les contributions de remplacement pour abris constituent une exception: en vertu de la législation spéciale, elles sont inscrites au bilan en tant qu'engagements envers des fonds enregistrés comme capitaux de tiers, ce qui garantit une présentation uniforme du bilan conformément au plan comptable du MCH2.
- La législation bernoise sur les communes ne prévoit pas de legs et fondations enregistrés comme capitaux propres. Les art. 92 et 93 OCo traitent des libéralités affectées (fondations dépendantes gérées par la collectivité) qui, par définition, sont inscrites au bilan comme capitaux de tiers.
- Les gains comptables provenant du transfert de patrimoine administratif à un organisme responsable autonome au capital duquel la commune participe sont attribués à un financement spécial. La dissolution intervient en application des dispositions légales (art. 85a OCo).
- Les catégories d'immobilisations des entreprises communales ainsi que des EMS sont régies par les prescriptions de droit supérieur, édictées par la Confédération et le Canton, ou, à défaut, par la réglementation de la branche (annexe 2 OCo). Dans les domaines de l'alimentation en eau et du traitement des eaux usées, les principes de financement découlent de la loi et de l'ordonnance sur l'alimentation en eau (LAEE, RSB 752.32, et OAEE, RSB

752.321.1) ainsi que de la loi et de l'ordonnance cantonales sur la protection des eaux (LCPE, RSB 821.0, et OPE, RSB 821.1).

- Le plan comptable a été adapté aux spécificités cantonales sur quelques points de détail, en particulier les suivants:
 - Les recettes des taxes de raccordement sont comptabilisées dans le compte de résultats.
 - La comptabilisation des charges et des revenus extraordinaires dans le compte de résultats est réglée de manière exhaustive à l'art. 78 OCo.
 - La législation bernoise ne prévoit pas de charges et de revenus extraordinaires dans le compte des investissements.
 - Les communes qui exploitent des foyers appliquent, en vertu de l'art. 13 ODGFCo, le plan comptable harmonisé à l'échelle nationale de l'Association des homes et institutions sociales suisses.

10.1.3 Engagements financiers à long terme

Le total des engagements financiers à long terme (GM 206) de 619,51 millions de fr. englobent les emprunts de la Ville de Bienne et les gains en capital inscrits au passif selon la liste ci-dessous.

Nom	ISIN	Valeur nominale en milliers de fr.	Coupon	Émission	Échéance
BIEL STADT 19-27		100'000	0.625%	12.04.2019	12.04.2027
BIEL STADT 06-26	CH0024522747	130'000	2.625%	03.03.2006	03.03.2026
BIEL STADT 14-19	CH0253612763	160'000	1.375%	24.09.2014	24.09.2029
BIEL STADT 19-34		100'000	1.030%	12.04.2019	12.04.2034
Gains sur les cours inscrits au passif	CH0024522747	5'765			
Agio sur l'augmentation de capital		12'608			
Total		508'373			

Les prêts à long terme s'élèvent à 111,13 millions de fr. selon la liste ci-dessous.

Créancier	Montant en milliers de fr.	Taux d'intérêts	Échéance
SUVA Lucerne	20'000	2.180%	30.05.2011 / 31.05.2020
Transformé en engagement à court terme	-20'000		
Postfinance	15'000	2.170%	27.01.2011 / 29.12.2020
Transformé en engagement à court terme	-15'000		
BVG Zürich	40'000	-0.330%	28.02.2019 / 01.03.2021
Dexia Bank Dublin	70'000	3.565%	28.09.2007 / 28.09.2027
Prêt LIM SECO et BECO	1'471	0.000%	jährl. Amortisationen
Transformé en engagement à court terme	-338		
Total	111'134		

Les prêts suivants devront être remboursés en 2020:

• Prêt de la SUVA	20.00 millions de fr.
• Prêt de Postfinance	15.00 millions de fr.
• Prêt LIM sans intérêts de la Confédération et du Canton	<u>0.34 million de fr.</u>
Total	<u>35.34 millions de fr.</u>

Ces montants ont été transférés dans les engagements à court terme (GM 201).

10.1.4 Produits dérivés

Les produits dérivés à la valeur du marché apparaissent dans la liste suivante:

Contrat	Valeur nominale en	Date de lancement	Échéance	Intérêt de couverture	Valeur du marché en millions de fr.	
					31.12.2018	31.12.2019
363257410	40'000	30.05.2011	31.05.2021	1.930%	-2.61	-1.61
363256861	40'000	31.05.2011	31.05.1935	2.370%	-11.83	-14.70
363261202	40'000	15.03.2016	15.03.2021	-0.790%	0.37	0.27
400239005	40'000	15.09.2017	15.09.2021	-0.460%	-0.11	-0.13
Total	160'000					

Les variations de la valeur de marché sont comptabilisées dans une réserve de valeur de marché constituée à cet effet dans le cadre des capitaux propres.

10.2 Bilan consolidé

Sur la base du bilan consolidé au niveau des montants totaux, les créances et engagements réciproques se compensent dans le bilan consolidé.

Bilan au 01.01.2019

Actif	État au 01.01.2019	VB	EU	SP	EO	PS	EMS	TA	État au 01.01.2019
Patrimoine financier									
100 Disponibilités et placements à court terme	26.45								26.45
101 Créances	148.89	-5.96	13.34	-1.40	-3.11	-7.26	5.96	33.48	113.85
102 Placements financiers à court terme	0.16								0.16
104 Actifs de régularisation	0.53								0.53
106 Stocks, fournitures et travaux en cours	0.16								0.16
107 Placements financiers	19.92							12.98	6.94
108 Immobilisations corporelles PF	521.62								521.62
Total Patrimoine financier	717.73								669.71
	56%								55%
Patrimoine administratif									
140 Immobilisations corporelles PA	218.52								218.52
142 Immobilisations incorporelles	9.20								9.20
144 Prêts	31.60								31.60
145 Participations, capital social	295.97								295.97
Total du patrimoine administratif	555.29								555.29
	44%								45%
Total Actif	1'273.02								1'225.00
	100%								100%
Passif									
Capitaux de tiers									
Capitaux de tiers à court terme									
200 Engagements courants	54.77		-13.34	1.40	3.11	7.26		-33.48	19.73
201 Engagements financiers à court terme	310.05								310.05
204 Passifs de régularisation	8.46								8.46
205 Provisions à court terme	2.41								2.41
Total des capitaux de tiers à court terme	375.69								340.65
Capitaux de tiers à long terme									
206 Engagements financiers à long terme	422.02							-12.98	409.05
208 Provisions à long terme	12.00								12.00
209 Engagem. envers les financements spéciaux	4.98								4.98
Total des capitaux de tiers à long terme	439.00								426.02
Total des capitaux de tiers	814.69								766.68
	64%								63%
Capitaux propres									
290 Engagem. (+) et avances (-) fin. spéciaux	190.96								190.96
293 Préfinancements	144.55								144.55
294 Réserves	0.00								0.00
296 Réserve réévaluation patrimoine financier	112.39								112.39
299 Excédent/découvert du bilan	10.43								10.43
Total des capitaux propres	458.33								458.33
	36%								37%
Total Passif	1'273.02								1'225.00
	100%								100%

Bilan au 31.12.2019

Actif	État au 31.12.2019	VB	EU	SP	EO	PS	EMS	TA	État au 31.12.2019
Patrimoine financier									
100 Disponibilités et placements à court terme	27.97								27.97
101 Créances	177.55		-9.70	-1.60	-4.58	-8.18	-2.53	-30.40	120.57
102 Placements financiers à court terme	0.42								0.42
104 Actifs de régularisation	1.34								1.34
106 Stocks, fournitures et travaux en cours	0.17								0.17
107 Placements financiers	25.70	-12.19							13.51
108 Immobilisations corporelles PF	533.75								533.75
Total Patrimoine financier	766.89								697.73
	58%								55%
Patrimoine administratif									
140 Immobilisations corporelles PA	222.58								222.58
142 Immobilisations incorporelles	12.55								12.55
144 Prêts	31.60								31.60
145 Participations, capital social	295.97								295.97
Total du patrimoine administratif	562.69								562.69
	42%								45%
Total Actif	1'329.59								1'260.42
	100%								100%
Passif	État au 31.12.2019	VB	EU	SP	EO	PS	EMS	TA	État au 31.12.2019
Capitaux de tiers									
Capitaux de tiers à court terme									
200 Engagements courants	100.78		-9.70	-1.60	-4.58	-8.18	-2.53	-30.40	43.80
201 Engagements financiers à court terme	101.91								101.91
204 Passifs de régularisation	5.81								5.81
205 Provisions à court terme	4.15								4.15
Total des capitaux de tiers à court terme	212.66								155.68
Capitaux de tiers à long terme									
206 Engagements financiers à long terme	635.11							-12.19	622.93
208 Provisions à long terme	12.55								12.55
209 Engagem. envers les financements spéciaux	4.98								4.98
Total des capitaux de tiers à long terme	652.64								640.46
Total des capitaux de tiers	865.30								796.14
	65%								63%
Capitaux propres									
290 Engagem. (+) et avances (-) fin. spéciaux	180.88								180.88
293 Préfinancements	162.82								162.82
294 Réserves	0.00								0.00
296 Réserve réévaluation patrimoine financier	110.15								110.15
299 Excédent/découvert du bilan	10.43								10.43
Total des capitaux propres	464.28								464.28
	35%								37%
Total Passif	1'329.59								1'260.42
	100%								100%

Les comptes courants (CC = comptes de liaison) relatifs aux comptes spéciaux apparaissent à l'actif ou au passif du bilan de la comptabilité municipale et dans l'autre côté du bilan des comptes spéciaux. Ces états conduisent à un changement au niveau des créances et des engagements dans le bilan consolidé.

Le prêt de la Ville à l'égard de la Tissot Arena modifie les placements financiers et les engagements financiers à long terme dans le bilan consolidé.

10.3 Évaluation du patrimoine financier

Les actifs du patrimoine financier sont portés au bilan lorsqu'ils présentent une utilité économique future et que leur valeur peut être déterminée de manière fiable. Le patrimoine financier est inscrit pour la première fois au bilan à sa valeur d'acquisition ou de production. Les biens acquis à titre gratuit sont inscrits à leur valeur vénale au moment de leur entrée dans le patrimoine financier. Les évaluations ultérieures du patrimoine financier ont lieu à la valeur vénale de ce dernier à la date du bilan. Une réévaluation intervient tous les cinq ans au moins pour les biens-fonds, droits de superficie exceptés, et annuellement pour toutes les autres valeurs patrimoniales.

En cas de modification de la valeur officielle ou en cas de dépréciation ou de perte durable, les valeurs inscrites au bilan doivent être rectifiées immédiatement.

	Valeur au 31.12.2019	Valeur au 1.1.2019	Évolution	Principaux changements	Méthode d'évaluation (annexe 1, OCo)	Dernière évaluation
1080 Terrains	145'563'137	144'883'503	679'634		Surface x prix/m ² chiffre 2, 1re priorité	31.12.2015
1080 Terrains Tissot Arena	44'215'680	44'215'680	-		Surface x prix/m ² chiffre 2, 1re priorité	31.12.2015
1080 Terrains cédés en droit de superficie	255'976'461	245'387'577	10'588'885		Capitalisation de la rente de droit de superficie, chiffre 6	31.12.2015 x.x.2019
1084 Bâtiments	87'995'077	87'126'751	868'326		Valeur officielle x facteur 1,4 chiffre 1	31.12.2015
Total	533'750'356	521'613'511	12'136'845			

10.4 Évaluation du patrimoine administratif

Les actifs du patrimoine administratif sont portés au bilan lorsqu'ils présentent une utilité publique pour plusieurs années à venir et que leur valeur peut être déterminée de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou de production en application du principe de la méthode nette et amortis de manière linéaire en fonction de leur durée d'utilisation définie. Par contre, les terrains non bâtis dans le patrimoine administratif ne sont pas encore amortis. Les biens acquis à titre gratuit sont inscrits à leur valeur vénale au moment de leur entrée dans le patrimoine administratif. Les valeurs inscrites au bilan doivent être immédiatement rectifiées en cas de dépréciation effective durable ou de perte. Les catégories d'immobilisations et les durées d'utilisation sont définies à l'annexe 2 OCo.

10.4.1 Limites d'inscription à l'actif

Compte général	CHF	50'000.00
Comptes spéciaux	CHF	50'000.00

10.4.2 Patrimoine administratif existant

Depuis le passage au MCH2, le patrimoine administratif existant est amorti de manière linéaire sur douze ans, et ce, depuis 2016, exception faite des postes selon ch. 4.1.3 des dispositions transitoires de l'OCo.

Patrimoine administratif existant			
	Valeur de l'immobilisation en CHF	Rectification de la valeur en CHF	Valeur en CHF à la date du bilan (chiffres nets)
Compte général			
Valeur au 31.12.2018	147'105'011	37'608'483	109'496'528
Augmentations	612'826		
Diminutions	-585'629		
4e tranche d'amortissement (sur 12)		12'261'017	
Valeur au 31.12.2019	147'132'208	49'869'500	97'262'707
Eaux usées			
Valeur au 31.12.2018	24'902'075	10'440'000	14'462'075
Amortissements dans le cadre de l'attribution au maintien de la valeur 2015		3'480'000	
Valeur au 31.12.2019	24'902'075	13'920'000	10'982'075
Enlèvement des ordures			
Valeur au 31.12.2018	4'840'025	1'214'503	3'625'521
4e tranche d'amortissement (sur 12)		403'335	
Valeur au 31.12.2019	4'840'025	1'617'839	3'222'186
Sapeurs-pompiers			
Valeur au 31.12.2018	3'158'828	791'507	2'367'321
4e tranche d'amortissement (sur 12)		263'236	
Valeur au 31.12.2019	3'158'828	1'054'743	2'104'085
Places de stationnement			
Valeur au 31.12.2018	2'658'493	664'623	1'993'870
4e tranche d'amortissement (sur 12)		221'541	
Valeur au 31.12.2019	2'658'493	886'164	1'772'329
EMS municipaux			
Valeur au 31.12.2018	430'744	107'686	323'058
4e tranche d'amortissement (sur 12)		35'895	
Valeur au 31.12.2019	430'744	143'581	287'163
Tissot Arena			
Valeur au 31.12.2018	2'769'574	499'565	2'270'009
Augmentations			
4e tranche d'amortissement (sur 12)		196'068	
Valeur au 31.12.2019	2'156'748	695'633	1'461'115
Total du patrimoine administratif existant au 31.12.2019			117'091'661

10.5 Bases des comptes annuels

Les comptes annuels de 2019 se basent sur le budget 2019 et sur les comptes de l'exercice précédent, à savoir ceux de 2018.

Approbation/vérification:

Désignation	Budget 2019	Comptes annuels 2018
Conseil municipal	29.08.2018	20.03.2019
Rapport succinct de l'organe de vérification des comptes	-	05.04.2019
Conseil de ville	17.10.2018	27.06.2019
Ayants droit au vote	25.11.2018	-

10.6 État des capitaux propres

10.6.1 Compte global

a) Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)

Capitaux propres au 1er janvier 2019		Changements intervenus pendant l'exercice		Motifs de la diminution (-)		Capitaux propres au 31 décembre 2019	
		Motifs de l'augmentation (+)		Motifs de la diminution (-)			
		TCHF		TCHF		TCHF	
29	Capitaux propres	458'321	34'953	28'983	29	464'290	
290	Financements spéciaux,	190'959	2'514	12'585	290	180'888	
29002	29002 2907 FS «traitement des eaux usées» EU	7'152	9010.20	591	9011.20	29002	FS «traitement des eaux usées» 7'743
29003	29003 1900 FS «Enlèvement des ordures» EO	7'333	9010.30	1'252	9011.30	29003	FS «Enlèvement des ordures» 8'585
29004	29004 2400 Transfert de patrimoine (ESB) VB	161'769	3898.xx		4898.xx	29004 2400	Transfert de patrimoine (ESB) 150'985
29005	29005 4960 FS «Sapeurs-pompiers» normal SP	8'464	9010.00	613	9011.00	29005	FS «Sapeurs-pompiers» normal 9'077
29000	EMS municipaux	6'241	9010.00		9011.00	29000	EMS municipaux 4'498
29000 8900	Capitaux propres EMS Ried	3'146		58		29000 8900	Capitaux propres EMS Ried 3'204
29001 8901	Capitaux propres EMS Parc de la	-826				25 29001 8901	Capitaux propres EMS Parc de la -851
29002 8902	Capitaux propres EMS Cristal	-80				497 29002 8902	Capitaux propres EMS Cristal -577
29003 8903	Capitaux propres EMS Chemin	4'000				1'279 29003 8903	Capitaux propres EMS Chemin 2'722
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	-	3892	4892	Prélèvements sur les réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire

Capitaux propres au 1er janvier 2019		Changements intervenus pendant l'exercice		Capitaux propres au 31 décembre 2019	
	TCHF	Motifs de l'augmentation (+)	TCHF	Motifs de la diminution (-)	TCHF
29300 3100	255	Projets sociaux: jeunesse, sport, famille (ASS)		Prélèvement selon règlement	255
29300 3200	855	Constructions publiques de protection civile, intérêts cumulés	8		863
29300 4100	0	Projets sociaux: jeunesse, sport, famille (FCS)			0
29300 4200		Infrastructures publiques aux Champs-de-Boujean; Total	1'219		924
29300 5100	-	Mesures relatives à la pollution et à la protection de l'air			-
29300 5200	1'650	Mesures de mise en œuvre du label «Cité de l'énergie»	393		1'406
29300 5300	4'524	Construction/entretien des écoles municipales	400		4'450
29300 5400	149	Aménagement des rives du lac (infrastructures)			149
29300 5500	3'830	Mobilité douce sûre			3'830
29300 9100		Mobilité douce sûre	7		-
29300 3950	37'079	Parkings	1'168	4893	38'247
29302 2908	3'637	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur	6'786	4510.xx	6'753

10.6.2 Compte général

a) Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)

Capitaux propres au 1er janvier 2019		TCHF	Changements intervenus pendant l'exercice		Motifs de la diminution (-)		Capitaux propres au 31 décembre 2019	
			Motifs de l'augmentation (+)					
			TCHF		TCHF		TCHF	
29	Capitaux propres	388'415		24'484		23'513	29	389'387
290	Financements spéciaux,	161'769	Attributions aux FS, capitaux	-	Prélèvements sur les FS,	10'785	290	150'985
29004	29004 2400 Transfert de patrimoine (ESB) VB	161'769	3898.xx		4898.xx	10785	29004 2400	150'985
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	-	3892 Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire, capitaux propres	-	4892 Prélèvements sur les réserves provenant de l'enveloppe budgétaire		292	-

b) Préfinancements

Capitaux propres au 1er janvier 2019		Changements intervenus pendant l'exercice		Capitaux propres au 31 décembre 2019	
TCHF		TCHF		TCHF	
103'830		23'943		9'953	
Motifs de l'augmentation (+)		Motifs de la diminution (-)		Motifs de la diminution (-)	
Attributions aux préfinancements des capitaux propres		Prélevements sur les préfinancements des capitaux propres		Préfinancements	
293	Préfinancements				
29300	Compte général	3893	4893	29300	117'820
29300 1100	Marketing de la Ville	820	388	29300 1100	667
29300 1100	Marketing de la Ville	439	138	29300 1100	328
29300 1101	LAKE LIVE 2018	-		29300 1101	-
29300 1102	Master européen de beachvolley	28		29300 1102	75
29300 1103	IMAGE PLUS, mise en œuvre	82		29300 1103	68
29300 1104	rue Basse et rue des Maréchaux	20		29300 1104	7
29300 1105	Marketing de la Ville; divers projets	250	250	29300 1105	250
29300 1200	Contrat social; Total	2'926	-	29300 1200	2'871
29300 1200	Contrat social	2'926	-55	29300 1200	2'871
29300 1201	Convention de sortie		55	29300 1201	-
29300 1300	Développement urbain	8'638	-	29300 1300	8'521
29300 1300	Développement urbain	1'487		29300 1300	1'487
29300 1301	Aire Gygax, Aménagement de la Suze	3'973		29300 1301	3'859
29300 1302	Installation sportive Champagne, nouveau bâtiment	1'759		29300 1302	1'759
29300 1303	Déplacement de la rue de Gottstatt	1'309		29300 1303	1'306
29300 1304	IMAGE PLUS, Mesures d'accompagnement	710		29300 1304	710

Capitaux propres au 1er janvier 2019		Changements intervenus pendant l'exercice		Capitaux propres au 31 décembre 2019	
	TCHF	Motifs de l'augmentation (+)	TCHF	Motifs de la diminution (-)	TCHF
29300 1400	2 271	Nouvel axe TP pour l'agglomération biennoise; Total	256		2 271
29300 1400	2 271	Nouvel axe TP pour l'agglomération biennoise			2 015
29300 1401		Regio Tram	256		256
29300 1500	5 000	Projets de planification en partenariat avec les coopératives d'habitation	-		5 000
29300 1500	4 850	Projets de planification en partenariat avec les coopératives d'habitation			4 850
29300 1501	150	Construction de logements générationnels au chemin Mettlen			150
29300 1600	-	Taxe sur la plus-value			-
29300 1700	2 126	Invest. visant à promouvoir les transports publics municipaux	2 027		2 298
29300 1700	537	Invest. visant à promouvoir les transports publics municipaux	1 023	Selon règlement	556
29300 1701	192	Gestion de la mobilité Agglo			153
29300 1702	240	Monitoring de la mobilité			201
29300 1703	57	Gestion de la mobilité	7		64
29300 1704	-	Système de vélos en libre service			-
29300 1705	400	Arrête CFF - Champs-de-Boujean Est			400
29300 1706	600	Perte d'intérêt Capital de dotation TPB	600		600
29300 1707	100	Velospot / Entretien et exploitation selon budget	173		149
29300 1708		Velospot / équipement de la flotte	150		150

Capitaux propres au 1er janvier 2019		Changements intervenus pendant l'exercice		Capitaux propres au 31 décembre 2019	
	TCHF	Motifs de l'augmentation (+)	TCHF	Motifs de la diminution (-)	TCHF
29300 1400	2 271	Nouvel axe TP pour l'agglomération biennoise; Total	256		2 271
29300 1709		Analyse du choix de TP	45		25
29300 1710		carvelo2go	20		-
29300 1711		GEHsund	9		-
29300 2100	-	Développement Champs-de-Boujean / Stades de Bienne			-
29300 2200	65 395	FS Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier	13 854		73 531
29300 2200	61 072	FS Gains comptables issus des biens-fonds du patrimoine financier	9 843	Pertes comptables réalisées et non réalisées	65 984
29300 2201	-	Masterplan Site pollué Aire Swatch-Gygax			-
29300 2202	-	Assainissement Butte pare-balles			-
29300 2203	3 600	Assainissement du bien-fonds RFB n° 11140			3 600
29300 2204	723	P537 Vitali's			237
29300 2205		Assainissement du bien-fonds RFB n° 4045	745		582
29300 2206		Eplanade Nord I - Bureau de DAS	2 612		2 612
29300 2207		Octroi de RF Evillard n° 656	15		14
29300 2208		Assainissement des biens-fonds 4405+10165 (Crédit 22000,0188)	640		601
29300 2300	5 392	FS Couverture de rectification de valeur de la participation dans ESB	5 392		10 785

Capitaux propres au 1er janvier 2019		Changements intervenus pendant l'exercice		Capitaux propres au 31 décembre 2019	
	TCHF	Motifs de l'augmentation (+)	TCHF	Motifs de la diminution (-)	TCHF
29300 3100	255	Projets sociaux: jeunesse, sport famille (ASS)		Prélèvement selon règlement	255
29300 3200	855	Constructions publiques de protection civile, intérêts cumulés	Intérêts 8		863
29300 4100	0	Projets sociaux: jeunesse, sport famille (FCS)			0
29300 4200		Infrastructures publiques aux Champs-de-Boujean; Total	1'219		924
29300 4200		Infrastructures publiques aux Champs-de-Boujean; Total	924		629
29300 4201		Étude complexe multisports à Boujean	295		295
29300 5100	-	Mesures relatives à la pollution et à la protection de l'air			-
29300 5200	1'650	Mesures de mise en œuvre du label «Cité de l'énergie»	393		1'406
29300 5200	595	Mesures de mise en œuvre du label «Cité de l'énergie»		Prélèvement selon règlement et financements des amortissements	209
29300 5201	65	Parcs municipaux			46
29300 5202	68	Aménagement de quartier participatif	6		53
29300 5203	101	Mandat de mise en œuvre			75
29300 5204	7	Mise en œuvre des mesures			7
29300 5205	69	Ecoles			66
29300 5206	200	Mise en œuvre de la communication			200

10.7 Comptes spéciaux

10.7.1 Eaux usées

Capitaux propres au 1er janvier 2019		Changements intervenus pendant l'exercice		Capitaux propres au 31 décembre 2019	
	TCHF	Motifs de l'augmentation (+)	TCHF	Motifs de la diminution (-)	TCHF
29	10'789		7'377		14'497
290	7'152	Attributions aux FS, capitaux	591	Prélèvements sur les FS,	7'743
29002	7'152	9010.20	591	9011.20	7'743
292	-	3892 Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire, capitaux propres	-	4892 Prélèvements sur les réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	-
293	3'637	Attributions aux	6'786	Prélèvements sur les	6'753
29302	3'637	3510.xx	6'786	4510.xx	6'753
294	-	Réserves	-	Prélèvements	-
296	-	Attributions	-		-
298	-	3898 Attributions aux autres capitaux propres	-	4898 Prélèvements sur les autres capitaux propres	-
299	-	2990 Résultat annuel Excédents (+) Déficit (-)	-		-

10.7.3 Sapeurs-pompiers

Capitaux propres au 1er janvier 2019		Changements intervenus pendant l'exercice		Capitaux propres au 31 décembre 2019		
TCHF		TCHF		TCHF		
	Motifs de l'augmentation (+)	Motifs de la diminution (-)				
29	Capitaux propres SP	613	8'464	29	Capitaux propres	9'077
290	Financements spéciaux,	613	8'464	-	Financements spéciaux,	9'077
29005	FS «Sapeurs-pompiers» normal	613 9010.00	8'464 9010.00	29005	FS «Sapeurs-pompiers» normal	9'077
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	3892	-	4892	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	-
293	Préfinancements	-	-	293	Préfinancements	-
294	Réserves	-	-	294	Réserves	-
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-	-	296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-
298	Autres capitaux propres	3898	-	4898	Autres capitaux propres	-
299	Excédent/découvert du bilan	2990	-	299	Excédent/découvert du bilan	-

10.7.4 Places de stationnement

Capitaux propres au 1er janvier 2019		Changements intervenus pendant l'exercice		Capitaux propres au 31 décembre 2019		
TCHF		TCHF		TCHF		
Motifs de l'augmentation (+)		Motifs de la diminution (-)				
29	Capitaux propres	37'079	1'168	29	Capitaux propres	38'247
290	Financements spéciaux,	-	-	290	Financements spéciaux,	-
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	-	-	292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	-
293	Préfinancements	37'079	1'168	293	Préfinancements	38'247
29300	Parkings	37'079	1'168	29300	Parkings	38'247
294	Réserves	-	-	294	Réserves	-
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-	-	296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-
298	Autres capitaux propres	-	-	298	Autres capitaux propres	-
299	Excédent/découvert du bilan	-	-	299	Excédent/découvert du bilan	-

10.8 Tableau des provisions

Total des provisions

Compte	Désignation	Valeur comptable au 01.01.2019	Modification			Valeur comptable au 31.12.2019	Commentaire
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
	Total des provisions à court terme	2'414'022.82	4'052'442.08	-14'010.38	-2'300'000.00	4'152'454.52	
	Total des provisions à long terme	12'004'463.83	2'824'898.70	-779'103.35	-2'195'000.00	12'556'452.18	
	Total des provisions	14'418'486.65	6'877'340.78	-91'920.73	-4'495'000.00	16'708'906.70	

205 Provisions à court terme

Compte	Désignation	Valeur comptable au 01.01.2019	Modification			Valeur comptable au 31.12.2019	Commentaire
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
20500 1600	Provision Soldes de vacances et heures supplémentaires	2'300'000.00	3'487'539.31		-2'300'000.00	3'487'539.31	
20591 1800	Provision secrétariat Conseil de ville	100'000.00				100'000.00	Risque d'une procédure en cours
	Total des provisions à court terme compte général	2'400'000.00	3'487'539.31	0.00	-2'300'000.00	3'587'539.31	
		2'400'000	3'487'539	0	-2'300'000	3'587'539	
	EMS municipaux						
20450 1600	Provision Soldes de vacances et heures supplémentaires		367'732.90			367'732.90	Provision due au système d'enregistrement du temps au 31.12.2019, premierement comptabilisée au centre de coût.
20500 9000	Provisions prestations supplémentaires du personnel	14'022.82		-14'010.38		12.44	
	Places de stationnement						
20500 1600	Provision Soldes de vacances et heures supplémentaires		15'309.26			15'309.26	Provision due au système d'enregistrement du temps au 31.12.2019, premierement comptabilisée au centre de coût.
	Sapeurs-pompiers						
20500 1600	Provision Soldes de vacances et heures supplémentaires		42'413.72			42'413.72	Provision due au système d'enregistrement du temps au 31.12.2019, premierement comptabilisée au centre de coût.
	Enlèvement des ordures						
20500 1600	Provision Soldes de vacances et heures supplémentaires		30'419.23			30'419.23	Provision due au système d'enregistrement du temps au 31.12.2019, premierement comptabilisée au centre de coût.
	Eaux usées						
20500 1600	Provision Soldes de vacances et heures supplémentaires		44'027.66			44'027.66	Provision due au système d'enregistrement du temps au 31.12.2019, premierement comptabilisée au centre de coût.
	Tissot Arena						
20500 1600	Provision Soldes de vacances et heures supplémentaires					0.00	Provision due au système d'enregistrement du temps au 31.12.2019, premierement comptabilisée au centre de coût.
20500 9300	Provision pour créances d'assurance		65'000.00			65'000.00	Franchises GVB en suspens pour les dommages causés par la tempête Burglind.
		14'022.82	564'902.77	-14'010.38	0.00	564'915.21	
	Total des provisions à court terme des comptes spéciaux	14'023	564'903	-14'010	0	564'915	
		2'414'022.82	4'052'442.08	-14'010.38	-2'300'000.00	4'152'454.52	
	Total des provisions à court terme	2'414'023	4'052'442	-14'010	-2'300'000	4'152'455	

208 Provisions à long terme

Compte	Désignation	Valeur comptable au 01.01.2019	Modification			Valeur comptable au 31.12.2019	Commentaire
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
20810 3510	Provision Indemnisation de rémunération DAS Canton	142'089.65	28'795.85			170'885.50	Différence entre charge salariale effective et indemnisation selon forfaits
20810 3700	Provision Indemnisation de rémunération PEA Canton	348'128.60	56'274.20			404'402.80	Différence entre charge salariale effective et indemnisation selon forfaits
20830 1400	Provision Élimination des moisissures aux Archives municipales	28'658.20				28'658.20	Travaux en cours
20830 2400	Provision Beau-Rivage	500'000.00				500'000.00	Responsabilités pas encore clarifiées
20850 4002	Maison de la culture Palace	255'517.50		-63'218.55		192'298.95	Projet en cours
20890 2600	Provision Pertes fiscales attendues	2'195'000.00			-2'195'000.00	0.00	Atténuation partielle des pertes de revenus des entreprises exportatrices découlant du franc fort et de la dissolution des sociétés principales internationales
20890 2600	Provision Pertes fiscales attendues		1'939'565.50	-813.55		1'939'565.50	Atténuation partielle des pertes de revenus chez les personnes physiques
20890 3701	Provision Comptes d'exploitation PEA	12'813.55				12'000.00	Comptes client négatifs
20890 5690	Provision Entretien des tombes à long terme		158'821.00	-4'303.63		154'517.37	Depuis 2019, les versements liés aux contrats d'entretien des tombes à long terme alimentent cette provision. Les parts annuels destinées à l'entretien y sont prélevées. On a sciemment renoncé à y intégrer les contrats plus anciens.
	Total des provisions à long terme du compte général	3'482'207.50	2'183'456.55	-68'335.73	-2'195'000.00	3'402'328.32	
	EMS municipaux						
20890 8900	Subv. d'infrastructures EMS Ried	2'095'444.45	307'743.41			2'403'187.86	Transfert, correction et attribution d'années précédentes (CHF 2'095'444.45), plus attribution de l'excédent 2019 (CHF 307'743.41).
20890 8901	Subv. d'infrastructures EMS Parc de la Suze	393'940.09	35'701.67			429'641.76	Transfert, correction et prélèvement d'années précédentes (CHF 393'940.09), plus attribution de l'excédent 2019 (CHF 35'701.67).
20890 8902	Subv. d'infrastructures EMS Cristal	403'087.25		-9'574.62		393'512.63	Transfert, correction et prélèvement d'années précédentes (CHF 403'087.25), moins de retrait Déficit 2019 (CHF 9'574.62).
20890 8903	Subv. d'infrastructures EMS Chemin Redern	5'629'784.54	297'997.07			5'927'781.61	Transfert, correction et attribution d'années précédentes (CHF 4'915'529.01), plus attribution de l'excédent 2019 (CHF 714'255.53).
	Total des provisions à long terme des comptes spéciaux	8'522'256.33	641'442.15	-9'574.62	0.00	9'154'123.86	
	Total des provisions à long terme	12'004'463.83	2'824'898.70	-77'910.35	-2'195'000.00	12'556'452.18	

10.9 Tableau des participations

Nom, siège Forme juridique	Domaine d'activité	Capital nominal (100%)	Part de propriété	en %	Part des voix -E: exécutif -L: législatif	Autres détenteurs de parts importants	Valeur comptable au 31.12	Valeur d'acquisition	Participations importantes de l'organisation	Norme de présentation des comptes, déclarations sur les comptes annuels	Plus financiers pendant l'exercice	Risques spécifiques
Gemeindeeigene Unternehmen (Austellen) gem. Art. 64 Abs. 1 Bst. b GG												
Entreprises communales (établissements) au sens de l'art. 64, al. 1, let. b, LCo*												
CTS - Congrès, Tourisme et Sport SA	Société d'exploitation du Palais des Congrès, de la mémoire, des terrains de sport de la Tissot Arena, de la salle du Hirschen, de la maison du Peuple, de la Plage, du port	400'000.00	400'000.00	100.00%	Délégués: T. Grélier, E. Fehr, B. Schwickerdt, G. Jenni, B. Roeffli	aucun	300'000.00	400'000.00				Capitaux propres (capital-actions + réserves) selon comptes 2017: CHF 590
Transports publics bernois	Transports publics	12'000'000.00	12'000'000.00	100.00%	CA: E. Fehr, A. Lienhard, R. Nytz, S. Kaufmann, G. Pott	aucun	12'000'000.00	12'000'000.00				Capitaux propres (cap.-act. + réserves) selon comptes 2017: CHF 15'051
Energie Service Biel/Bienne*	Approvisionnement en énergie et en eau, éclairage public	50'000'000.00	50'000'000.00	100.00%	CA: Th. Bähler, B. Schwickerdt, F. Leh M. Berger, St. Dörig, N. Witzig, E. Fehr	aucun	50'000'000.00	50'000'000.00			Contribution fixe aux bénéfices: CHF 332'622	Capitaux propres (cap.-act. + réserves) selon comptes 2017: CHF 332'622
Parking Biemme SA	Parkings (concrètes)	4'000'000.00	4'000'000.00	100.00%	CA: S. Stedle, B. Schwickerdt, A. Gausser, J. Sauger		-	-				Capitaux propres (cap.-act. + réserves) selon comptes 2018: CHF 7'952
Öffentlich-rechtliche Organisationen der Interkommunalen Zusammenarbeit (Gemeindeverbände, Anstalten etc.)												
Organisations de droit public dans le cadre de la coopération intercommunale (syndicats de communes, établissements, etc.)*												
Syndicat de communes de la Leugene Siège: Perles Forme juridique: syndicat de communes	Exécution de l'obligation d'aménager les eaux de la Suze (art. 10, al. 2, let. a, LAE)				E: 2 des 9 membres L: 3 des 17 voix					MCH (MCH2 des 2018)	Contribution de la Ville de Biemme au syndicat en 2018: CHF: 0.00	Loi sur l'aménagement des eaux: art. 14 Responsabilité: ... La commune d'une part et le syndicat de communes ou la corporation de dignes d'autre part répondent solidairement. Loi sur les communes En cas de liquidation d'un syndicat de communes, les communes affiliées répondent solidairement des dettes syndicales existant au moment de la dissolution.
Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze (SAE-S) Siège: domicile du président (actuellement Pery) Forme juridique: syndicat de communes	Exécution de l'obligation d'aménager les eaux de la Suze (art. 10, al. 2, let. a, LAE)				E: 1 des 12 membres L: 5 des 27 voix					MCH (MCH2 des 2018)	Contribution de la Ville de Biemme au SAE-S en 2018: CHF: 120'204.00 La part de Biemme correspond à 21.08% du total de toutes les contributions communales	Loi sur l'aménagement des eaux: art. 14 Responsabilité: ... La commune d'une part et le syndicat de communes ou la corporation de dignes d'autre part répondent solidairement. Loi sur les communes art. 135: Responsabilité en cas de liquidation: En cas de liquidation d'un syndicat de communes affiliées répondent solidairement des dettes syndicales existant au moment de la dissolution.

Nom, siège Forme juridique	Domaine d'activité	Capital nominal (100%)	Part de propriété	en %	Part des voix - E. exécutif - L. législatif	Autres détenteurs de parts importants	Valeur comptable au 31.12	Valeur d'acquisition	Participations importantes de l'organisation	Norme de présentation des comptes; déclarations sur les comptes annuels	Flux financiers pendant l'exercice
Mitgliedschaften in und Beteiligungen an juristischen Personen des Privatrechts											
Affiliations et participations à des personnes morales de droit privé*											
AG der Reithahn Biel	Sport	58'500.00	34'750.00	59.40%	Délégué:		97'250.00	34'750.00		OR	
Messen Biel AG		135'000.00	18'000.00	13.33%		Gasemann Multimedia, Biemme J.L.L. %	-	18'000.00			
Ambulance Région Biemme S.A. (ARB)	Service sanitaire et ambulancier	300'000.00	100'000.00	33.33%	Délégués: M. Paroz, A. Glauser, R. Hausmann, B. Letsch, D. Wicht	Communes dans la zone concernée	-	100'000.00			
Aare Seeland Mobil AG	Transports	10'267'000.00	75'140.00	0.73%	Delegierter:		4'884.00	75'140.00		OR	
Société de navigation du lac de Biemme (SNUB)	Navigation sur l'Aar et les Trois-lacs	4'320'000.00	1'965'674.00	45.50%	Délégués: E. Fahr, K. Fluri, T. Lechti, P. Moser, HR, Stüdeli, U. Diesler, A. Jakob, S. Hess, A. Lüthi, R. Mettli		77'885'90.00	1'965'674.00			
Seelandheim AG	Santé	20'000'000.00	3'624'000.00	18.12%	Délégué:	Les quelque 70 anciennes communes du syndicat. Actions liées	3'261'600.00	3'624'000.00	aucune	OR	
STEP Région Biemme S.A.	Exploitation des installations d'épuration des eaux usées	9'500'000.00	6'605'000.00	69.53%	CA: Matthias Gyax, Barbara Schwickert, Roger Racordon, Sandra Gürner-Oesch, Florian Hitz, Beat Mühlthaler, Marc Meichtry		-		ST Biemme-Seeland AG avec siège à Brügg, part: 41.8% de CHF 500'000		
Miive Biemme-Seeland S.A. Stège: Brügg	Valorisation et traitement des déchets urbains (ordures ménagères, etc.)	9'261'200.00	5'079'700.00	54.85%	CA: Barbara Schwickert, Philipp Müller, Rolf Christen, Silvan Kocher, Daniel Kopp, Roger Racordon, Manuela Kocher, Martin Matthy, Marc Meichtry, Beat Mühlthaler		-		ST Biemme-Seeland AG avec siège à Brügg, part: 20% de CHF 500'000		Part de dividendes de la Miive à Biemme: CHF:380977.50 (selon rapport annuel 2015 de la Miive)
Théâtre Palace S.A. (actions à droit de vote priviliégié)	Culture		2'261'320.00		Délégué:		-				
InnoCampus AG	Présentations à des entreprises visant à promouvoir l'innovation dans les hautes technologies	1'540'000.00	50'000.00	3.25%	Thomas Gfeller, 3.25%		40'562.49	50'000.00	-	OR	0
Mitgliedschaften in einfachen Gesellschaften, Kollektiv- und Kommanditgesellschaften											
Qualité de membre de sociétés simples, de sociétés en nom collectif ou de sociétés en commandite											
Vertragliche Beziehungen zur Erfüllung von Gemeindeaufgaben											
Rapports contractuels conclus en vue de l'accomplissement de tâches communales*											
Commune municipale d'Orpond	Obligation d'aménager les eaux du niveau d'Orpond									MCHZ Contribution de la Ville de Biemme sur la base du contrat de 1996 sur le canal de dérivation (niveau d'Orpond), participation de Biemme aux coûts: 50%	Contributions de la Ville de Biemme à la commune d'Orpond: 2017: CHF 3'649.05 2018: CHF 2'094.60 2019: CHF 1'894.60 (état: 18.12.2019)
Fa Contact Arbeit Travail	Littering dans les espaces verts										2019: CHF 11'000.00
Police cantonale bernoise	Exécution de tâches selon contrat de ressources				André Glauser						9'231'694
Société de protection des animaux (SPA)	Exécution de tâches selon contrat de prestations				André Glauser						90'000
Association du parc zoologique	Exécution de tâches selon contrat de prestations				André Glauser						120'000

Nom, siège Forme juridique	Domaine d'activité	Capital nominal (100%)	Part de propriété	en %	Part des voix - E. exécutif - Le. Legeslat - Avat. d'avisier	Autres détenteurs de parts importants	Valeur comptable au 31.12	Valeur d'acquisition	Participations importantes de l'organisation	Norme de présentation des comptes, déclarations sur les comptes annuels	Plus financiers pendant l'exercice	Risques spécifiques
Colonie des cygnes	Exécution de tâches selon contrat de prestations										81'000	
Contact, fondation Aide Addiction	Exécution de tâches selon contrat de prestations Contact Arbeit										25'000	
Contact, fondation Aide Addiction	Exécution de tâches selon contrat de prestations Contact Mobil										25'000	
Main tendue, Nord-ouest	Exécution de tâches selon convention de contributions										10'000	
Les Cartons du Coeur	Exécution de tâches selon convention de contributions										10'000	
Caritas Centre Culture Berne	Exécution de tâches selon contrat de prestations										30'000	
Benevol Service d'écriture	Exécution de tâches selon contrat de prestations										20'000	
Association Ceanostra (hébergement d'urgence)	Hébergement de personnes dans le canton (hébergement d'urgence)										60'000	
Securitas	Services des véhicules à l'arrêt										610'406	
Securitas	Circulation à la gare										69'784	
Jobcouching, Multimundo	Exécution de tâches selon convention de contributions										104'330	
Ein Haus pour Blenne, association Fair	Exécution de tâches selon convention de contributions										30'000	
Femmes Tische Effe	Exécution de tâches selon convention de contributions										30'000	
Maison des langues pour enfants (Pillers 1 + H + HB), Université populaire e Blenne-Lyss	Exécution de tâches selon convention de contributions										120'000	

Nom, siège Forme juridique	Domaine d'activité	Capital nominal (100%)	Part de propriété	en %	Part des voix - E. exécutif - L. législatif	Autres détenteurs de parts importants	Valeur comptable au 31.12	Valeur d'acquisition	Participations importantes de l'organisation	Norme de présentations des comptes: déclarations sur les comptes annuels	Flux financiers pendant l'exercice	Risques spécifiques
APG/SGA, Société générale d'affichage, Hardstrasse 43, 4002 Bâle	Affichage à Biemme										Location de surfaces publicitaires 2017 CHF 823'650.00 (recettes)	
APG/SGA, Société générale d'affichage, Hardstrasse 43, 4002 Bâle	Affiches bpa										annuellement: CHF 14'400.00 (dépensés)	
APG/SGA, Société générale d'affichage, Hardstrasse 43, 4002 Bâle	Colomnes culturelles										annuellement: CHF 49'902.00 (dépensés)	
APG/SGA, Société générale d'affichage, Hardstrasse 43, 4002 Bâle	Sociés culturels										annuellement: CHF 28'000.00 (dépensés)	
APG/SGA, Société générale d'affichage, Hardstrasse 43, 4002 Bâle	Affichage politique temporaire										dés:2018: CHF 34'776.00 sous les 2 ans (dépensés)	
APG/SGA, Société générale d'affichage, Hardstrasse 43, 4002 Bâle	Élections communales										dés:2020 CHF 18'840.00 sous les 4 ans (dépensés)	
Publicitas SA	Feuille officielle de Bienne et d'Évillard								MCH2		Contribution de Publicitas à la Ville de Bienne: dédommagement annuel de CHF 20'000 + 24 CHF/page	
Tourisme Bienne Seeland TBS, Bienne, association	Promotion touristique durable dans la région des Tros-Lacs									Date d'établissement: 24.10.1989. Illimité	Contribution 2017: CHF 105'000. Pas d'obligation de faire des versements supplémentaires.	
Congrès, Tourisme et Sports SA (CTS), Bienne, société anonyme	Mise en place et réalisation d'une offre de loisirs par le biais de divers exploitations									Capital-actions de CHF 400'000. 100% filiale. Contrat de prestations et de fermage jusqu'à fin 2017.	Garantie de la structure de l'actif. CHF 79'600.00. Change de CHF 1'750'000 et impayés des recettes de CHF 1'200'000.	
Messen Biel AG, Bienne, société anonyme	Organisation et exécution de salons et d'expositions de tous types, en particulier la Foire de Bienne.									Participation au capital-actions de CHF 1'350'000 avec CHF 60'000, ACM 545 du 07.06.2002 et amortissement en 2002 à CHF 1.00. Part de la Ville de Bienne: CHF 18'000.	Moins contribution annuelle. Pas d'obligation de faire des versements supplémentaires	
Switzerland Innovation Park Biel/Bienne AG, Bienne, société anonyme	Plateforme pour la recherche appliquée et le développement dans la technologie industrielle									Participation au capital-actions de CHF 1'540'000 avec CHF 50'000. ACM 404 du 29.05.2013.	Mandat de prestations sur 3 ans: 2017 - 2019 pour un total de CHF 240'000. CHF 80'000 / an	
Syndicat d'aménagement des eaux de la Suisse (SAES), PÉry	Obligation d'aménager les eaux										120'204 Oui, art. 135 de la Loi sur les communes	

10.10 Tableau des garanties

Tableau des garanties

Nom, siège, forme juridique	Propriétaires Copropriétaires importants	Indications sur les prestations couvertes par la garantie: nature, montant, caducité, intérêts, etc.	Flux financiers pendant l'exercice	Autres précisions spécifiques
Entreprises de droit privé (selon le CO/CC)				
InnoCampus AG		Cautions à hauteur de 10 millions de fr. en faveur d'InnoCampus S.A. comme garantie pour un prêt NPR accordé par la Confédération	-	selon art. 41 du contrat de droit de superficie
Entreprises de droit public (selon la Loi sur les communes)				
Contrats de droit public				
Autres engagements (sites contaminés, leasings, etc.)				
Association Netzwerk Grenchen		Contrat POIAS du 03.04.2019	-	0% de garantie sur CHF 826420
Association Netzwerk Grenchen		Contrat PIC du 24.04.2019		0% de garantie sur CHF 159600
Centre social protestant Berne-Jura		Contrat POIAS du 03.04.2019	551'572.00	80% de garantie sur CHF 689465
Action Paysage Bienne-Seeland S.A.		Contrat POIAS du 29.04.2019	567'331.20	80% de garantie sur CHF 709164
Action Paysage Bienne-Seeland S.A.		Contrat PIC du 23.04.2019	173'351.20	80% de garantie sur CHF 216689
Syphon AG		Contrat POIAS du 23.04.2019	-	0% de garantie sur CHF 256087
Fondation Mercato Aarberg		Contrat POIAS du 03.04.2019	-	0% de garantie sur CHF 36000
Croix-Bleue du Canton de Berne		Contrat POIAS du 03.04.2019	24'800.00	80% de garantie sur CHF 31'000
Fondation Südkurve Lyss		Contrat POIAS du 03.04.2019	591'244.80	80% de garantie sur CHF 739056
Fondation Südkurve Lyss		Contrat PIC du 23.04.2019	-	0% de garantie sur CHF 13440
AtelierP3 Nidau		Contrat POIAS du 03.05.2019	-	0% de garantie sur CHF 100800
Fondation Battenberg Bienne		Contrat POIAS du 03.04.2019	-	0% de garantie sur CHF 285720
Equipe Volo Bienne		Contrat POIAS du 03.04.2019	787'960.00	80% de garantie sur CHF 984950
frac Bienne		Contrat POIAS du 23.04.2019	-	0% de garantie sur CHF 274996
Association Maison de vacances Alpenblick		Garantie de déficit pour les années 2019-2021	100'000.00	selon ACM 778 du 11.12.2019
Part de la commune à la répartition des charges: PC		Part 2019: env. CHF 12'700'000.00 (54'500 x CHF 233)	12'109'678.00	La délimitation en fonction de la période manque
Part de la commune à la répartition des charges: aloc. Familiales		Part 2019: env. CHF 327'000.00 (54'500 x CHF 6)	324'549.00	La délimitation en fonction de la période manque
Part de la commune à la répartition des charges: EMS municipaux			27'191'417.00	La délimitation en fonction de la période est faite

10.11 Tableau des immobilisations

Tableau des immobilisations Patrimoine financier 2019

		108 Immobilisations corporelles PF						
		1080	1084		1086	1087	1089	
		Terrains non bâtis	Bâtiments PF	Biens mobiliers PF	Immobilisations en cours de construction	Autres immobilisations corporelles PF		
Coûts d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2019	434'486'759.69	87'126'751.00	-	-	-	
	Augmentations	2019	12'184'449.43	1'407'926.05	-	-	-	
	Diminutions	2019	721'171.45	734'359.00	-	-	-	
	Transferts / reclassements (réorg.)	2019	-194'759.00	194'759.00	-	-	-	
	Valeur de l'immobilisation	31.12.2019	445'755'278.67	87'995'077.05	-	-	-	
	État au	01.01.2019	-	-	-	-	-	
Rectifications cumulées	Dépréciations	2019	-	-	-	-	-	
	Revalorisations	2019	-	-	-	-	-	
	Transferts / reclassements (réorg.)	2019	-	-	-	-	-	
	État au	31.12.2019	-	-	-	-	-	
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2019	445'755'278.67	87'995'077.05	-	-	-	
	dont celle des installations en leasing	31.12.2019						
	Valeurs d'assurance	31.12.2019						

Tableau des immobilisations corporelles du patrimoine administratif 2019

	140 Immobilisations corporelles									
	1400 Terrains non bâtis	1401 Routes, voies de communication	1402 Aménagement des eaux	1403 Ouvrages de génie civil	1404 Terrains bâtis	1405 Forêts, alpages	1406 Biens mobiliers	1407 Immobilisations en cours de construction	1409 Autres immobilisations corporelles* (sans 14099)	
Coûts d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2019								
	Augmentations	2019	5 468 555,21	9 378 840,60	29 379 357,65	-	4 464 558,60	29 811 334,88	-	
	Diminutions	2019	- 386 812,63	- 1 566 337,93	- 811 689,40	-	- 2 301 298,24	- 19 386 908,15	-	
	Transferts / reclassements (réorg.)	2019	-	- 733 176,72	- 143 751,55	- 221 133,65	-	424 524,08	- 10 069 567,44	
Valeur de l'immobilisation	31.12.2019		5 711 616,29	8 173 468,03	39 204 066,70	-	7 190 380,92	39 128 675,59	-	
Amortissements ordinaires cumulés	État au	01.01.2019	- 173 815,44	- 229 726,21	- 2 422 893,79	-	- 836 048,71	-	-	
	Amortissements planifiés	2019	- 375 038,44	- 1 137 052,26	-	-	-	-	-	
	Amortissements non planifiés	2019	-	-	-	-	-	-	-	
	Corrections de valeur	2019	-	-	-	-	-	-	-	
État au	31.12.2019		- 288 047,77	- 343 431,47	- 3 899 964,72	-	- 1 555 086,87	-	-	
Valeur comptable			5 423 568,52	7 830 036,56	35 304 041,98	-	5 635 294,05	39 128 675,59	-	
dont celle des installations en leasing	31.12.2019									
Valeurs d'assurance	31.12.2019									

* A l'exclusion du PA existant lors de l'introduction du MCH2:

	01.01.2016	Augmentations / Diminutions	Rectifications 2019	Rectifications cumulées	Solde au 31.12.2019
Compte général	144 176 895,58	14 099,99	14 099,99	14 099,99	97 262 707,41
Eaux usées	24 912 038,49	14 099,92	14 099,92	13 920 000,00	10 982 075,49
Enlèvement des ordures	4 904 784,58	- 9 963,00	14 099,93	4 033 35,38	3 222 185,84
Sapeurs-pomiers	3 169 627,79	- 10 799,95		2 632 35,66	2 104 085,22
Places de stationnement	2 658 493,14			221 541,10	1 772 328,74
EMS municipaux	6 940 842,48	- 6 510 098,24		35 895,34	287 162,88
Tissot Arena		2 156 747,97		1 960 688,00	146 115,42
Éventuellement d'autres (exceptions décidées, FS)					
Total	186 762 682,06	- 1 483 560,97		16 861 092,80	117 091 661,00

Informations complémentaires sur l'état des variations des actifs immobilisés dans l'annexe aux états financiers

Tableau des immobilisations Autre patrimoine administratif 2019

	142 Immobilisations incorporelles			144 Prêts		145 Participations		146 Subventions d'investissement	
	1420 Informatique	1427 Immobilisations incorporelles en cours	1421 et 1429 Autres immobilisations incorporelles	1441 à 1447 Prêts	1452 à 1456 Participations	1460 à 1469 Investissements			
Coûts d'acquisition									
Valeur de l'immobilisation	01.01.2019	1'850'040.44	4'898'159.62	4'327'635.28	3'1'600'000.00	295'971'358.56	-	-	
Augmentations	2019	1'128'494.00	3'389'646.89	341'055.50	-	-	-	-	
Diminutions	2019	-	-	-	-	-	-	-	
Transferts / reclassements (réorg.)	2019	919'387.46	-1'237'179.26	678'025.54	-	-	-	-	
Valeur de l'immobilisation	31.12.2019	3'897'921.90	7'050'627.25	5'346'716.32	3'1'600'000.00	295'971'358.56	-	-	
État au	01.01.2019	-634'694.34	-	-1'246'546.22	-	-	-	-	
Amortissements planifiés	2019	779'584.37	-	955'108.33	-	-	-	-	
Amortissements non planifiés	2019	-	-	-	-	-	-	-	
Corrections de valeur	2019	-	-137'000.00	-	-	-	-	-	
État au	31.12.2019	-1'414'278.71	-137'000.00	-2'201'654.55	-	-	-	-	
Valeur comptable nette	31.12.2019	2'483'643.19	6'913'627.25	3'145'061.77	3'1'600'000.00	295'971'358.56	-	-	
dont celle des installations en leasing	31.12.2019								
Valeurs d'assurance	31.12.2019								
Valeur comptable									